

Résumé du Congrès mondial de la nature de l'UICN: 3-10 septembre 2021

Dans un monde émergent de la pandémie de COVID-19, le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a mis en évidence avec succès la double crise existentielle à laquelle la planète est confrontée: le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Le Congrès, premier événement environnemental majeur à se dérouler dans un format hybride (en modes présentiel et virtuel), a attiré près de 6 000 participants inscrits sur place, à Marseille, en France, et 3 500 participants en ligne. Il a suscité une attention politique considérable, avant les réunions importantes tenues dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui auront lieu dans les mois à venir.

Les points saillants du Congrès comprenaient:

- L'organisation réussie d'une réunion complexe et chargée dans le respect des mesures de précaution sanitaires;
- Des contributions importantes des peuples autochtones, des jeunes, des autorités locales et du secteur privé, notamment lors des quatre sommets organisés le premier jour du Congrès;
- Une impressionnante cérémonie d'ouverture, englobant un discours du Président français Emmanuel Macron s'engageant fermement en faveur de la conservation;
- Le Manifeste de Marseille, le principal document final, qui souligne que l'humanité a atteint un point de basculement et que la fenêtre d'opportunité permettant de répondre à ces urgences liées au climat et à la biodiversité est en train de se rétrécir; et
- L'adoption de 28 résolutions sur un éventail de questions de conservation et de développement durable.

Outre les décisions prises lors du Congrès, 109 résolutions et recommandations avaient été adoptées par vote électronique par les membres de l'UICN en octobre 2020. Les résolutions qui ont suscité débat et/ou attention significatifs comprenaient:

- Pour le changement climatique, la création d'une Commission sur le changement climatique, ainsi que la promotion de solutions intégrées sur ses liens avec la biodiversité;
- Pour la biodiversité, l'intégration de contributions au prochain Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 (GBF);
- Pour les droits, la reconnaissance et le soutien des droits et des rôles des Peuples autochtones et des communautés locales (PACL) dans la conservation, ainsi que la protection des défenseurs de l'environnement;
- Pour l'océan, la protection des écosystèmes des grands fonds par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins et l'action en faveur de la biodiversité dans les zones situées au-delà des juridictions nationales;
- Pour la santé, la promotion de l'approche «Une seule Santé» et le traitement des facteurs de perte de biodiversité en vue de protéger la santé humaine, animale et environnementale et de prévenir les pandémies; et
- Le renoncement à la «Doctrine de la Découverte» pour redécouvrir le souci de la Terre Mère.

Les discussions ont porté sur le groupe de contact, le plus long de l'histoire de l'UICN, sur la biologie synthétique en relation avec la conservation de la nature, ce qui a abouti à une résolution pertinente mais qui, selon beaucoup, n'a pas réussi à rapprocher les points de vue divergents.

Le Congrès était articulé autour de sept thèmes principaux: les paysages; l'eau douce; les océans; le dérèglement climatique; les droits et la gouvernance; les systèmes économiques et financiers; et la connaissance, l'innovation et la technologie. Le congrès s'est déroulé dans un format hybride du 3 au 10 septembre 2021.

Le 3 septembre, premier jour du Congrès, quatre sommets ont eu lieu: le Sommet mondial des peuples autochtones et de la nature; le Sommet mondial de la jeunesse; le Sommet de l'action locale de l'UICN; et le Sommet des PDG de l'UICN.

Le Forum de l'UICN s'est déroulé du 4 au 7 septembre, offrant un centre de débat public couvrant les sept thèmes du Congrès et les résultats du Sommet «Une seule planète», présentés par le pays hôte, la France. Durant ses quatre jours, le Forum a vu le lancement de l'Académie de l'UICN, de près de 200 affiches électroniques et des «Cafés d'action de conservation», générant de nouvelles idées et partenariats. Des stands d'exposition, des

Dans ce numéro

Bref historique du Congrès de l'UICN sur la conservation	2
Compte rendu du Congrès mondial de la nature	3
La Cérémonie d'ouverture	3
Sommet mondial des Peuples autochtones et de la nature	4
Sommet mondial de la jeunesse	4
Sommet de l'action locale de l'UICN	5
Sommet des PDG de l'UICN	5
Forum de l'UICN	6
Ouverture du Forum	6
Plénières thématiques d'ouverture	7
Sessions choisies du Forum	8
Plénières thématiques de clôture	15
Clôture du forum	16
Assemblée des membres	17
Manifeste de Marseille	34
Cérémonie de clôture	35
Réunions à venir	35
Glossaire	36

animations et des «Espaces Génération Nature» ont permis de sensibiliser et de faire découvrir la nature au grand public.

L'Assemblée des membres (8-10 septembre), la plus haute instance décisionnelle de l'UICN, a pris des décisions sur les questions urgentes de conservation et de développement durable. L'Assemblée a également élu les Chargés de l'organisation pour les quatre prochaines années, dont la nouvelle Présidente de l'UICN, Razan Al Mubarak, Émirats arabes unis (EAU), première femme du monde arabe à occuper ce poste.

Nonobstant les difficultés qu'il a connues, le Congrès de l'UICN a été jugé très réussi et ses délibérations devraient contribuer de manière significative aux importantes réunions multilatérales sur l'environnement, dans les mois à venir, et façonner l'avenir de la durabilité sur la planète.

Bref historique du Congrès de l'UICN sur la conservation

L'UICN a été créée en 1948 en tant qu'organisation scientifique indépendante pour «influencer, encourager et aider les sociétés du monde entier à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à garantir que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable». Auparavant, depuis sa création jusqu'en 1956 et de 1990 à 2008, elle s'appelait Union mondiale pour la nature. Aujourd'hui, l'UICN compte plus de 1 400 membres, dont 91 États et 121 agences gouvernementales, 1 107 ONG nationales et 106 ONG internationales, 23 organisations de peuples autochtones (OPA), 52 membres affiliés, ainsi que des institutions scientifiques et universitaires et des associations professionnelles dans plus de 160 pays. L'UICN compte six Commissions, constituant un réseau d'environ 16 000 experts bénévoles en matière de conservation de la biodiversité. Les commissions sont axées sur: la gestion des écosystèmes; l'éducation et la communication; les politiques environnementale, économique et sociale; les législations environnementales; la survie des espèces; et les aires protégées (AP).

Le Congrès de l'UICN, qui se tient tous les quatre ans, élit l'organe directeur de l'UICN, appelé Conseil. Le Conseil se réunit généralement au moins une fois par an pour établir le budget annuel, décider des grandes questions de politique et examiner la mise en œuvre du Programme de l'UICN. Le Programme de l'UICN est un document stratégique de haut niveau qui mobilise ses membres, ses commissions et son secrétariat. L'actuel «Programme de l'UICN pour la Nature à l'horizon 2030» inscrit pour la première fois son ambition sur une période décennale (2021-2030). Le Congrès élit également le Président de l'UICN, qui préside le Conseil et guide les travaux de l'UICN entre les Congrès. L'Assemblée des membres de l'UICN a lieu pendant le Congrès.

Les principales fonctions du Congrès sont, entre autres de: définir la politique générale de l'UICN; faire des recommandations aux gouvernements et aux organisations nationales et internationales sur des questions liées aux objectifs de l'UICN; recevoir et examiner les rapports du directeur général, du trésorier et des présidents des commissions et des comités régionaux; recevoir le rapport du commissaire aux comptes et approuver les comptes vérifiés; déterminer les cotisations des membres; examiner et approuver le programme et le plan financier de l'UICN pour la période intersessions; déterminer le nombre de Commissions et leurs mandats; et, élire le président, le trésorier, les conseillers régionaux et les présidents des commissions. Le Congrès offre également un forum de débat sur la meilleure façon de conserver la nature et de garantir que les ressources naturelles sont utilisées de manière équitable et durable.

L'UICN a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de programmes de conservation pour les principaux écosystèmes,



Emmanuel Macron, Président de la France, et Harrison Ford, acteur et Vice-président du conseil d'administration de «Conservation International»

notamment les forêts, les zones humides et les littoraux. S'appuyant sur son réseau mondial d'experts, l'UICN identifie des catégories d'espèces menacées, élabore des plans d'action pour les espèces et publie des listes rouges et des livres rouges de données, qui détaillent l'état et les besoins de conservation des espèces menacées et en péril. L'UICN joue également un rôle essentiel en soutenant les AP dans le monde entier, en publiant la Liste verte des aires protégées et conservées, en convoquant le Congrès mondial des parcs et en diffusant des directives sur les questions touchant à la gestion des AP.

1er Congrès de l'UICN: Ce Congrès est issu des 19 Assemblées générales qui l'ont précédé, dont la première a vu la création de l'Union. Il s'est tenu à Montréal, Canada, du 12 au 23 octobre 1996, sous le thème «Prendre soin de la Terre».

2e Congrès de l'UICN: Tenu à Amman, Jordanie, du 4 au 11 octobre 2000, ce Congrès a réuni quelque 2 000 délégués issus de 140 pays, sous le thème «Ecospace», un concept qui véhicule un message affirmant que la gestion transfrontalière des écosystèmes est vitale pour l'agenda environnemental.

3e Congrès de l'UICN: Ce Congrès s'est tenu à Bangkok, Thaïlande, du 17 au 25 novembre 2004, sous le thème «Les gens et la nature – un seul monde». Il comportait trois éléments principaux: les Commissions au travail, qui a évalué le travail des six Commissions de l'UICN; le Forum mondial de la nature, qui a fait le point sur la conservation de la biodiversité; et l'Assemblée de travail des membres, qui a abordé les questions de gouvernance, de politique et de programmation de l'Union.

4e Congrès de l'UICN: Ce Congrès s'est tenu à Barcelone, Espagne, du 5 au 14 octobre 2008 et a réuni plus de 6 600 participants sous le thème «Un monde diversifié et durable». Cela a constitué la base pour développer une vision convaincante du potentiel de conservation dans le monde jusqu'en 2030 à travers 12 voyages thématiques, y compris la diversité bio-culturelle et les peuples autochtones, l'énergie, les forêts, la conservation de la biodiversité dans les paysages productifs, le droit et la gouvernance, et le secteur des affaires.

5e Congrès de l'UICN: Ce Congrès s'est tenu à Jeju, République de Corée, du 6 au 15 septembre 2012 et a accueilli 10 000 participants et plus de 600 manifestations sous le thème «Nature+». Le Congrès a introduit le Forum ouvert de partage des connaissances, outre l'Assemblée décisionnelle des membres. Il s'est concentré sur cinq domaines thématiques: l'exploration de solutions fondées sur la nature (SfN) au changement climatique, à la sécurité alimentaire et au développement économique et social; la mise en valeur et conservation de la nature; et une gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature.



Benoît Payan, Maire de Marseille, France

6e Congrès de l'UICN: Ce Congrès s'est tenu à Honolulu, Hawaï, États-Unis, du 1^{er} au 10 septembre 2016 et a accueilli plus de 10 000 participants sous le thème «La planète à la croisée des chemins». Le Congrès s'est concentré sur le défi collectif d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) alors récemment convenus. Il a approuvé 106 résolutions et recommandations visant à améliorer la gouvernance, les programmes et les politiques de l'Union, et a présenté les engagements d'Hawaï: initiatives de conservation innovantes et transformatrices à l'échelle mondiale pour relever les défis et opportunités critiques de notre époque, y compris l'impératif d'intensifier l'action en faveur de la biodiversité et des ODD.

Compte rendu du Congrès mondial de la nature

La Cérémonie d'ouverture

Asha Sumpth, journaliste, a ouvert la session vendredi 3 septembre. Cela a été suivi par une série de spectacles artistiques.

Zhang Xinsheng, Président de l'UICN, a souligné les appels urgents des scientifiques à sauvegarder les bienfaits de la nature ou à payer un prix terrible. Il a reconnu la valeur de l'égalité des genres et a appelé à remédier au déséquilibre dans la façon dont les sociétés partagent l'accès à la nature.

Audrey Azoulay, Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a souligné la nécessité de protéger 30% de la planète d'ici 2030 et de renforcer le rôle de la sensibilisation à la nature dans les programmes scolaires, et a appelé à davantage de femmes dans la science.

Li Keqiang, Premier ministre du Conseil des Affaires d'État de Chine, a souligné la priorité accordée par la Chine au développement durable basé sur l'harmonie entre l'homme et la nature. Il a déclaré que la promotion du multilatéralisme, des SfN et d'une économie circulaire est essentielle dans la période de relance post-COVID-19.

David Ige, gouverneur de l'État d'Hawaï, États-Unis, a réitéré l'engagement d'Hawaï à mettre en œuvre les objectifs de conservation marine à l'horizon 2030, soulignant que l'État insulaire se trouve carrément à l'avant-garde du changement climatique.

Benoît Payan, Maire de Marseille, France, a déclaré que si les villes sont à l'avant-garde de la protection de la biodiversité, elles sont devenues «les gardiennes d'un jardin qui se meurt». Il a souligné que la déclaration de l'ancien Président français Jacques Chirac, «notre maison brûle», est toujours d'actualité, affirmant que «notre maison est toujours en feu et que nous continuons d'attiser les flammes». Il a ajouté que «l'arrogance de notre humanité» signifie que la planète a atteint sa limite. Il a mis en exergue la construction de villes résilientes, notamment

en repensant les écosystèmes et l'agriculture, et a exhorté à faire passer l'humanité avant le profit.

Lors d'une session interactive, Emmanuel Macron, Président de la France, a souligné que le climat est inextricablement lié à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, et que les prochains ordres du jour des réunions renforcent ce lien.

La modératrice Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, France, a déclaré que le Congrès doit placer la conservation des écosystèmes au cœur du monde post-COVID-19. Elle a souligné que tous les pays doivent partager la responsabilité d'élaborer un nouveau Cadre Mondial pour la Biodiversité (CMB) post-2020.

Sebastião Salgado, photographe documentaire social et photojournaliste brésilien, a noté que le monde dépend de l'Amazonie pour son énorme concentration de biodiversité et sa fonction importante de séquestration du carbone. Déplorant le mauvais état de l'Amazonie dû, entre autres, à la transformation des forêts en terres agricoles, il a appelé à: une interdiction planétaire des produits du bois amazoniens; l'électrification des zones indigènes amazoniennes à l'aide d'énergies renouvelables; et un système de commerce équitable basé sur des modèles économiques non prédateurs.

Frans Timmermans, Vice-président exécutif du Pacte vert européen, Commission européenne, a déploré la perte considérable de biodiversité à l'échelle mondiale, en particulier dans les écosystèmes forestiers. Cependant, il a exprimé l'espoir que cela puisse être inversé par: le partage des connaissances scientifiques; l'action intégrée; et le travail aux niveaux local, national et international pour rétablir l'équilibre perdu entre les intérêts écologiques, économiques et sociaux.

Mahamadou Issoufou, ancien Président du Niger, a souligné comment l'humanité vit sur du temps emprunté, avec une dette écologique envers les générations futures qui augmente chaque jour. Il a indiqué que bien qu'elle n'ait pas une responsabilité significative dans la dégradation de l'environnement, l'Union africaine prend des mesures pour y remédier, en se concentrant en particulier sur l'initiative de la Grande Muraille Verte.

Christine Lagarde, Présidente de la Banque centrale européenne, a déclaré que la stabilité économique et financière est impossible sans la nature et sans les services écosystémiques. Elle a souligné que la dépendance de l'humanité à l'oxygène, à l'eau et aux aliments nutritifs est sous-évaluée et fréquemment exclue dans les évaluations économiques. Elle a affirmé que la biodiversité renforce la résilience des sociétés et des économies, et a mis en exergue les SfN au changement climatique.

Gilbert Houngbo, Président du Fonds international de développement agricole, a appelé à réorienter le financement climatique et à harmoniser la manière dont les données sont mesurées. Il a suggéré qu'au moins 30% du financement climatique devrait être affecté à des investissements dans la biodiversité.

Kyriakos Mitsotakis, Premier ministre grec, a mis en lumière diverses menaces qui pèsent sur la mer Méditerranée, notamment la pollution marine, et la pêche et le transport non durables. Soulignant les priorités nationales, il s'est engagé à réduire la surpêche, déclarant que, d'ici 2030, 10% des mers territoriales seront des réserves «sans prise».

Évoquant le Pacte vert européen, Charles Michel, Président du Conseil européen: a appelé à l'interdiction des plastiques à usage unique; a demandé l'augmentation du nombre d'AP; et a souligné le rôle important que jouent les calottes glaciaires polaires dans le contrôle du climat.

Le Président Macron a souligné que les destins de l'humanité, du climat et de la nature sont indissociables, et a affirmé que l'impact économique de la nature est sous-estimé. Concernant la protection des sols vivants, Macron a souligné les initiatives en cours et s'est concentré sur les pesticides, signalant que

les substituts non chimiques et les plantes résistantes peuvent permettre l'élimination progressive des pesticides, tout en assurant le maintien de la compétitivité. Concernant les forêts, il a appelé à une stratégie claire pour lutter contre la «déforestation importée», en se concentrant sur des denrées spécifiques qui sont actuellement produites de manière non durable, notamment le soja et l'huile de palme.

Concernant l'océan, le Président Macron a mis l'accent sur la lutte contre les plastiques, insistant sur la nécessité de prévenir la pollution par le plastique, y compris à travers des activités pédagogiques. Il a attiré l'attention sur les pôles Nord et Sud, soulignant la nécessité d'un agenda juridique international sur les biens publics mondiaux. Concernant les instruments et la méthodologie, il a appelé à un programme qui fournit une évaluation commune, claire et transparente de la biodiversité, afin de faire pression sur les financiers pour protéger la biodiversité. Il a conclu en affirmant la nécessité de réinventer les politiques commerciales pour qu'elles soient cohérentes avec les politiques en matière de climat et de biodiversité, exprimant son optimisme que la lutte continue pour un avenir durable conduira au succès.

Harrison Ford, acteur et Vice-président du conseil d'administration de «Conservation International», a exhorté les gens à se mettre au travail pour la justice, pour mère nature et pour les peuples autochtones, les communautés marginalisées et tous les habitants de la planète. «En préservant seulement une fraction des écosystèmes irremplaçables de la Terre», a-t-il déclaré, «nous pouvons protéger notre faune, notre air, notre eau, notre nourriture, nos emplois et notre climat». Il a ajouté: «s'il vous plaît, rappelez-vous, des renforts sont en route. Ils sont assis dans des amphithéâtres maintenant, s'aventurant sur le terrain pour la toute première fois, menant des marches, organisant des communautés, mais ils ne sont pas encore là. Dans quelques années, ils seront là, dans des pièces comme celle-ci, et le monde s'en portera mieux».

La cérémonie d'ouverture s'est terminée par la proclamation officielle du démarrage du Congrès de l'UICN, par le Président Macron.

Sommet mondial des Peuples autochtones et de la nature

Felix Sarazua, Asociación SOTZ'IL, a ouvert ce Sommet par une invocation spirituelle.

Bruno Oberle, Directeur général de l'UICN, a exprimé l'espoir de voir l'humanité intégrer les savoirs autochtones pour atteindre les ODD. Aroha Mead, Biological Heritage National Science Challenge, a déclaré que ce sommet inaugural marque une étape importante dans la reconnaissance des contributions et de l'expertise des peuples autochtones. Bérangère Abba, Secrétaire d'État à la Biodiversité, France, a souligné l'importance d'impliquer pleinement les peuples autochtones dans la promotion de l'objectif mondial de biodiversité 30 par 30.



Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la gauche: **Francisco Ramiro Batzin Chojoj**, Asociación SOTZ'IL; **Stig Traavik**, Agence norvégienne de coopération au développement; **Anita Tzec**, UICN; **Carlos Manuel Rodriguez**, PDG, FEM; et **Stewart Maginnis**, UICN

Jenny Springer, UICN, a souligné le soutien de l'UICN aux peuples autochtones, notamment en facilitant les échanges et en finançant des programmes dirigés par les autochtones. Kanyinke Sena, Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC), a décrit les avantages de l'adhésion à l'UICN, encourageant les organisations de peuples autochtones d'Afrique et d'Asie à y adhérer. Kristen Walker-Painemilla, Présidente de la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales de l'UICN (CPEES), a souligné une proposition visant à désigner un membre des peuples autochtones à un poste élu au Conseil de l'UICN, qui sera examinée à l'Assemblée des membres lors de le Congrès.

José Francisco Calí Tzay, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a souligné la vulnérabilité des peuples autochtones, mais aussi leur résilience au changement climatique. Lucy Mulenkei, Forum international autochtone sur la biodiversité, a attiré l'attention sur les recommandations du Forum pour le CMB post-2020. Walter Quertehuari Dariquebe, Réserve communale d'Amarakaeri, a décrit les efforts qui ont permis de conserver plus de 98% de la superficie de la forêt amazonienne de la Réserve.

Andrea Carmen, Directrice exécutive du Conseil international des traités indiens, a partagé des solutions, telles que le commerce des semences, la revitalisation des routes commerciales et les méthodes d'irrigation traditionnelles. Aissatou Dicko, IPACC, a présenté une étude du Burkina Faso sur les savoirs intergénérationnels, permettant aux pasteurs de s'adapter au changement climatique.

Ramiro Batzin, Asociación SOTZ'IL, a présenté le Programme mondial pour les peuples autochtones, avec cinq thèmes dont, notamment, la promotion de solutions autochtones à la crise climatique et l'influence sur les programmes post-COVID-19 pour améliorer la sécurité et les moyens de subsistance des peuples autochtones. Noelani Lee, Directrice exécutive de Ka Honua Momona, a lancé un appel à l'action, pour que, entre autres: les États reconnaissent le leadership autochtone; le secteur privé fournisse le financement; et les universités valorisent les savoirs traditionnels.

Stewart Maginnis, UICN, a réitéré le ferme soutien de l'UICN. Carlos Manuel Rodríguez, PDG du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), s'est engagé à élargir la participation autochtone à la huitième reconstitution du FEM (FEM-8). Stig Traavik, Norvège, a souligné le soutien aux programmes de protection des droits et des moyens de subsistance autochtones. Kathryn Isom-Clouse, États-Unis, a souligné le soutien de son gouvernement aux initiatives dirigées par les tribus.

Pour conclure, José Gregorio Díaz Mirabal, coordinateur des organisations autochtones du bassin de l'Amazone (COICA), a déploré la perte d'espoir et a plaidé pour que les promesses soient tenues. Solomon Kaho-ohalahala, Kua'āina Ulu 'Auamo (KUA), Hawaï, États-Unis, a offert une invocation.

Sommet mondial de la jeunesse

Le Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN (SMJ) a été modéré par Camila Perez Gabilondo, UICN, et Hannah Moosa, Directrice adjointe du Forum, Suisse.

Diana Garlytska, CoalitionWILD, a souligné la nécessité d'inclure efficacement les jeunes dans les négociations et dans le plan d'action sur les cibles, telles que la personnalité juridique, les emplois verts et la riposte à la perte de biodiversité.

Bruno Oberle a exhorté à transformer la société avec la passion des jeunes et la sagesse des communautés autochtones. Barbara Pompili a souligné le besoin urgent d'une énergie décarbonée et de changer les attitudes de la société envers l'énergie verte.

Shamila Nair-Bedouelle, Sous-directrice générale de l'UNESCO, a souligné la nécessité d'un enseignement primaire sur le changement climatique. Brighton Kaoma, Directeur du

Réseau des solutions de développement durable des Nations Unies pour les jeunes, a souligné l'inégalité des générations et a déploré le manque de volonté politique. Alisi Rabukawaqa, de l'UICN, a appelé à une augmentation des activités économiques en faveur des jeunes des pays du Sud. Ron Hallman, Président Directeur général de Canada Parks, a encouragé la création de liens entre les jeunes et la nature et la création d'engagements à vie envers la conservation.

Lors du groupe de discussion «Ancrer le résultat du SMJ: Regarder vers l'avenir», Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, a souligné la nécessité d'un financement dédié pour assurer la participation des jeunes et des communautés touchées dans les organes de prise de décision environnementale. Sarah Hanson, Youth4Nature, a déclaré que l'implication de personnes d'horizons différents permettra à leurs perspectives diverses de façonner des solutions variées aux problèmes environnementaux auxquels la société est confrontée. Johanna Lissinger Peitz, ambassadrice de Stockholm+50, Suède, a parlé des efforts visant à renforcer la participation des jeunes dans les délégations nationales, les groupes de travail et les consultations informelles.

Le groupe de discussion virtuel, «Rallier les voix des Jeunes en faveur de la Biodiversité», a fourni des mises à jour sur l'énoncé des résultats du SMJ. Manal Bidar, Maroc, a réitéré la nécessité de renforcer les capacités et de partager les connaissances afin que «les jeunes puissent devenir les leaders dont l'avenir a besoin». La princesse Laurentien des Pays-Bas a exhorté les jeunes à être «révolutionnaires» et les dirigeants à inclure les jeunes sur la scène principale pour assurer un changement tangible.

L'initiative «1 Million Youth Action Challenge» a été présentée et trois des ambassadeurs de l'initiative se sont adressés au Sommet. Clive Donnelly Omondi, Kenya, a souligné que les ODD fournissent un modèle pour un avenir durable et a indiqué que les jeunes ont le devoir collectif de les mettre en œuvre. Juan Sebastián Avella Dallos, Colombie, a déclaré que l'initiative est un mouvement d'autonomisation et d'action. Insaf Abdelmoula, Tunisie, a souligné la nécessité de passer des paroles aux actes pour construire un avenir durable.

Le Sommet s'est terminé par des présentations musicales et artistiques d'AY Young et Alex Basaraba, respectivement.

Sommet de l'action locale de l'UICN

Le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, a parlé des travaux de l'organisation sur l'intégration de la nature dans les environnements urbains et a souligné que les gouvernements infranationaux sont essentiels au succès du programme de conservation.

Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement, France, a mis en exergue les synergies d'action au niveau régional, la préservation territoriale de la nature et les contrats locaux de transition écologique.

Nicolas Furet, Secrétaire Général de Citeo, a partagé des expériences d'entités publiques et privées visant à concevoir des éco-emballages plus légers et recyclables.

Bruno Oberle a appelé à un changement transformationnel impliquant les infrastructures, les services, les investissements et les comportements. Il a souligné le rôle de toutes les parties prenantes dans la réalisation de ce changement.

Lors d'une table ronde sur le financement de la relance verte, les panélistes ont appelé à: un système économique favorable à la nature; un investissement durable dans la nature et les services écosystémiques; des mécanismes pour fournir des investissements aux autorités infranationales; et l'inclusion des communautés locales.

Concernant le déploiement des SfN, les conférenciers ont souligné que ces solutions sont essentielles pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, et qu'elles



Bruno Oberle, Directeur général de l'UICN

sous-tendent la relance post-COVID-19. Ils ont en outre mis en exergue les autorités locales comme étant des acteurs essentiels pour protéger la biodiversité et pour relier les scientifiques, les citoyens et les politiciens.

Concernant les droits environnementaux, les conférenciers ont discuté: de la nécessité pour le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies de reconnaître le droit à un environnement sain; de l'initiative «La nature pour tous»; et du rôle des autorités locales et des communautés dans la garantie des droits humains environnementaux.

Concernant l'avancement de l'urbanisme écologique, les conférenciers ont souligné: les tensions entre davantage d'espaces verts et des quartiers dynamiques et fonctionnels; l'Urban Nature Lab et l'Urban Nature Index; et le programme des parcs urbains nationaux du Canada.

Les participants au Sommet de l'action locale se sont concentrés sur les promesses d'action. Les maires et les dirigeants régionaux ont présenté des actions entreprises dans leurs villes, soulignant les efforts visant à: stimuler la biodiversité et les espèces autochtones; réhabiliter les espaces verts de Tunis; le port «vert» de Gênes; et lutter contre le fléau du plastique sur le littoral francilien. Ils ont également appelé à un nouveau plan urbain et à une coopération pour faire progresser l'atténuation du changement climatique et la protection de la nature.

En conclusion, Bérangère Abba a souligné le rôle des collectivités locales dans la protection de l'environnement et a appelé toutes les parties prenantes à travailler ensemble.

Sommet des PDG de l'UICN

Le Sommet des PDG a réuni des chefs d'entreprise du monde entier pour discuter d'idées et d'initiatives permettant de faire face aux crises urgentes et inextricablement liées de la biodiversité et du changement climatique.

Robyn Seetal, IkTaar Sustainability, a ouvert la session en soulignant que le secteur privé est un élément essentiel de la solution.

Bruno Oberle a souligné que le climat change, que la biodiversité disparaît et que les deux sont cruciaux pour la survie de l'humanité. Il a souligné que les entreprises «peuvent obtenir le meilleur résultat avec des ressources limitées».

Barbara Pompili a souligné le rôle du secteur privé, appelant à augmenter les investissements privés verts et mettant la capacité des entreprises à influencer leurs partenaires et fournisseurs vers une voie durable.

Trois tables rondes ont suivi. La première, modérée par Alan Jope, PDG d'Unilever, s'est concentrée sur la **sauvegarde de la nature à travers les chaînes de valeur**. Elle a regroupé: Florence Jeantet, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable; Marie-Claire Daveu, Kering; Madgi Batato, Vice-président exécutif, Nestlé; Adrien Geiger, Groupe L'Occitane; Rodolphe Saadé, Président-directeur général de CMA CGM; et

Solange Bankiaky-Badji, Présidente, Groupe pour les Droits et les Ressources. Les participants ont souligné: leurs initiatives et engagements respectifs en matière d'environnement; l'importance économique de la protection de la nature; et la nécessité d'une approche collective pour changer le paradigme actuel.

La deuxième table ronde, modérée par Jennifer Morris, PDG de The Nature Conservancy, s'est concentrée sur la **création de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles opportunités**. Le jury était composé de: Jean-Bernard Lévy, Président-directeur général d'EDF; Jean-Pierre Clamadieu, Engie; Harry Brekelmans, Shell; Helle Kristoffersen, première Vice-présidente, Stratégie et Intelligence économique, TotalEnergies; et Antoine Frérot, Président-directeur général de Veolia. Les participants ont souligné le besoin d'innovation et de collaboration pour renforcer les initiatives existantes et en créer de nouvelles. Ils ont présenté des plans pour la transition climatique et discuté des mesures et objectifs pertinents.

La troisième table ronde, modérée par Peter Bakker, Président directeur général, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, a parlé des voies et moyens de permettre un avenir respectueux de la nature, en passant de l'engagement à l'action. Le jury était composé de: Alexandre Ricard, Président-directeur général de Pernod Ricard; Antoine Arnault, LVMH; Nancy Tembo, Ministre des Forêts et des Ressources naturelles, Malawi; Kathy Abusow, PDG, Initiative de foresterie durable; Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF; et Carlos Manuel Rodríguez, PDG du FEM. Les participants ont discuté de leurs initiatives, y compris les pratiques régénératives et les activités d'éducation environnementale; échangé des idées sur l'établissement d'un prix du carbone pour donner un signal clair de changement; et abordé les aspects politiques, économiques et de gouvernance de la crise environnementale.

Forum de l'UICN

Le Forum comprenait plus de 600 sessions sur les aspects économiques, sociaux, scientifiques et techniques de questions couvrant les domaines thématiques du Congrès, allant de sessions thématiques et de dialogues de haut niveau à des sessions de formation et de renforcement des capacités, ainsi que des expositions et autres manifestations. La section qui suit résume les sessions d'ouverture et de clôture du Forum, les sept séances plénières thématiques introduisant et concluant les thèmes des discussions, et une sélection d'autres sessions.

Ouverture du Forum

L'ouverture du Forum, le samedi 4 septembre, a établi l'ordre du jour général des discussions sur les sept thèmes du Congrès. Jayathma Wickramanayake a modéré la discussion, organisant la discussion autour des opportunités et des moyens de les concrétiser.



Carlos Manuel Rodriguez, PDG, FEM, et José Gregorio Diaz Mirabal, COICA

Bruno Oberle a souligné que la pandémie a révélé notre relation avec la nature, qui est «notre plus grande infrastructure». Soulignant que le changement climatique est visible pour tous alors que la biodiversité «est en train de s'effacer de manière plus silencieuse», il a souligné que l'existence de l'humanité est en jeu si des mesures urgentes ne sont pas prises. Il a en outre indiqué que les plans de relance post-COVID-19 ne doivent nuire ni à la nature ni au climat, et qu'un pourcentage raisonnable doit être investi dans la reconstruction du capital naturel.

Barbara Pompili a souligné qu'il n'y aura pas de développement s'il n'est pas lié à la transition écologique. Elle a appelé à la décarbonisation, précisant que cette transition ne concerne pas les restrictions, mais les moteurs et les opportunités. Elle a développé les mesures spécifiques que les gouvernements doivent prendre, telles que la rénovation des bâtiments, la modification des marchés publics et la publicité sur l'impact environnemental.

Frans Timmermans a souligné que l'humanité a une opportunité incroyable pour une réinitialisation fondamentale, mettant en garde que si la transition n'est pas réussie, les générations futures «se livreront à des guerres pour l'eau et pour la nourriture». Il a indiqué que les marchés ne peuvent pas tout résoudre, appelant à réinventer la réglementation.

Ana María Hernández Salgar, Présidente de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), a appelé à des passerelles institutionnelles entre les communautés médicales, vétérinaires et de conservation pour réduire le risque de futures pandémies. Elle a réitéré les liens entre biodiversité, changement climatique et santé, appelant à l'intégration des considérations de biodiversité dans tous les secteurs.

Christine Lagarde a souligné l'impératif de supprimer les subventions aux énergies fossiles et de fixer un prix du carbone. Elle a énuméré trois facteurs qui incitent les banques centrales à intégrer le climat dans la politique monétaire: la priorisation de la science; l'activisme, en particulier chez les jeunes; et les mécanismes de responsabilisation.

Nisreen Elsam, Groupe consultatif des jeunes sur le changement climatique du Secrétaire général des Nations Unies, a souligné que la diffusion des connaissances était la première étape du développement de la solidarité nécessaire pour faire face à la crise environnementale. Elle a souligné la nécessité d'une action audacieuse de la part de toutes les régions, en particulier des grands pollueurs.

Yannick Glemarec, Directeur exécutif du Fonds vert pour le climat (FVC), a convenu que l'écologisation de la relance économique est essentielle. Il a souligné que les pays en développement ont besoin d'accéder à la finance verte, notant que jusqu'à 4 000 milliards de dollars devraient être détournés des activités non durables chaque année.



Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la CCNUCC



Loïc Fauchon, Président du Conseil Mondial de l'Eau

Plénières thématiques d'ouverture

Droits et Gouvernance: Cette session a été modérée par Valérie Dekimpe, journaliste audiovisuelle. Elle comportait un groupe de discussion multiculturel, qui a échangé des points de vue sur l'interconnexion entre les droits, la gouvernance équitable des ressources naturelles et la conservation de la nature.

Carlos Manuel Rodríguez, FEM, a souligné la nécessité: de reconnaître pleinement les peuples autochtones en tant qu'acteurs politiques; d'investir massivement dans la bonne gouvernance au niveau national; et de remédier aux défaillances institutionnelles. José Gregorio Díaz Mirabal, COICA, a souligné la motion visant à protéger 80% de l'Amazonie d'ici 2025, encourageant le respect des droits politiques et territoriaux des peuples autochtones. Se concentrant sur le rôle des femmes en tant que gardiennes de la biodiversité, Cécile Ndjebet, Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts, a souligné l'importance de la prise en compte et de l'inclusion du genre, ainsi que celle de la sécurité foncière.

David Boyd, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains et l'environnement, a souligné que les droits humains doivent être placés au cœur de toutes les actions de conservation, affirmant que le modèle économique existant «est en train de faire la guerre à la nature».

Melinda Janki, Justice Institute Guyana, a décrit les efforts déployés pour lutter contre le forage pétrolier offshore en Guyane, soulignant que les droits doivent être protégés par la loi pour être correctement respectés. Victoria Tauli-Corpuz, fondatrice de la Fondation Tebtebba, a souligné l'efficacité de la gouvernance autochtone et a déclaré que les droits des peuples autochtones sont essentiels pour un avenir durable.

Changement climatique: La Directrice générale adjointe de l'UICN, Grethel Aguilar, a modéré cette session. Barbara Pompili a déclaré que «la nature est un allié climatique, pas un réceptacle passif de politiques».

Évoquant la prochaine 26e session de la Conférence des Parties (COP 26) à la CCNUCC, Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a appelé à mobiliser des investissements neutres ou positifs en matière de biodiversité pour l'action climatique. Laurent Fabius, Président de la COP 21 de la CCNUCC, a déclaré que la COP 26 doit mettre en œuvre et renforcer, et non réinventer, l'Accord de Paris. Nigel Topping, champion de haut niveau de l'action climatique des Nations Unies, Royaume-Uni, a exhorté à transformer l'ambition en action fondée sur la science.

S'agissant des efforts nationaux, Nancy Tembo, Ministre des Forêts et des Ressources naturelles du Malawi, a décrit les initiatives visant à garantir que les communautés dirigent la régénération des forêts. Patricia Danzi, Directrice générale de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, a mis l'accent sur l'engagement avec le secteur financier en faveur de la conservation de la nature.

Mina Setra, Alliance des peuples autochtones de l'archipel, a appelé à combiner nature et solutions communautaires. Harry Brekelmans, Royal Dutch Shell, a présenté la stratégie à quatre piliers de l'entreprise: viabilité financière; respect de la nature; alimentation des vies; et zéro émission à l'horizon 2050.

Systèmes économiques et financiers: Marianne Haahr, Directrice exécutive, Green Digital Finance Alliance, a modéré la séance. Bruno Oberle a souligné l'existence d'énormes opportunités, potentiellement issues de la transformation du secteur industriel, qui pourraient égaler un plan Marshall multiplié par 100.

Déplorant une biosphère stressée au-delà de l'imagination, Partha Dasgupta, Université de Cambridge, a exhorté les entreprises à divulguer les risques posés tout au long des chaînes d'approvisionnement pour permettre aux consommateurs de prendre des décisions éclairées.

Deux groupes de discussion ont suivi. Le premier était axé sur **la relance économique fondée sur la nature**. Il comprenait Elliott Harris, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; Jennifer Morris, PDG, The Nature Conservancy; Magali Anderson, Holcim; Antoine Sire, BNP Paribas; et Yannick Glemarec, FVC. Les discussions ont porté sur les points suivants: établir une correspondance entre les investissements privés favorables à la nature et les financements publics; procéder à des échanges de dettes contre projets en faveur de la nature; assurer une meilleure comptabilité des services écosystémiques; et établir des critères de prêt fondés sur la nature.

Le deuxième groupe de discussion s'est penché sur **les déclencheurs d'action**. Il comprenait les intervenants suivants: Baomiatotse Vahinala Raharinirina, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, Madagascar; Kevin Urama, Institut africain de développement; Preston Hardison, Fondation Tebtebba; Raffaello Cervigni, Banque mondiale; et Robyn Seetal, IkTaar Sustainability. Les discussions ont porté sur les bilans de simulation de crise, l'intégration de la nature dans les critères de prêt, le financement pour la nature et l'implication des jeunes et des peuples autochtones dans la prise de décision.

Eau douce: Cette session a été modérée par Paul Logan, biologiste marin. Ouvrant la session, Loïc Fauchon, Président du Conseil Mondial de l'Eau, a fait observer que l'eau est au centre des SfN, même si elle n'est souvent pas prioritaire en tant que telle.

Bérangère Abba a souligné les efforts nationaux pour restaurer et purifier les ressources en eau, y compris les plans directeurs pour le développement et la gestion de l'eau.

Elizabeth Maruma Mrema, Secrétaire exécutive de la CDB, a souligné les menaces pesant sur l'eau douce, signalant que la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau est concentrée sur l'approvisionnement en eau à usage domestique sans garantir l'intégrité des fonctions de l'eau.

Martha Rojas Urrego, Secrétaire générale de la Convention de Ramsar sur les zones humides, a décrit le rôle des zones humides en tant que puits de carbone les plus efficaces, essentiels pour la purification et la recharge de l'eau, et pour soutenir d'autres objectifs de développement.

Les groupes de discussion ont en outre souligné: l'eau en tant qu'«habitat caché», avec sa propre faune et flore uniques; la nécessité de reconsidérer l'utilisation de l'eau et d'adopter des technologies émergentes; la stratégie du FVC pour conserver et réutiliser l'eau grâce à des mécanismes de financement innovants; des mesures pour intégrer la gestion de l'eau et la protection des écosystèmes; le soutien des Pays-Bas à la gestion des bassins hydrographiques; et le rôle des jeunes dans la protection de la biodiversité des eaux douces.

Océans: Jessica Nabongo, The Catch Me If You Can, a ouvert la session. Peter Thomson, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'océan, a souligné le rôle de l'océan dans la sécurité humaine et a encouragé tout le monde à soutenir la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. De nombreux intervenants ont présenté des initiatives, dont l'objectif zéro fuite de plastique en France d'ici 2030, la gouvernance en haute mer et la conservation de l'océan Antarctique.

Au cours du groupe de discussion axé sur la science, les conférenciers ont présenté de nouveaux outils, notamment l'indice mondial de la pêche et le gestionnaire marin, qui, respectivement, évalueront les stocks de poissons à l'échelle mondiale et suivront les activités de pêche par satellite. Les conférenciers ont souligné que des données de meilleure qualité et plus accessibles sont nécessaires pour faire progresser la pêche dans une direction durable. Ils ont ajouté que les connaissances locales de tous les praticiens doivent être incluses dans ces outils et évaluations, ainsi que des financements plus innovants pour promouvoir la gestion durable des pêches, par exemple, par le biais de subventions, de mécanismes de financement mixte et d'une divulgation accrue des risques.

Paysages: Anna Jones, journaliste, a modéré la session. Harvey Locke, Président du groupe de travail de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (CMAP) au-delà des objectifs d'Aichi, a appelé à lier les actions menées dans le cadre des programmes sur le climat et sur la biodiversité, et a exhorté toutes les conventions des Nations Unies à adopter un objectif de haut niveau visant à atteindre un monde équitable et positif pour la nature et neutre en carbone. Cristelle Pratt, Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a appelé à: un rééquilibrage des stratégies de croissance économique; l'adoption d'une approche holistique des systèmes alimentaires; et la garantie de la mise en œuvre des engagements environnementaux.

Josefa Tauli, Global Youth Biodiversity Network (GYBN), a déclaré que la diversité biologique et culturelle sont trop souvent considérées comme opposées, bien qu'en réalité elles se renforcent mutuellement, car les PACL stockent et préservent la biodiversité depuis des millénaires. Christiane Laibach, KfW Development Bank, a appelé à davantage de financements du secteur privé pour lutter contre la dégradation des écosystèmes et veiller à ce que ce financement atteigne le monde en développement. Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, a déclaré que la conservation et la croissance humaine peuvent être atteintes, et que l'utilisation des terres est un bon indicateur de la capacité d'une économie à rapprocher les gens et la nature.

Connaissance, innovation et technologie: Penelope Smart, UICN, a ouvert la session. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, France, a souligné l'importance de la connaissance pour les progrès continus de la conservation. Smart a déclaré que les normes doivent être applicables toujours et partout.

Craig Hilton-Taylor, UICN, et Emily Nicholson, Deakin University, ont respectivement présenté la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées et la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN.

Andy Plumtre, BirdLife International, a expliqué que la désignation de zone clé pour la biodiversité répond au besoin d'un cadre unificateur pour étudier les sites importants pour la biodiversité. Lauren Weatherdon, Centre mondial de suivi de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC), a parlé de l'initiative Protected Planet, qui est une agrégation de bases de données locales et nationales sur les aires protégées terrestres et marines (APTM). Edward Ellis, Integrated biodiversity assessment tool

(Outil intégré d'évaluation de la biodiversité), a donné un aperçu de l'Outil et de son application pour générer des informations sur la biodiversité mondiale.

Shaikha Salem Al Dhaheri, Secrétaire générale de l'Agence pour l'environnement, Abu Dhabi, Émirats arabes unis, a déclaré qu'il existe nombre d'opportunités et de défis pour l'utilisation des données et des outils de connaissance de l'UICN. Olivier Langrand, Directeur exécutif du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, a souligné l'importance d'utiliser les données et les outils disponibles pour garantir un financement efficace. Stuart Butchart, BirdLife International, a déclaré que les indicateurs sont essentiels pour suivre les progrès de la mise en œuvre. Seynabou Ba, Fondatrice et PDG, ESG Africa, a parlé de l'utilisation des produits de connaissance de la biodiversité et de la conservation dans le secteur privé.

Sessions choisies du Forum

Mise à jour sur la Liste rouge de l'UICN: Bruno Oberle a déclaré que la dernière évaluation est porteuse d'espoir, citant des preuves montrant que certaines populations de thon sont en train de se rétablir lentement.

Penelope Smart a déclaré que la nature est en difficulté, soulignant la nécessité d'une bonne intelligence et d'informations fondées sur une science solide pour résoudre le problème, ce qui est l'objectif de la Liste rouge de l'UICN. Beth Polidoro, Arizona State University, a déclaré que les données concernant la récupération du thon montrent qu'une pêche durable est possible.

Parmi les sujets évoqués par les participants: les critères utilisés pour les évaluations; une augmentation des requins et des raies répertoriés comme menacés; et l'inscription de plus de 4 000 nouvelles espèces, dont des arbres et des champignons.

Dialogue sur la spiritualité et la nature: responsabilité, inspiration et changement de comportement: cette session a été modérée par Grethel Aguilar. Le cardinal Peter Turkson, Premier préfet du Vatican, a déclaré que l'humanité s'est trompée en essayant de contrôler et de dominer la Terre, plutôt que de la conserver et la protéger pour s'assurer qu'elle puisse continuer à soutenir la vie humaine. Olga Letykai-Csonka, ethnologue, a déclaré que la nature est animée et vivante, et a souligné la nécessité de vivre spirituellement en harmonie avec la nature. Soulignant que la majorité de la population mondiale est spirituelle ou religieuse, Thomas Schirmacher, Secrétaire général et PDG de l'Alliance évangélique mondiale, a déclaré que le changement sociétal a besoin d'un soutien spirituel et religieux, promouvant la compréhension que la protection de la nature fait partie de la foi.

Matthieu Ricard, Fondateur de Karuna-Shechen, a déclaré que tout est interconnecté et que l'humanité doit œuvrer pour une justice sociale accrue et une harmonie durable avec la nature. Fazlun Khalid, Fondateur de la Fondation islamique



Todd Kuiken, Université étatique de la Caroline du Nord

pour l'écologie et les sciences de l'environnement, a déploré que les humains aient transformé la Terre d'une source à nourrir en une ressource à exploiter. Il a déclaré que la société doit se déconnecter du consumérisme, s'éloigner d'un programme de croissance qui pille la Terre de ses ressources naturelles. Sadhvi Bhagawati Saraswati, Parmarth Niketan, Inde, a déclaré que la société doit reconnaître l'unité au lieu de la séparation, et passer du «moi au nous, du mal-être au bien-être». De nombreux orateurs ont souligné la règle d'or consistant à traiter son voisin comme soi-même comme étant essentiel à la conservation.

Le cardinal Turkson a clôturé la session, avec des réflexions sur la nécessité de passer d'un état d'esprit de domination à un état d'esprit de compassion. Il a rappelé au public qu'il est essentiel de respecter la dignité de la nature et de travailler ensemble pour prendre soin de notre foyer commun.

Frontières génétiques pour la conservation: Cette session, modérée par Julie Shapiro, Keystone Policy Center, s'est concentrée sur la biologie synthétique. Shapiro a expliqué qu'en 2016, les membres de l'UICN ont demandé une évaluation des applications de la biologie synthétique, pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. De nombreux membres du Groupe de travail de l'UICN sur la biologie synthétique et la conservation de la biodiversité ont participé à cette session.

Kent Redford, Archipelago Consulting, a présenté le cadre de l'évaluation des frontières génétiques pour la conservation. Il a déclaré que ce problème affecte profondément deux groupes distincts de personnes: celles qui ne peuvent pas imaginer que davantage de technologie puisse aider la nature, la nature étant déjà gravement affectée par la technologie; et celles qui trouvent de l'espoir dans de nouveaux outils potentiels. Lydia Slobodian, Université de Georgetown, a présenté les principaux points du chapitre consacré à la gouvernance de l'évaluation, soulignant les défis associés à la définition de la biologie synthétique comme étant basée sur un processus ou un produit, un manque de clarté sur les juridictions nationales et la problématique de l'accessibilité de la biologie synthétique.

Elizabeth Bennett, Wildlife Conservation Society, s'est concentrée sur les applications destinées aux avantages de la conservation, mettant l'accent sur les risques et les avantages. Au sujet de l'atténuation des menaces posées, elle a mis en exergue les applications de la technologie du forçage génétique pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes et le potentiel de produire des espèces génétiquement identiques, luttant ainsi contre le commerce des espèces sauvages. Concernant l'adaptation des espèces, elle a souligné l'augmentation de la résilience génétique et la lutte contre les maladies.

Hilde Eggermont, Coordinatrice Stratégique, Plateforme Belge de la Biodiversité, a abordé les applications non directement destinées aux avantages de la conservation. Faisant état des conséquences positives et négatives potentielles, elle a souligné: les applications pour la lutte antiparasitaire; le génie environnemental, y compris la biorestauration et l'exploitation bio-minière; et l'évolution des frontières en biologie synthétique.

Dan Tompkins, Predator Free 2050 Limited, a mentionné l'existence d'importantes lacunes dans les connaissances et la nécessité d'une sensibilisation accrue aux conséquences potentielles afin de mieux éclairer les discussions futures. Concernant les conséquences imprévues, il a souligné les impacts potentiels sur les espèces non ciblées, l'équité mondiale et l'auto-détermination des peuples autochtones. Ann Kingiri, Centre africain d'études technologiques, a axé son intervention sur les applications agricoles et les avantages potentiels, notamment la résistance aux maladies et l'éradication des espèces envahissantes.

Aroha Mead s'est concentré sur le besoin d'un processus de renforcement de la confiance avec les peuples autochtones avant



Bruno Oberle, Directeur général de l'UICN

de discuter du partage des avantages technologiques. Aileen Lee, Gordon and Betty Moore Foundation, a exhorté les écologistes à ne pas rester sur la touche en refusant le partage des avantages, mais à adopter une démarche proactive de la biologie synthétique.

Todd Kuiken, Genetic Engineering and Society Center, Université étatique de la Caroline du Nord, a souligné les récentes activités de la CDB liées à la biologie synthétique, y compris le groupe spécial d'experts techniques sur la biologie synthétique.

Thomas Brooks, UICN, a présenté des réflexions sur la manière dont la communauté de la conservation devrait s'engager avec les secteurs de l'industrie ou de l'agriculture, dans lesquelles la conservation n'est pas toujours une priorité. Il a souligné que le débat sur la biologie synthétique ne se déroule pas dans le contexte d'un environnement vierge, citant des exemples où la conservation traditionnelle n'a pas de réponses efficaces documentées.

Le débat qui a suivi a porté sur: l'évaluation des risques et avantages potentiels; les enseignements du passé tirés du développement technologique; l'octroi d'une priorité aux techniques de conservation traditionnelles avant d'appliquer de nouvelles technologies; et le point de savoir si un mécanisme de gouvernance pourrait potentiellement arrêter les applications de biologie synthétique.

Débloquer une relance fondée sur la nature: Comment reconstruire après la pandémie: Keith Tuffley, Citi, a modéré la session. Bruno Oberle a appelé à des investissements qui n'aggravent pas la crise de la biodiversité et qui réservent au moins 10% au profit direct de la nature. Rémy Rioux, Agence française de développement, a déclaré que la formation en SfN peut permettre aux acteurs financiers d'augmenter les ressources financières favorables à la nature.

Deux groupes de discussion ont suivi. Le premier a examiné **la façon de débloquer un développement positif pour la nature**. Il comprenait Mari Pangestu, Banque mondiale; Odile Renaud-Basso, Présidente, Banque européenne pour la reconstruction et le développement; Yannick Glemarec, FVC; Izabella Teixeira, Groupe international sur les ressources, PNUE; et Achim Steiner, PNUD. Les discussions ont porté sur: une approche intégrée et globale de l'économie; et la nécessité de mesurer et gérer les risques posés à la nature par le biais du Groupe de travail sur les divulgations financières liées à la nature. Tuffley a conclu que bien qu'il n'y ait pas de pénurie de capitaux, les capitaux doivent être réorientés vers un développement favorable à la nature, qui génère des co-avantages pour la biodiversité et pour les moyens de subsistance.

Le deuxième groupe de discussion s'est concentré **sur les stratégies de relance après la pandémie**, s'inspirant de divers secteurs économiques. Il comprenait: Baomiavotse Vahinala Raharinirina, Ministre de l'Environnement et du Développement



Martha Rojas Urrego, Secrétaire générale de la Convention de Ramsar sur les zones humides

Madagascar; Najib Balala, Secrétaire du Cabinet chargé du tourisme et de la faune, Kenya; Han Jeoung-ae, Ministre de l'Environnement, République de Corée; Victoria Tauli-Corpuz; et Patrick Odier, Banque Lombard Odier & Co. Les discussions ont porté sur: la collaboration avec les communautés locales pour préserver la nature et prioriser la création de chaînes de valeur qui n'aggravent pas la crise de la biodiversité; la nécessité de créer des emplois, d'investir dans la conservation et le tourisme et de répondre aux besoins de financement de ces secteurs après la pandémie; le Green New Deal de la République de Corée et les stratégies différenciées pour se remettre de la COVID-19; l'impératif de placer les droits humains au centre de la conservation; et la façon dont le secteur financier peut inciter les consommateurs à investir dans les SfN.

Cadre mondial de la biodiversité post-2020: recette pour le succès: Cette session de quatre heures s'est concentrée sur le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) post-2020, qui est en cours de négociation dans le cadre de la CDB. Se déroulant juste après la conclusion de la troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la CDB sur le CMB post-2020, la session hautement interactive visait à s'assurer que le projet de cadre est «adapté» pour faire face à la crise de la biodiversité et atteindre le changement transformationnel nécessaire avec des étapes de mise en œuvre concrètes. Les participants ont écouté les principales déclarations puis se sont réunis en 11 groupes de discussion pour examiner les voies et moyens de renforcer le libellé sur les éléments proposés du CMB.

La Modératrice Jane Smart a ouvert la session, décrivant son format et soulignant que les résultats de la session éclaireront le Manifeste de Marseille, principal document final du Congrès. Elle s'est concentrée sur les réunions du Groupe de travail à composition non limitée de la CDB, décrivant les sujets difficiles, y compris la mobilisation des ressources.

Bruno Oberle a souligné que «nous avons une opportunité unique et finale de résoudre le problème». Faisant état de la complexité des questions liées à la biodiversité, il a déclaré que les négociateurs doivent ressentir la pression politique pour parvenir à un résultat probant. Il a souligné la nécessité de réduire la pression sur les ressources naturelles et de réinvestir dans la nature. Il a affirmé que les efforts seront vains s'ils ne sont pas accompagnés d'une mobilisation efficace des ressources. Oberle a souligné la nécessité de clarifier les questions de savoir: qui fournira les fonds; si l'argent public ou privé sera utilisé et quel serait l'équilibre entre les deux; et quels types de canaux de financement seront utilisés.

Carlos Manuel Rodriguez a déclaré que lors de la planification du CMB, l'analyse des Objectifs d'Aichi doit se poursuivre, en particulier en ce qui concerne ce qui n'a pas fonctionné. Il

a souligné que «notre échec institutionnel majeur est l'une des principales raisons de notre incapacité collective à faire face à la crise de la biodiversité». Il a précisé que, contrairement à d'autres secteurs, comme l'éducation ou la santé, trop d'agences gèrent les ressources naturelles, et a appelé à une approche du paysage institutionnel. Il a conclu en disant: «si nous sommes intelligents et comprenons les points d'entrée politiques et économiques, je suis optimiste que nous serons positifs pour la nature d'ici 2030 et en bonne voie pour être neutres en carbone et sans pollution».

Marco Lambertini, Directeur général du World Wide Fund for Nature International, a souligné «c'est notre dernière chance et il n'y a pas de place pour le compromis», appelant à une action fondée sur la science. Il a mis en exergue la nécessité de comprendre les conséquences de l'urgence planétaire, non seulement sur le monde naturel, mais aussi sur nos vies, notre économie, notre société et notre santé. Il a expliqué qu'un tiers de la main-d'œuvre mondiale est tributaire d'écosystèmes sains, et a fait état des progrès réalisés dans la compréhension de l'importance de connecter les programmes d'environnement et de développement. Lambertini a souligné que la transition requise n'entraîne pas seulement des risques, mais aussi des opportunités; et que tout en évitant l'effondrement, l'humanité a la possibilité de promouvoir une croissance durable et équitable. Il a déclaré que «nous devons nous concentrer sur ce qui est nécessaire, pas sur ce qui est politiquement négociable», et tenir les dirigeants responsables de l'augmentation de l'ambition au niveau nécessaire. Il a exhorté à maintenir l'objectif 30 par 30 de protéger 30% de la planète d'ici 2030; à convenir du mécanisme de mise en œuvre; et à se concentrer plutôt sur 2030, que de «reporter les engagements à plus tard».

Martha Rojas Urrego a présenté le rôle des conventions liées à la biodiversité dans le CMB. Elle a souligné «qu'une crise sans précédent nécessite des efforts sans précédent pour inverser la tendance». Tout en convenant que la coopération peut être difficile, car chaque convention a son propre univers, elle a souligné que «nous devons tous travailler vers le même objectif». Elle a suggéré: d'aligner les plans stratégiques des conventions pertinentes; d'élaborer des programmes de travail collaboratif et de renforcer les synergies existantes; et d'utiliser des ensembles communs d'indicateurs pour mesurer les progrès. Elle a conclu en soulignant que le CMB devrait être un cadre pour tous, y compris les conventions liées à la biodiversité, tout en évitant la duplication des efforts.

Les participants ont discuté: des moyens de formaliser la collaboration sur les programmes de travail des conventions liées à la biodiversité; de voies et moyens plus efficaces d'impliquer un public plus large; et des positions et initiatives de la Chine en tant que pays hôte de la prochaine COP15 de la CDB. Ils se sont ensuite réunis en 11 groupes restreints et, suite aux délibérations, ont rendu compte des principaux messages retenus.

S'agissant des synergies entre les accords environnementaux multilatéraux, les propositions ont englobé la reconnaissance explicite des accords mondiaux et régionaux en tant que mécanismes de mise en œuvre clés pour le CMB.

Concernant les objectifs 2050 et le jalon 2030, les recommandations comprenaient: pour ce qui concerne les objectifs zéro extinction d'ici 2050 dans tous les groupes taxonomiques et la garantie de l'intégrité de tous les écosystèmes d'ici 2050; et pour ce qui concerne le jalon, un gain net de connectivité de zone et d'intégrité des écosystèmes naturels d'au moins 30%.

Au sujet de la relation entre les éléments du CMB et la mise en œuvre au niveau national, le groupe a proposé: d'inclure une référence à la désagrégation des objectifs mondiaux au niveau national et de les rendre spécifiques au contexte; d'intégrer des incitations pour déterminer et mettre en œuvre des objectifs nationaux; d'aligner les mécanismes de communication et de



Patricia Zurita, PDG de BirdLife International

veiller à la complémentarité avec d'autres processus; et de prendre des mesures concrètes pour assurer la mise en œuvre des objectifs mondiaux au niveau national.

Concernant les outils et les solutions pour la mise en œuvre et l'intégration, les suggestions ont englobé: la clarification de la signification du terme «valeurs» de la biodiversité, de la façon dont elles sont mesurées et de la manière de capturer les valeurs non monétaires; le placement d'un accent sur les approches sectorielles, y compris une feuille de route, une trajectoire et des critères clairs, une réglementation sectorielle et des objectifs contraignants; et l'examen des voies et moyens de mesurer la dépendance et les impacts des entreprises sur la biodiversité.

Au sujet de l'énoncé de la vision et de la mission, le groupe a proposé d'inclure: comme vision, que d'ici 2050, la biodiversité sera valorisée, conservée, restaurée et utilisée à bon escient; et, comme mission, la prise de mesures urgentes dans l'ensemble de la société pour conserver et utiliser durablement la biodiversité, et la garantie d'un partage juste et équitable des avantages de l'utilisation des ressources génétiques.

En ce qui concerne les points de vue et les rôles des parties prenantes, y compris les PACL et la société civile, les suggestions ont englobé: l'insertion d'une formulation plus ambitieuse sur le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE); l'adoption d'une approche fondée sur les droits humains; et l'ajout d'un libellé sur l'inclusion des espaces civiques comme condition habilitante.

Au sujet des aires protégées (AP), les participants ont proposé: de désigner au moins 30% de la Terre comme AP, d'ici 2030, tout en reconnaissant que jusqu'à 50% peuvent être nécessaires; et d'intégrer les ressources en eau douce.

Le groupe a suggéré d'élaborer un cadre de suivi et de l'adopter parallèlement aux objectifs et aux cibles.

Concernant les objectifs d'action pour l'horizon 2030, les participants ont suggéré d'inclure des plans spatiaux positifs explicites pour la biodiversité ciblant la connectivité des écosystèmes et les zones clés pour la biodiversité, ainsi que la reconnaissance de mécanismes de protection pour les PACL.

Au sujet de la réduction des menaces posées à la biodiversité, le groupe a appelé à une formulation inclusive lors de la discussion sur les espèces, portant à la fois sur «la faune, la flore, les champignons et autres organismes», et incluant, dans le préambule, les raisons pour lesquelles les espèces devraient être intégrées dans le CMB. Une ambition croissante avec une référence explicite à l'objectif zéro extinction a également été suggérée.

Pour ce qui concerne la satisfaction des besoins des communautés par l'utilisation durable et le partage des avantages, les recommandations ont englobé: l'amélioration de la référence aux moteurs culturels et spirituels et aux raisons de la conservation de la nature; l'insertion d'une référence plus

explicite à l'équité, à la diversité et à l'inclusion; et l'insertion d'une référence claire aux SfN.

Mechtild Rössler, directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, a présenté des réflexions sur rapports des petits groupes, se concentrant sur l'intégration des outils et des solutions, et sur les enseignements tirés des échecs passés. Elle a déclaré que le cadre a besoin d'un leadership clair et qu'il devrait donner la priorité à la mise en œuvre. Elle a ajouté que son bureau alignera ce travail avec la prochaine COP de la CDB en Chine, et que les principaux résultats de cette session devraient être inclus dans le Manifeste de Marseille.

Au cours des questions et observations concluantes, de nombreux participants se sont concentrés sur le potentiel de surcharge des cibles, chose qui, selon certains, risquait de les affaiblir, et ont suggéré un ensemble distinct d'indicateurs pour mesurer le succès, et de se concentrer sur la mise en œuvre. Plusieurs membres se sont dits préoccupés par le temps qu'il faudrait pour atteindre les cibles. Smart a suggéré que les membres contribuent aux résultats des groupes de discussion et aux principales formulations du Manifeste de Marseille. Elle a en outre suggéré de se concentrer sur les liens avec les conventions relatives à la biodiversité et à la CCNUCC.

La transition vers une agriculture durable: pour les populations, l'alimentation et la nature: Cette session, co-organisée par l'UICN et la Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres, a discuté de la production alimentaire durable pour une population croissante et de l'importance d'inclure toutes les parties prenantes pour parvenir à des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Alberto Arroyo Schnell, UICN, a ouvert la session. Définissant le contexte, le modérateur Seth Cook, Food and Land Use Coalition, a déclaré que les systèmes agricoles modernes ont produit de graves impacts tels que la toxicité, la pollution et la dégradation des sols, qui sont aussi graves que le changement climatique mais qui ne bénéficient pas d'une attention suffisante.

Janez Potočnik, Groupe des ressources internationales du PNUE, a souligné la relation non durable de l'humanité avec la nature, découlant de l'incapacité à reconnaître que l'humanité est ancrée dans la nature et non extérieure à celle-ci. Il a déploré le «charmant suicide de masse orchestré par la main invisible des marchés» et a déclaré que nous devons cesser de semer la confusion chez les consommateurs en leur demandant de se comporter de manière responsable tout en leur faisant payer plus cher pour ce faire. Il a souligné que le bien-être et le développement économique dépendent du respect des frontières de la planète et du traitement responsable de la nature.

Les conférenciers ont ensuite partagé des exemples de modèles agro-écologiques qui fonctionnent avec, et non contre, la nature.

Patricia Zurita, PDG de BirdLife International, a décrit les initiatives qui soutiennent les producteurs de viande d'Amérique latine pratiquant des méthodes d'agriculture culturelle vieilles de 800 ans, qui maintiennent les prairies, et les agriculteurs africains cultivant du cacao de haute qualité sans aggraver la déforestation.

Giulia Di Tommaso, PDG de CropLife International, a parlé de l'agriculture de précision numérique et des projets exploitant la science et le partage de données pour promouvoir la santé des sols et réduire les impacts des ravageurs des plantes.

Dinesh Balam, Watershed Support Services and Activities Network, a démontré comment le retour aux cultures traditionnelles comme le mil a: développé les économies locales dans l'Orissa, en Inde; l'autonomisation de collectifs d'agriculteurs et de femmes; et une meilleure nutrition, tout en utilisant moins d'intrants.

Sue Pritchard, Directrice de la Commission de l'alimentation, de l'agriculture et de la campagne, a parlé des approches agro-écologiques qui éliminent les pesticides et les engrais synthétiques, adaptent les régimes alimentaires et luttent contre

les déchets, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre sans compromettre la sécurité alimentaire.

Les conférenciers ont souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes, en particulier les jeunes agriculteurs, de soutenir la transition vers une agriculture durable. Ils ont parlé: d'approches transparentes et fondées sur la science; de l'utilisation des données et de la co-création de connaissances avec les agriculteurs; du besoin de mettre l'accent sur la santé des sols et sur les pratiques de régénération; du besoin de passer de l'approche de compartimentation à une approche de pensée systémique; de la nécessité de reconsidérer les modèles économiques qui maintiennent des millions de personnes dans la pauvreté tout en surexploitant les ressources; et du besoin de promouvoir un changement de comportement pour augmenter la demande d'aliments produits de manière durable. Ils ont exhorté à mettre fin aux subventions perverses qui permettent une agriculture destructrice et favorisent la baisse du prix des aliments et l'appauvrissement des agriculteurs, appelant à la place à des normes vertes appliquées par le biais d'accords commerciaux internationaux.

Zurita a déclaré que l'innovation ne nécessite pas plus de machines et de produits chimiques, mais qu'elle peut signifier un retour à la nature et la promotion de pollinisateurs et de sols plus sains.

Ambition élevée pour les aires protégées: transformer les engagements en actions: Le Modérateur Carlos Manuel Rodriguez a expliqué que la session réfléchissait aux défis de la mise en œuvre du CMB et à la manière dont il peut être mis en œuvre pour atteindre l'objectif 30 par 30.

Bérangère Abba a déclaré qu'un partage d'informations plus intersectoriel est nécessaire pour assurer la coopération et la cohérence des politiques, affirmant que la mise en œuvre des politiques doit être inclusive à tous les niveaux.

Andrea Meza Murillo, Ministre de l'Environnement et de l'Énergie, Costa Rica, a décrit les plans et les défis liés à l'augmentation des AMTP du Costa Rica de 2% à 30% cette année. Elle a déclaré que les AP terrestres ont catalysé l'économie verte et que les AMP feront de même pour l'économie bleue.

Ivete Maibaze, Ministre des Terres et de l'Environnement, Mozambique, a souligné que 25% du pays est protégé et a présenté des plans pour atteindre 30%. Elle a présenté les activités entreprises dans le parc national de Gorongosa, notamment la création de zones communautaires.

Kazuaki Hoshino, ministre de l'Environnement, Japon, a déclaré que l'utilisation d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) sera essentielle pour atteindre l'objectif de 30 par 30. Il a souligné le rôle potentiel de l'Initiative Satoyama dans l'identification d'AMCE.

Aminath Shauna, Ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Technologie, Maldives, a déclaré

que les SfN, l'accès au financement et à la technologie, et l'utilisation durable des ressources marines seront essentiels pour que les Maldives atteignent l'objectif de 30%.

Au sujet du rôle de l'UICN dans le soutien de l'objectif 30 par 30, Bruno Oberle a décrit deux fonctions principales: fournir des données pour la mise en œuvre de la conservation; et transformer les données en normes. Il a souligné que cela garantira que les AP sont au bon endroit et qu'elles sont connectées, gérées efficacement et régies équitablement.

Le débat qui a suivi a porté sur: la manière dont la France travaille avec les régions à méga biodiversité; le financement intégré pour les SfN; la conservation communautaire; les défis rencontrés par les Maldives dans le maintien d'une pêche au thon durable en raison de ressources limitées; et la vision du Japon pour améliorer l'efficacité de la gestion des AP.

Défenseurs de l'environnement: comment soutenons-nous et mobilisons-nous notre communauté pour répondre plus efficacement? Cette session s'est concentrée sur les défenseurs de l'environnement et les menaces auxquelles ils sont confrontés, notamment la violence, la criminalisation, l'intimidation et le meurtre. La réunion s'est ouverte par une bénédiction traditionnelle de Manari Ushigua, chef spirituel de Sápara, rejoint par des chefs autochtones de la COICA et une chanson hawaïenne à la mémoire des 331 défenseurs de l'environnement tués en 2020.

La Modératrice Kristen Walker-Painemilla a invité les participants à réfléchir collectivement à la manière d'éliminer la criminalisation des défenseurs de l'environnement et à rechercher des solutions à ce problème urgent.

Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a affirmé que les attaques contre les défenseurs de l'environnement sont sous-déclarées et que souvent elles ne font pas l'objet d'enquêtes ou de poursuites. Elle a souligné que l'UICN peut aider à promouvoir les réseaux de protection, mettant en exergue la nécessité d'élaborer un plan d'action pertinent. Elle a souligné l'importance de la collecte de données et de la sensibilisation pour protéger systématiquement les défenseurs de l'environnement, et la mise en place d'un cadre solide et inclusif.

José Gregorio Díaz Mirabal a appelé tout le monde à se souvenir de ceux qui ont été tués pour avoir défendu l'environnement et a demandé que justice soit faite, que les dispositions de la Convention de Minamata sur le mercure soient respectées et que la Cour internationale de justice reconnaisse les crimes contre la nature. Exprimant son inquiétude face aux récents assassinats de défenseurs de l'environnement au Kenya, Winnie Sengwer, Defenders Coalition, Kenya, a parlé du travail de son organisation pour protéger le bien-être et renforcer les capacités des membres de la communauté autochtone locale.

Grethel Aguilar a remis en question les progrès accomplis dans la protection des droits des défenseurs de l'environnement, signalant que plus de défenseurs ont été tués en 2020 que les années précédentes. Elle a demandé que tous les projets incluent les droits des communautés autochtones et le CLPE. Joan Carling, Indigenous Peoples Rights International, a attiré l'attention sur les peuples autochtones qui sont emprisonnés pour des pratiques traditionnelles sur leurs terres. Peter Larsen, Université de Genève, a déclaré que les professionnels de l'environnement au-delà des lignes de front se sentent également en danger et que les lignes de communication entre la société civile et les gouvernements sont en train de s'éroder. Ernesto Herrera, Directeur exécutif de Reforestamos México, a parlé des progrès réalisés dans le cadre de l'Accord d'Escazú pour fournir un accès accru à l'information pour défendre les communautés autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les discussions ont porté sur: l'octroi, aux territoires autochtones, d'un même niveau de protection que les parcs



Grethel Aguilar, Directrice générale adjointe de l'UICN

nationaux; la facilitation de la surveillance et du financement; et le rôle des communautés de conservation dans la fourniture d'espaces sûrs pour la réunion et le réseautage. Les participants ont en outre présenté des propositions sur le renforcement de l'engagement de l'UICN, notamment: l'établissement d'un mécanisme de règlement des griefs interne; la fourniture de ressources pour l'élaboration des programmes pertinents; le renforcement des capacités de dialogue avec les défenseurs; le renforcement de la conservation fondée sur les droits; la garantie que l'UICN adopte pleinement une approche de la conservation fondée sur les droits; et le travail collectif avec la Commission des droits humains et les rapporteurs spéciaux.

Faire avancer les résultats du Sommet mondial sur les peuples autochtones et la nature: Cette session a été modérée par Francisco Ramiro Batzin, Asociación SOTZ IL, et Anita Tzec, UICN, et s'est ouverte par une invocation. Jenny Springer, UICN, a introduit la session, expliquant que l'objectif en est de faire avancer les résultats du Sommet mondial sur les peuples autochtones et la nature. Batzin a fourni un résumé du Sommet, soulignant la nécessité de prendre en compte les droits et les besoins des peuples autochtones dans toutes les discussions sur la conservation.

Les conférenciers ont appelé à: protéger les droits des peuples autochtones lors de l'examen de la désignation des AP, et protéger leurs propriétés intellectuelles et leurs savoirs traditionnels; assurer l'accès aux vaccins et à la sécurité alimentaire des peuples autochtones; inclure les voix autochtones dans les politiques et les processus décisionnels; adopter l'Agenda mondial pour les autochtones; fournir des efforts pour le renforcement de la confiance avec les peuples autochtones, sachant que leurs droits sont violés depuis des années; fournir des ressources humaines et financières supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre du Programme; et soutenir l'autodétermination des peuples autochtones et le concept de tutelle autochtone.

La plupart des panélistes ont appelé à la mise en œuvre des résultats du Sommet, soulignant que les gouvernements devraient les traduire en règles et règlements, afin qu'ils ne deviennent pas un «papier à classer». Noelani Lee a souligné l'importance de la motion appelant à renoncer à la doctrine de la découverte, qui, développée principalement au XVe siècle, a établi une justification spirituelle, politique et juridique de la colonisation et de la saisie des terres, et a été utilisée pendant des siècles pour exproprier les terres autochtones et faciliter leur transfert aux nations colonisatrices ou dominantes. Sara Bó Ché, Guatemala, a déclaré que les groupes autochtones ne devraient pas être criminalisés pour avoir lutté pour leurs droits. Andrea Carmen, du Conseil international des traités indiens, a appelé à l'arrêt de la mise en œuvre ou de la création d'aires protégées et de conservation jusqu'à ce que les problèmes fonciers des peuples autochtones soient résolus. Francisco Souza, Directeur général

de la FSC Indigenous Foundation, a appelé à un pacte mondial permettant d'avoir une vision à long terme pour les peuples autochtones et leur relation avec la nature, ainsi qu'un comité autochtone mondial chargé du contrôle et du suivi de l'agenda autochtone.

Finance verte: Dorothee Herr, UICN, a modéré la séance. Chris Buss, UICN, a souligné que la mobilisation des finances publiques est cruciale pour augmenter les investissements privés dans la conservation de la nature, et a mis en exergue l'importance des mécanismes d'assurance qualité comme étant la Norme mondiale de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature (Norme SfN).

Vincent Gradt, PDG de Mirova Natural Capital, a parlé de l'approche à deux volets de Mirova pour obtenir un financement supplémentaire pour la conservation. Il a expliqué que la première étape réduit le risque lié au projet pour accroître la confiance des investisseurs traditionnels, et la seconde favorise un financement plus innovant en soutenant de petits projets de démonstration par le biais d'instruments tels que le Fonds d'accélérateur Nature+.

Jurgis Sapijanskas, FEM, a partagé deux axes de travail complémentaires. Premièrement, le FEM travaille avec les gouvernements pour soutenir le financement vert de niche, créant des conditions favorables pour augmenter le financement privé. Deuxièmement, le FEM aide à réorienter les flux financiers nuisibles vers des projets à résultats positifs pour la nature, en exhortant, entre autres, les entreprises, les investisseurs et les institutions financières à mesurer, évaluer et divulguer leurs dépendances et leurs impacts sur la nature dans le cadre du Groupe de travail sur les divulgations financières liées à la nature.

Ivo Mulder, PNUE, a souligné que l'intensification du financement de la nature nécessite: l'augmentation du financement mixte, qui réduit le risque de projets de conservation non prouvés et à petite échelle, en encourageant le financement du secteur privé; l'élaboration de contrats de prêt standardisés à caractère positif que les banques commerciales peuvent proposer à leurs clients; et la normalisation des mesures pour débloquer le soutien des investisseurs institutionnels.

Margaret Kim, Gold Standard, a souligné la nécessité de normes de haute intégrité environnementale et d'évaluation des impacts par le biais de rapports d'inventaire et de quantification des impacts. Elle a mis en exergue la norme SfN comme étant un moyen d'assurer des progrès crédibles vers de multiples ODD.

Les participants ont ensuite discuté, entre autres: des lacunes dans la mobilisation des ressources et les capacités de suivi dans les pays en développement; du besoin de mécanismes solides de suivi, de communication et de vérification; du potentiel des paiements pour les services écosystémiques; de la nécessité d'une cohérence politique et de lutte contre les subventions néfastes; et des modèles de financement mixte pour que le secteur privé s'engage en faveur des SfN dans les chaînes d'approvisionnement.

Restaurer le tissu de la nature et de l'humanité - Paix, conflit et environnement dans le monde post-COVID-19: Le modérateur Oli Brown, Royal Institute of International Affairs, a souligné que la session aborde les moyens par lesquels la conservation peut, dans les zones de conflit, favoriser la paix.

Tom Lalampaa, Northern Rangelands Trust, Kenya, a déclaré que les sources de conflit dans les Northern Rangelands comprennent la possession d'armes à feu illégales par des civils, la diminution des pâturages et les conflits entre l'homme et la faune. Alex Dehgan, PDG de Conservation X Labs, a déclaré qu'investir dans la conservation, c'est investir dans la stabilité, la sécurité alimentaire, la sécurité de l'eau et la sécurité des moyens de subsistance.

Le Prince Mostapha Zaher d'Afghanistan, déplorant la guerre civile qui sévit dans son pays a souligné que «l'environnement



G-D: Dorothee Herr, UICN; Chris Buss, UICN; Vincent Gradt, PDG de Mirova Natural Capital; et Jurgis Sapijanskas, FEM

ne comprend pas la politique, mais qu'il comprend l'habitat et que nous devons absolument le protéger». Le Prince Jaime de Bourbon de Parme, Envoyé pour le climat, Pays-Bas, a attiré l'attention sur le lien évident entre climat et conflits, affirmant que le changement climatique pourrait déstabiliser davantage les zones de conflit.

Saleem Ali, Université du Delaware, a exhorté à utiliser l'environnement naturel et la conservation comme véhicules pour construire la paix et résoudre les conflits. Julia Marton-Lefèvre, Bioversity International et Centre international d'agriculture tropicale, a souligné qu'il est crucial d'édifier des passerelles entre les différentes communautés de pratique, telles que les sphères de l'environnement et de la consolidation de la paix. Elle a ajouté que les experts des sciences sociales et de la conservation étaient moins disposés à collaborer dans le passé, mais qu'ils trouvent désormais des voies et moyens de le faire. Marton-Lefèvre a en outre rappelé le rôle important que joue l'éducation dans la conservation. Lalampaa a réitéré qu'«aucune organisation de conservation ne peut fuir les problèmes de paix et de sécurité», et a souligné que la restauration des contrées sauvages peut simultanément permettre à la faune de prospérer et de promouvoir la paix.

En fin de session, les conférenciers ont répondu aux questions posées sur, entre autres: l'engagement des jeunes tout au long des processus de diplomatie et de planification de la conservation; la sensibilisation des jeunes à la conservation; et la nécessité pour le terme «parc de la paix» de se référer vraiment à un projet significatif qui travaille à résoudre un conflit tangible et stimule la conservation.

Partenariats de solutions fondées sur la nature: Cette session a été modérée par Radhika Murti, UICN. Stewart Maginnis, UICN, a souligné le travail de l'Union sur les SfN, y compris la norme SfN lancée en 2020. Il a indiqué que les partenariats, y compris ceux avec les PAQL, les universités et le secteur financier, sont impératifs pour garantir que les SfN exploitent leur potentiel. Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), par message vidéo, a souligné qu'il ne peut y avoir d'économie productive ou de travail décent sans une planète saine, notant que les emplois dépendent de la préservation des écosystèmes.

Le directeur général Rémy Rioux, par message vidéo, a souligné l'engagement de l'Agence française de développement à doubler le financement de la biodiversité pour le porter à hauteur de 1 milliard d'euros d'ici 2025. Ania Grobicki, FMC, a déclaré que les SfN sont complexes car elles incarnent de multiples valeurs et services, et a souligné l'importance des partenariats dans l'évaluation et l'utilisation adéquates de ces actifs.

Kazuaki Hoshino, ministre de l'Environnement, Japon, a décrit les efforts nationaux fournis pour la réduction des risques de catastrophe basée sur les écosystèmes, et a parlé de la publication d'un manuel du praticien pour promouvoir cette solution. Gilles Kleitz, Agence française de développement, a déclaré que son organisation a décidé de placer la norme SfN au cœur de ses activités d'intégration et de l'utiliser comme principal instrument pour «écologiser» différents secteurs.

Jennifer Tauli Corpuz, Nia Tero, a souligné les inquiétudes que la dynamique derrière le concept SfN exercera une pression indue sur les terres indigènes, conduisant à l'accapement de terres et à l'intensification des activités industrielles. Pour répondre à ces préoccupations, elle a proposé, entre autres: de clarifier le concept de SfN; et d'élaborer des normes garantissant un partage équitable des avantages monétaires et non monétaires avec les peuples autochtones.

Nadine McCormick, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, a souligné que les entreprises, en tant que l'un des principaux facteurs des pertes de biodiversité, doivent faire partie de la solution. Elle a ajouté que le concept



Melina Sakiyama, RMJB

SfN offre un moyen de minimiser les impacts négatifs sur la nature et d'articuler les dépendances mutuelles. Elle a appelé à décomposer la complexité du concept SfN et à le relier aux besoins commerciaux et sociétaux.

10 propositions pour une planète durable: Voix des jeunes pour un nouveau pacte pour la nature et l'être humain: La session était modérée par Christian Schwarzer, RMJB. Jyoti Mathur-Filipp, Secrétariat de la CDB, a souligné que 35% de la population mondiale a moins de 20 ans, les exhortant à «nettoyer le gâchis causé par les générations précédentes».

Pravali Vangeti, Programme de sensibilisation au patrimoine mondial de l'UNESCO, s'est concentré sur des activités impliquant les jeunes pour préserver la nature et la culture en tandem. Au sujet de l'engagement des jeunes, elle a souligné l'inclusion et l'autonomisation de la communauté.

Appelant à une participation significative des jeunes, Alicia May Donnellan Barraclough, Réseau des jeunes de l'UNESCO pour l'Homme et la biosphère (H&B), a exhorté à sortir des silos et à renforcer la capacité des paysages à fournir des moyens de subsistance durables.

Alexandre Capelli, LVMH, a présenté la stratégie de l'entreprise en matière de biodiversité, de climat, de transparence et d'économie circulaire. Mettant en exergue la transition de l'entreprise de l'approvisionnement en matériaux certifiés vers l'agriculture régénérative, il a cité des exemples d'initiatives et de partenariats liés au développement durable.

Meriem Bouamrane, Secrétariat du H&B de l'UNESCO, a parlé des interdépendances mondiales et les défis collectifs, soulignant que les jeunes sont nécessaires à la transformation requise. Elle a affirmé la nécessité de concilier conservation et utilisation durable, ajoutant que «les AP sont importantes, mais que l'objectif 30 par 30 n'a pas de sens si nous continuons à détruire les 70% restants».

Melina Sakiyama, RMJB, a souligné que bien qu'une grande part de responsabilité incombe aux jeunes générations en tant qu'espoir pour l'avenir, ces dernières opèrent sans réel pouvoir et avec une dette écologique. Elle a résumé les 10 propositions des jeunes pour une planète durable, à savoir: maintenir l'intégrité des systèmes de soutien; s'attaquer aux causes profondes de la crise environnementale; réglementer et surveiller les activités commerciales; mobiliser les ressources et les répartir équitablement; aborder les valeurs et les comportements; promouvoir une éducation transformatrice; promouvoir l'inclusion et l'autonomisation; protéger les droits et la justice; se réconcilier avec la nature; et construire des alliances et des dialogues.

Conférence de presse sur le Sommet mondial des peuples autochtones: La conférence de presse sur les résultats du Sommet mondial de l'UICN sur les peuples autochtones et

la nature a eu lieu le samedi 4 septembre. Le Sommet s'est concentré sur l'adoption de l'Agenda mondial des peuples autochtones pour la gouvernance des terres, territoires, eaux, mers côtières et ressources naturelles autochtones. Il a englobé une table ronde composée de représentants de l'IPO et a souligné l'importance de reconnaître et d'inclure la prise en compte du programme autochtone lors de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des mesures de conservation. Les conférenciers ont parlé: de la capacité de gestion adaptative des PAUL; de la garantie de la participation des Femmes et des Jeunes autochtones; et de la reconnaissance du droit des PAUL au CLEP.

Plénières thématiques de clôture

Connaissance, innovation et technologie: La Co-modératrice Ana Rodrigues a ouvert la session qui comportait deux groupes de discussion.

Le premier groupe, sur l'application des techniques d'évaluation de pointe aux pratiques de conservation, comprenait Penny Langhammer, Re:wild; Samantha Cheng, Musée américain d'histoire naturelle; David Gill, Université Duke; et Bernardo Strassburg, Institut international pour la durabilité. La discussion s'est concentrée sur l'utilisation de techniques contrefactuelles—évaluer ce qui se serait passé sans intervention—pour surveiller l'impact des interventions de conservation. Les conférenciers ont conclu que la conservation est très positive, mais qu'une analyse plus approfondie sera nécessaire à l'avenir.

Gustavo Fonseca, FEM, a modéré le deuxième groupe sur les outils et programmes de connaissance de la conservation pour encourager l'impact de la conservation. Les conférenciers y étaient: Philip McGowan, Newcastle University; Elizabeth Bennett, Société de conservation de la faune; Marc Hockings, Université du Queensland; et Bibiana Sucre, Provita. Les conférenciers ont présenté des outils élaborés par l'UICN pour favoriser et inciter à d'autres impacts sur la conservation. Les outils mis en exergue comprenaient la mesure de la réduction des menaces et la restauration des espèces, le statut vert des espèces, la liste verte des aires protégées et conservées et la nécessité d'inverser le Rouge.

Droits et gouvernance: Phoebe Weston, The Guardian, a modéré la session qui s'est concentrée sur les droits des groupes vulnérables en matière de conservation.

Hindou Oumarou Ibrahim, IPACC, a déclaré que le simple fait de parler des peuples autochtones n'a pas d'implication significative. Elle a souligné la nécessité pour les scientifiques de respecter les savoirs autochtones et locaux. Jose Francisco Calí Tzay s'est opposé à la persécution des défenseurs de l'environnement. Sarah Hanson, Jeunesse autochtone, Ontario, a souligné la nécessité de reconnaître le droit inhérent des peuples autochtones d'appartenir à leur terre.

Elizabeth Maruma Mrema, CDB, a souligné que la dégradation de l'environnement porte atteinte aux droits des groupes marginalisés. Elle a souligné l'inclusion des points de vue des PAUL dans le CMB, y compris à travers des indicateurs dans le cadre de suivi. Silje Haugland, Agence norvégienne de coopération pour le développement, a souligné les droits fonciers, la valorisation des savoirs autochtones et locaux, et la participation significative des PAUL à la mise en œuvre des projets.

Les discussions ont mis en évidence les obstacles entravant la participation des peuples autochtones et des jeunes au Congrès de l'UICN, en particulier les frais d'inscription. Les participants ont également souligné que la conservation ne devrait pas exclure les occupants des territoires et ont mis en garde contre les projets d'accapement des terres.

Changement climatique: Nigel Topping a modéré la session. Ivete Maibaze Mozambique, a appelé à la coopération, à l'alignement et à des réponses intégrées pour



Hindou Oumarou Ibrahim, IPACC

atteindre les objectifs sociaux, économiques, climatiques et environnementaux.

Jochen Flasbarth, Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire, a déclaré que les récentes inondations extrêmes en Allemagne «se produiront partout si nous n'agissons pas de manière appropriée». Il a souligné que des SfN sont nécessaires pour atteindre les objectifs de neutralité climatique.

Rukka Sombolinggi, Aliansi Masyarakat Adat Nusantara, Indonésie, a exhorté à mettre fin à la criminalisation des peuples autochtones et a appelé à l'adoption de solutions fondées sur la nature et sur l'être humain.

Nisreen Elsaïm a appelé à la solidarité avec les pays du Sud, affirmant que les solutions doivent tenir compte des moyens de subsistance et de la justice, sinon, la lutte pour la nature et le climat serait vaine.

Rohitesh Dhawan, PDG, Conseil international des mines et métaux, a appelé à la clarté des règles de compensation carbone et à des normes de performance améliorées pour garantir des solutions climatiques favorables à la nature.

Teresa Ribera, Ministre espagnole de la Transition écologique, a appelé à l'intégration d'objectifs scientifiques en matière de biodiversité dans les politiques climatiques et économiques.

Andrea Ledward, Royaume-Uni, a partagé ses espoirs pour la COP 26 de la CCNUCC, notamment: l'engagement de toutes les parties prenantes œuvrant pour un changement juste; la mobilisation de financements pour la nature; et l'intégration de la nature dans la prise de décision. Les conférenciers ont exprimé l'espoir de voir la COP 26 aboutir à une action réelle et ambitieuse.

Systèmes économiques et financiers: Le modérateur Mark Halle, Institut international pour le développement durable, a souligné que la conservation ne peut pas être réalisée dans un système économique qui récompense les comportements qui détruisent la nature.

Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE, a souligné la nécessité de changements systémiques qui interagissent avec l'économie réelle et de comprendre que la moitié du produit intérieur brut mondial dépend de la nature.

Ambroise Fayolle, Banque européenne d'investissement, a déclaré «nous avançons dans la bonne direction, mais pas assez vite». Il a partagé les initiatives des banques publiques en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique et en faveur de la biodiversité, exhortant à briser les silos.

Au cours du débat qui a suivi, Carlos Manuel Rodriguez a souligné la nécessité de lutter contre les subventions néfastes, de mobiliser des ressources financières et de remédier aux défaillances institutionnelles. Handaine Mohamed, IPACC, a signalé que, bien que les PAUL gèrent 80% de la biodiversité,



Akanksha Khatri, Forum économique mondial

ils ne sont pas reconnus. Andre Hoffman, Fondation MAVA, a souligné que l'économie libérale a décidé que «le profit à court terme est plus important que la survie à long terme de l'humanité».

Akanksha Khatri, Forum économique mondial, a déclaré que 75 % des entreprises pensent que le risque lié à la perte de biodiversité affectera leur stabilité, soulignant que «nous devons parler des opportunités offertes, parallèlement aux risques posés». Philippe Zaouati, MIROVA Bank, a souligné que les investissements liés à la biodiversité doivent être intensifiés le plus rapidement possible. Jimena Ojeda Ramirez, représentante des jeunes, a souligné l'interdépendance de ces questions, exhortant à la prise de mesures plus audacieuses.

Bruno Oberle a décrit les prochaines étapes, y compris la nécessité pour les communautés de la conservation et celle des affaires d'apprendre chacun la langue de l'autre, et l'évolution des voies de financement et d'investissement pour une relance fondée sur la nature.

Paysages: Harvey Locke a modéré la session. Nikhil Sekhran, Fonds mondial pour la nature, a souligné une défaillance fondamentale du marché, dans laquelle les avantages de la conservation de la nature sont à long terme, mais les coûts ne sont supportés immédiatement que par quelques-uns. Il a déclaré que les besoins doivent être traités au niveau des paysages, en particulier les besoins des gardiens de la nature.

Béangère Abba a parlé des efforts de la France, dont 650 millions d'euros réservés au recyclage artificiel des sols et à l'objectif 30 par 30. Le Ministre Baomiavotse Vahinala Raharinarina, Madagascar, a déclaré que son pays triplerait le nombre des AP et a souligné des réformes telles que la création d'un département pour la diplomatie verte. Aidan Davy, Conseil international des mines et métaux, a déclaré que l'industrie minière devrait engager des politiques progressistes qui respectent les AP légalement désignées, et établir des systèmes de mise en œuvre et d'évaluation des progrès.

Leroy Little Bear, Première Nation Kainai, Canada, a souligné l'idée de relation et la nécessité de considérer comment se rapporter à tout, y compris à la nature.

Jochen Renger, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ), a souligné que l'approche paysagère est adaptée pour une relance fondée sur la nature, et qu'une gestion et restauration efficaces du paysage seraient très puissantes car elles sont basées sur une approche holistique.

Eau douce: James Dalton, UICN, a modéré une table ronde composée de: Kat Bruce, NatureMetrics; André De Freitas, Fondation Renova; Kazuaki Hoshino; Adjany Costa, Conseiller du Président, Angola; Callist Tindimugaya, ministère de l'Eau et de l'Environnement, Ouganda; Richard Sneider, UICN; Christian Frutiger, Direction suisse du développement et de la coopération; Abdoulaye Sene, 9^e Forum mondial de l'eau, Sénégal; Hillary

Masundire, Université du Botswana; et, Flemming Moller Mortensen, Ministre du Développement et de la Coopération nordique, Danemark.

Les discussions y ont porté sur: le besoin de données et de narratifs sur l'eau pour capter l'imagination des décideurs et du public; l'importance de sensibiliser les parties prenantes pour parvenir à un changement de comportement; la nécessité de se concentrer sur les multiples avantages des zones humides; et l'adoption d'une approche intégrée basée sur les bassins versants pour l'eau douce. Ils ont signalé que la réalisation de l'ODD 6 (eau potable et assainissement pour tous), déjà pratiquement évasive avant la COVID-19, a été davantage compromise.

Richard Jenkins, UICN, a résumé la séance, soulignant: un appel au CMB de placer la question de l'eau douce sur un même pied d'égalité avec celles de la terre et de l'océan; et la nécessité d'évaluer, de conserver et de restaurer la connectivité géographique entre les écosystèmes d'eau douce.

Océan: Jessica Nabongo, The Catch Me If You Can, a modéré la session. SAS le Prince Albert II de Monaco a ouvert la session, soulignant le rôle essentiel que joue l'océan dans la santé humaine et les moyens de subsistance, ainsi que le potentiel de l'économie bleue à restaurer la santé des océans, la transition vers une énergie propre et la création d'emplois.

Heremoana Maamaatuaiahutapu, Ministre de la Culture et de l'Environnement, Polynésie française, a présenté des récits traditionnels sur l'interdépendance de l'océan à la terre. Il a déclaré que la société doit donner la priorité aux méthodes de conservation traditionnelles et qu'elle doit se joindre à la lutte contre les pratiques de pêche industrielle destructrices.

Jean-Marie Paugam, Organisation mondiale du commerce, a évoqué les activités de son organisation pour lutter contre la pollution plastique et l'économie circulaire.

S'agissant de l'action collective, les conférenciers ont discuté de l'engagement avec les communautés côtières locales, de la réduction des déchets dans le secteur du tourisme, et du renforcement de l'application de la loi. Rolph Payet, Secrétaire exécutif, Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, a mis l'accent sur la sensibilisation des jeunes et sur l'innovation.

Le groupe de discussion sur les résultats de Marseille sur le thème des océans, et sur le rôle des accords environnementaux multilatéraux dans la restauration de la santé des océans, comprenait: Serge Segura, Ambassadeur des océans, France; Joanna Post, CCNUCC; David Cooper, CDB; Martha Rojas Urrego, Convention de Ramsar; et Fred Segor, Département d'État pour la faune, Kenya. Ils ont souligné l'importance des zones humides pour la santé des océans, l'interdépendance de l'océan avec l'atténuation des effets du, et l'adaptation au changement climatique, et le lien entre l'océan et les moyens de subsistance locaux.

Peter Thomson, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'océan, a conclu en rappelant à tous que les humains appartiennent à l'océan et que la société doit lutter pour la conservation des océans à partir d'un lieu de justice intergénérationnelle.

Clôture du forum

Le Directeur général adjoint de l'UICN, SungAh Lee, a ouvert la session de clôture du Forum. Béangère Abba a félicité le Forum pour avoir envoyé un message clair sur la nécessité d'une action urgente.

Les conférenciers ont ensuite, tour à tour, présenté des résumés des sept thèmes du Forum. Concernant l'océan, Minna Epps, UICN, a déclaré que les principaux résultats comprenaient: le soutien à l'appel pour atteindre l'objectif 30 par 30; et l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Au sujet des paysages, Jonathan Davies, UICN, a présenté les messages clés, rapportant des discussions sur le changement de

comportement et les habitudes de consommation. Baomiatovse Vahinala Raharinirina a déclaré que Madagascar appliquait des approches paysagères pour mettre en œuvre une économie verte.

Concernant le changement climatique, Sandeep Sengupta, UICN, a souligné que les crises du climat et de la biodiversité doivent être traitées de manière intégrée.

Concernant les systèmes économiques et financiers, Juha Siikamäki, UICN, a résumé les appels à intégrer la biodiversité dans l'élaboration des politiques économiques, à supprimer les subventions nocives et à réorienter les capitaux vers des investissements favorables à la nature.

Concernant les droits et la gouvernance, Jenny Springer a parlé de l'Agenda mondial pour les peuples autochtones et a résumé les priorités, y compris la mobilisation de tous les outils, en particulier en ce qui concerne les connaissances, le droit de l'environnement, le renforcement institutionnel, la coopération transfrontalière et les ressources techniques et financières.

David Boyd, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement, a décrit trois principales mesures: reconnaître le droit de vivre dans un environnement sûr, propre et sain; reconnaître et donner la priorité à la reconnaissance juridique des titres et droits des peuples autochtones; et protéger les défenseurs de l'environnement.

Concernant l'eau douce, James Dalton a déclaré que la conservation des systèmes d'eau douce devrait être une priorité du développement. Alex Dehgan a appelé une nouvelle génération d'entrepreneurs en conservation à apporter des solutions pour l'eau douce et pour la planète.

Concernant la connaissance, l'innovation et la technologie, Binbin Li, Université Duke Kunshan, Chine, a souligné que des métriques et des ensembles de données standard pour la biodiversité existent déjà, mais que le maintien de leur couverture et de leur qualité nécessite des investissements et de l'innovation.

Clôture de la session, Bruno Oberle a souligné que le Forum publiera un manifeste organisé autour de messages clés sur le climat, la biodiversité, la relance après la pandémie et l'économie. Il a clôturé le Forum à 19h09.

Assemblée des membres

L'Assemblée des membres, la plus haute instance décisionnelle de l'UICN, organise ses sessions plénières en séances de travail. Pendant le Congrès, neuf séances ont été tenues. La première s'est réunie le samedi 4 septembre. Le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, par message vidéo, a ouvert l'Assemblée et les Membres ont approuvé l'ordre du jour de la réunion et ont établi les Commissions du Congrès, permettant aux groupes de contact sur les motions de commencer leurs travaux. Le Président Zhang n'ayant pas pu assister au congrès en raison des restrictions liées à la COVID-19, la première séance a été présidée par le Vice-président Ali Kaka.

L'Assemblée des membres s'est réunie en huit séances supplémentaires du mercredi 8 au vendredi 10 septembre. Mercredi, lors de la deuxième séance, le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, a salué le démarrage réussi du premier Congrès hybride de l'UICN. Il a souligné le rôle de l'Assemblée, qui comprend l'élaboration de l'agenda mondial post-2020 pour la conservation de la nature. Zhang a ajouté que bien que la pandémie de COVID-19 soit une crise, elle est aussi une opportunité de remodeler la relation entre les humains et la nature. Le Vice-président Kaka a présidé la deuxième séance.

Antonio Benjamin, Président de la Commission mondiale du droit de l'environnement, UICN, a ouvert la troisième séance en annonçant la nouvelle chanson de l'UICN, «Prière pour Ganesh et Baobab», interprétée, via une vidéo, par le musicien japonais Iruka.

Jeudi, le Vice-président Malik Amin Aslam Khan a présidé la quatrième séance et le Vice-président John Robinson a présidé les cinquième et sixième séances.



Jenny Gruenberger, Conseil de l'UICN

Vendredi, le membre du Bureau Mamadou Diallo et le Vice-président Kaka ont présidé respectivement les septième et huitième séances.

Vendredi soir, lors de la neuvième et dernière séance, a eu lieu la cérémonie de clôture.

Les sections suivantes résument les débats, organisés suivant les articles de l'ordre du jour.

Désignation du comité de vérification des pouvoirs

Samedi 4 septembre, le Vice-président de l'UICN, Ali Kaka, a présenté le point de l'ordre du jour, y compris le mandat proposé (GR-2021-1.1/1-Annex 1-Rev) et la composition (GR-2021-1.1/1-Annex 7), qui ont été approuvées à l'issue d'un vote. Jenny Gruenberger, Présidente du comité de vérification des pouvoirs, a expliqué les droits de vote et de parole.

Adoption de l'ordre du jour

Samedi, Ali Kaka a présenté l'ordre du jour révisé (CGR-2021-1.3/1-Rev). Il a pris note d'une proposition de motion d'amendement du Règlement intérieur, qui renverrait toutes les motions à un vote en ligne dans un délai d'un mois après le Congrès, à discuter lors de la troisième séance de l'Assemblée. Après un vote, l'Assemblée a approuvé l'ordre du jour.

Désignation des commissions du Congrès

Samedi, Ali Kaka a attiré l'attention sur les termes de référence de chacune des Commissions (GR-2021-1.1/1-Annexes 2-6) et a présenté la composition proposée pour les Commissions des Résolutions, de la Gouvernance et des Finances et de l'Audit. Après un vote, l'Assemblée a approuvé le mandat et la composition des Commissions.

Présentation, par la Commission des résolutions, du calendrier des groupes de contact pour toutes les motions

Samedi, intervenant au nom du groupe de travail sur les motions du Conseil, Jon Paul Rodríguez, Président de la Commission des résolutions, a présenté le processus sur les motions. Il a rappelé aux membres que 19 motions n'ont pas été traitées par vote électronique et qu'elles seront examinées dans les groupes de contact avec les motions de gouvernance et autres motions urgentes déjà déposées. Il a souligné que 19 nouvelles motions urgentes ont été déposées et que la Commission des résolutions décidera de leur recevabilité. Après un vote, l'Assemblée a approuvé la procédure et le code de conduite des groupes de contact tels qu'ils figurent dans le document CGR-2021-1.5.

Le PAKISTAN a demandé la suspension de l'élection du Président pour permettre la tenue du deuxième débat sur le candidat présidentiel qui avait été annulé. Il a rappelé en outre la résolution 19.6 de 1994, stipulant que le président devrait

provenir d'une région économique différente de celle du directeur général.

Nilüfer Oral, chargé des élections, a souligné que: le deuxième débat était conditionné à la présence physique des trois candidats à Marseille; et la motion de 1994 s'applique aux nominations par le Conseil, et non par les membres, ajoutant que rien dans les statuts ne contient une telle restriction. Elle a conclu qu'il n'existait aucune irrégularité dans les nominations. Le PAKISTAN a demandé la discussion des motions dans les Commissions des Résolutions et de pilotage. Ali Kaka a demandé au Pakistan de soumettre les motions à la Commission des résolutions, dans le bon format, qui peut décider de les porter au Comité de pilotage.

Présentation du processus «Résultats finaux de Marseille»

Suite à l'expérience positive des engagements d'Hawaï, le Comité préparatoire du Congrès du Conseil a élaboré un processus appelé Manifeste de Marseille pour fournir une déclaration de résultats, forte et ciblée, concernant ce Congrès.

Jennifer Mohamed-Katerere, Conseil de l'UICN, a présenté les principaux éléments de la déclaration finale. Elle a précisé qu'il s'agira d'un communiqué du Congrès, contenant des messages clés stratégiques qui sont pertinents à l'échelle mondiale et qui véhiculent une ambition d'action. Mohamed-Katerere a décrit les processus de préparation et d'engagement, et a présenté le contenu thématique du document, qui serait structuré autour de la relance post-COVID-19 fondée sur la nature, le programme pour l'après 2020 et la crise de la biodiversité, et l'urgence climatique.

Motion du Conseil accordant le report de l'obligation de payer la cotisation 2020

Ali Kaka a présenté le document pertinent (GR-2021-1.7/1), soulignant que son adoption requiert une majorité des deux tiers dans chaque chambre. Après le vote, la motion a été approuvée.

Rapport du directeur général

Mercredi 8 septembre, Bruno Oberle a présenté son rapport articulé autour: des activités de l'UICN durant les exercices 2017-2020; les principaux défis et les moyens de les relever; et les actions futures.

S'agissant des activités passées, il a souligné le succès global de l'exécution du programme, notant que la Vie sur terre et le Changement climatique ont été les deux piliers les plus solides, suivis de la Vie sous l'eau.

Concernant les défis à relever, Oberle a distingué les obstacles financiers, organisationnels et politiques. Il a indiqué que le portefeuille croissant de projets et d'activités de l'Union s'accompagne d'une augmentation des coûts et des risques, et s'est dit préoccupé par la baisse des réserves financières. Il a souligné la nécessité pour l'UICN de se repositionner dans un environnement politique de plus en plus complexe.

Oberle a souligné que surmonter les défis nécessite: la gestion des risques et l'augmentation de l'efficacité; l'accroissement du nombre de membres de l'Union et la répartition géographique des partenaires; le renforcement de l'engagement des Membres; la détermination de nouveaux modèles commerciaux; et la relève des défis organisationnels.

Au sujet des activités futures, Oberle a souligné qu'il est important de tendre la main à un large groupe de parties prenantes en dehors du domaine de la conservation. Il a mis en exergue les initiatives stratégiques, dont la plateforme «Contributions pour la Nature», un outil technologique qui permet de transformer les résultats des projets en descriptifs géographiques des impacts. Il a ajouté la nécessité d'influencer les négociations en cours sur le CMB post-2020, qui, selon lui, manquent actuellement de l'ambition nécessaire. Oberle a en outre parlé de la relance fondée sur la nature, mettant l'accent sur les SfN, l'agriculture



Russell Galt, Directeur de l'Alliance urbaine de l'UICN

et la santé des terres, notant que l'agriculture est un secteur complexe, mais nécessaire à la protection de la biodiversité. Il s'est concentré sur les données et le financement des initiatives en faveur de la nature et a cité l'Académie de l'UICN, qui vise à exploiter l'expertise de l'Union et à renforcer les capacités.

Oberle devait ensuite répondre aux interventions du CAMEROUN, de l'EQUATEUR, du BANGLADESH et du Vice-président de l'UICN, John Robinson, États-Unis. Il a souligné que l'UICN s'attaquait au défi du sous-investissement dans l'agriculture dans les pays du Sud, secteur pourtant trop subventionnés dans les pays du Nord; a clarifié que l'UICN effectue une diligence raisonnable avant de recevoir un soutien financier de l'industrie; a convenu que l'UICN doit tirer parti des connaissances disponibles au sein des commissions; et a signalé que l'UICN entendait élaborer des directives plus détaillées pour mettre en œuvre les différents axes de travail du Programme.

Examen des questions d'importance stratégique pour l'Union et des Rapports des Sommets

Rapport sur les résultats du SMJ de l'UICN «Une seule nature, un seul avenir»: Mercredi, Camila Perez, Commission de l'UICN sur l'éducation et la communication, et Hannah Moosa, Directrice adjointe du Forum, ont présenté des messages clés indiquant que les questions prioritaires pour les jeunes comprennent les droits de la nature, les emplois verts, la sensibilisation à la nature et la lutte contre la fracture numérique. Elles ont résumé l'appel à l'action des jeunes pour: l'entente intergénérationnelle que les jeunes sont bien informés et capables d'apporter de véritables contributions; la possibilité de co-concevoir des travaux programmatiques; et la garantie de l'inclusion et représentation justes et équitables des différentes parties prenantes, y compris les Jeunes. Elles ont exprimé leur optimisme quant au fait que: la Stratégie de l'UICN pour les Jeunes, qui doit être achevée en 2021, s'appuiera sur les documents finaux du SMJ; le Comité consultatif des Jeunes de l'UICN soutiendra la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pour les jeunes; et la nouvelle équipe chargée du patrimoine, de la culture et de la jeunesse veillera à ce que l'engagement des jeunes progresse de manière ciblée.

Rapport sur les résultats du Sommet de l'UICN sur les villes, les autorités locales et les gouvernements infranationaux: Mercredi, Russell Galt, Directeur de l'Alliance urbaine de l'UICN, a présenté les messages clés de quatre tables rondes techniques. Au sujet du financement de la relance verte, il a déclaré que les gouvernements infranationaux ont besoin d'un accès simplifié au financement international du développement. Au sujet du déploiement du concept SfN, il a souligné l'opportunité de passer d'un monde de rareté artificielle à un monde d'abondance naturelle. Au sujet de la réalisation des droits environnementaux, il a souligné le droit fondamental



Gerard Bos, UICN

à un environnement propre, sûr, riche en faune et durable, y compris dans les villes. Au sujet de l'avancement de l'urbanisme écologique, il a souligné que la survie du monde naturel dépend désormais de la durabilité du monde non naturel, y compris les villes, et a souligné le rôle des gouvernements infranationaux dans ce domaine.

Rapport sur les résultats du Sommet mondial des peuples autochtones et de la nature: Jeudi, deux représentants régionaux des peuples autochtones ont présenté les résultats du Sommet mondial des peuples autochtones et de la nature. Ils ont souligné: la nouvelle catégorisation historique des Membres au sein de l'UICN; et que grâce aux consultations régionales, un agenda existe désormais pour la gouvernance, la participation et les opportunités d'investissement.

Rapport sur les résultats du Sommet des PDG: Jeudi, Gerard Bos, UICN, s'est concentré sur les principaux messages, résultats et actions futures. Il a souligné l'objectif du Sommet de «faire en sorte que les entreprises et le secteur privé ne soient pas seulement au menu, mais aussi à la table». Il a souligné les thèmes clés: la sauvegarde de la nature à travers les chaînes de valeur; la création de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles opportunités; et la garantie d'un avenir positif pour la nature. Bos a mis en exergue les engagements à l'action annoncés par les PDG lors du Sommet, et a souligné que l'UICN a le pouvoir de réunir des collaborations radicales en vue de susciter l'innovation pour de nouveaux modèles commerciaux. Il a souligné que Marseille restera dans les mémoires comme étant le Congrès de l'UICN où les entreprises ont été accueillies comme pourvoyeuses de solutions.

Influences de la perte de biodiversité et du changement climatique sur la santé publique: Mercredi, Stewart Magginis, UICN, a ouvert cette discussion stratégique, affirmant que la biodiversité, le changement climatique et la santé sont interconnectés, et a exhorté à accélérer la mise en œuvre de solutions holistiques.

Josaia Bainimarama, Premier ministre des Fidji, par message vidéo, a déclaré que la santé humaine est liée à la santé de la planète, attirant l'attention sur l'impact que les événements météorologiques extrêmes peuvent avoir sur les systèmes de santé publique. Il a exhorté à soutenir le concept SfN pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a déclaré qu'à mesure que le monde se remet de la pandémie de COVID-19, «l'échelle de nos réponses doit correspondre à l'échelle des problèmes auxquels nous sommes confrontés». Il a signalé la création, avec l'UICN, d'un groupe de travail d'experts sur la biodiversité, le changement climatique, une seule santé et les SfN.

Une table ronde, modérée par Maria Neira, OMS, a suivi. Neira a déclaré que la réduction des vulnérabilités consiste à arrêter la destruction des écosystèmes, car les écosystèmes fournissent les services qui assurent la santé humaine de base.

Hindou Oumarou Ibrahim, IPACC, a expliqué que les savoirs locaux sur les étoiles et l'environnement fournissent des prévisions sur le climat et sur les épidémies, et qu'ils guident le pastoralisme nomade. William Karesh, EcoHealth Alliance, a déclaré que les scientifiques et les agents de santé publique doivent travailler ensemble pour identifier des moyens de prévenir de futures pandémies.

Julia Miranda Londoño, UICN, a souligné l'importance des AP pour la santé humaine, et a mis en exergue les travaux du Groupe de travail sur les aires protégées et la COVID-19, de l'UICN. Hans-Otto Pörtner, Coprésident du Groupe de travail II, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a déclaré que le climat et la biodiversité sont étroitement liés et que les solutions pour l'un peuvent nuire ou profiter à l'autre.

Les participants ont souligné la nécessité: d'adopter des politiques reconnaissant le principe «Une seule santé»; s'assurer que les AP soient interconnectées, bien entretenues et disponibles pour les humains; et s'assurer d'une biodiversité riche en carbone pour stabiliser le climat.

Ibrahim a exhorté à passer de la parole à l'action. Karesh a appelé à une réflexion créative sur les parcs et les AP, pour créer des partenariats pratiques, y compris avec des partenaires improbables. Londoño a souligné les efforts visant à promouvoir les entreprises vertes afin de garantir que les communautés locales bénéficient des activités menées dans les AP.

Pörtner a proposé que l'UICN s'associe au GIEC et à l'IPBES pour définir les conditions requises pour atteindre les objectifs de conservation de la nature.

Elizabeth Maruma Mrema a appelé à une approche «Une seule santé» intégrée et inclusive de la biodiversité apte à s'attaquer aux facteurs communs de la perte de biodiversité, du changement climatique et du risque accru de pandémie, tout en soutenant une meilleure santé et un meilleur bien-être pour tous.

Structuration des économies dans un monde post-COVID-19: Jeudi, Angela Andrade Perez, 'Conservation International', a ouvert cette discussion stratégique, déclarant que le monde est confronté à un défi fondamental: comment générer des opportunités économiques dans cette urgence, mais de manière prudente et réfléchie.

Oh Il Young, UICN, a présenté les initiatives mises en œuvre par la République de Corée pour une relance fondée sur la nature, notamment un New Deal Vert, une déclaration de neutralité carbone à l'horizon 2050 et une taxonomie verte et des exigences de divulgation publique concernant le financement privé.

Hédi Chébili, Ministère des Affaires locales et de l'Environnement, Tunisie, a souligné les défis liés à la pandémie, mais a également évoqué les développements positifs, notamment la régénération de la flore et de la faune dans certains écosystèmes et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Andrea Athanas, African Wildlife Foundation, a rappelé le Manifeste d'Arusha de 1961, qui fixait l'agenda pour la survie de la flore et de la faune, soulignant que le monde y a collectivement échoué, dégradant la planète vers une crise existentielle. Elle a exhorté à «investir dans la nature comme si cela comptait», à faire en sorte que les systèmes productifs fonctionnent à la fois pour l'être humain et la nature, et à placer l'être humain au centre de toutes les activités.

Sonia Peña Moreno, UICN, a souligné l'Initiative de l'UICN pour la relance basée sur la nature, qui vise à garantir que le rétablissement post-COVID-19 s'avère positif pour la nature. S'agissant des défis, elle a souligné un manque de volonté politique et de connaissances sur la façon d'investir dans la



Swetha Stotra Bhashyam, RMJB

nature peut soutenir la relance, et l'existence d'une sensibilisation limitée sur ce qui constitue l'investissement dans la nature.

Au cours du débat qui a suivi, les membres ont souligné que: la pandémie a exacerbé les inégalités et les vulnérabilités existantes; la distribution inégale des vaccins retarde la relance économique dans les pays vulnérables; la collaboration entre la CDB et d'autres organisations internationales est nécessaire pour l'élaboration d'indicateurs de performance; l'UICN devrait aider à élaborer des outils pour aider les acteurs à concevoir et à mettre en œuvre des SfN efficaces; les espaces naturels devraient être dévolus à leurs propriétaires d'origine, les PACL; et l'approche «Une seule santé» est pertinente à la fois pour le secteur public et le secteur privé.

Édifier une culture de la conservation par le biais de nouvelles alliances et renforcer l'Institution des acteurs clés: Jeudi, le modérateur Sean Southey, Président de Zamia Media, a ouvert cette discussion stratégique, soulignant la nécessité d'édifier une culture de la conservation par le biais d'alliances et de partenariats.

Les artistes Kevin Chang et Kalama Cabigon ont chanté «HAWAII 78», soulignant la devise hawaïenne «Ua mau ke ea o ka 'āina, i ka pono», traduite approximativement par «la vie de la terre se perpétue dans la droiture».

Southey a indiqué que la culture est «comme une graine dans la forêt; elle est locale, pas descendante, et à travers elle, la société peut être gardienne de la nature». Margaret Otieno, Wildlife Clubs of Kenya, à travers des histoires pour enfants sur la nature, a démontré l'importance de la sensibilisation des jeunes à la nature en vue de favoriser le leadership en matière de conservation. Jessica Sweidan, Synchronicity Earth, a estimé que la diversité crée du potentiel et maximise la résilience.

Xiye Bastida, Re-Earth Initiative, a souligné que le mouvement pour augmenter les AP n'aide pas les PACL s'il leur enlève effectivement des terres. Elle a ajouté que la clé de la réussite des efforts de conservation est la diversité.

Jon Paul Rodríguez, UICN, a modéré la table ronde qui a suivi. Helen Crowley, Kering, a réitéré les principes d'empathie, de transparence et de collaboration. Valérie Verdier, PDG de l'Institut national de recherche pour le développement durable, a souligné l'importance d'une collaboration accrue avec les pays francophones.

Francisco Ramiro Batzin a, par message vidéo, commenté que la société devrait vivre selon les valeurs «Je suis vous et vous êtes moi», et respecter le CLEP et les PACL.

Swetha Stotra Bhashyam, RMJB, a déploré le fait que «les jeunes sont fatigués de voir les mêmes problèmes encore posés et les mêmes promesses toujours non tenues», soulignant que le RMJB donne la priorité à la justice par le biais d'approches fondées sur les droits, des espaces pour les alliances et d'une empathie accrue pour tous les êtres vivants.

Au sujet des recommandations de réaliser une culture mondiale de conservation et de soin, les conférenciers ont souligné les démarches suivantes: relier la nature à sa propre vie, se concentrer sur les efforts locaux, exploiter la technologie pour combiner les connaissances occidentales et les savoirs indigènes, et rétablir la confiance par l'honnêteté.

Kristen Walker-Painemilla a souligné que, pour réinventer la conservation, la première étape consiste à écouter, et a mis tout le monde au défi de co-créer l'avenir dont nous avons besoin. Les délégués ont voté pour la «consommation» comme étant la question la plus cruciale à reconsidérer.

Développer une approche globale du genre à l'UICN: Vendredi, Jenny Gruenberger a présenté cette discussion stratégique, qui comprenait les résultats d'une enquête menée par le Groupe de travail sur le genre, du Conseil sur l'amélioration des approches sensibles au genre et de ses recommandations. Elle a indiqué que le groupe de travail recommande, entre autres, que l'UICN mette en place une stratégie et un plan d'action sur le genre, permettant de s'assurer de l'intégration du genre, et qu'il révisé le nombre ou la rotation de la majorité des conseillers régionaux. Après un vote, l'Assemblée des membres a approuvé l'approche de l'UICN relative à la question du genre.

Rapport du Président et du Conseil de l'UICN

Mercredi, le Président de l'UICN, Zhang Xincheng, a présenté le rapport du Président et du Conseil, notant que la période intersessions précédente, façonnée par la pandémie mondiale, a mis en évidence l'importance d'une relation saine entre l'humanité et la nature.

Il a souligné, entre autres: l'adoption de la Norme mondiale de l'UICN pour les SfN et pour le Programme Nature 2030 de l'UICN; l'adoption d'une motion demandant l'élaboration d'une stratégie financière à long terme; le renforcement des exigences de performance pour les conseillers; et la désignation d'un nouveau directeur général. Il a également présenté des recommandations pour le prochain Conseil, notamment l'élaboration d'une stratégie, d'une vision et d'un plan sur 20 ans pour l'Union. Zhang a ensuite fait part de réflexions sur la gouvernance, le leadership et les attentes dans le contexte de l'évaluation des travaux passés et celui de l'examen des perspectives d'avenir.

Vendredi, lors de la septième séance, le Président Zhang a répondu aux questions posées sur son Rapport à l'Assemblée. Il a indiqué que l'UICN se concentre sur le Sud du Globe, car bien que le Sud abrite la majorité des zones clés de la biodiversité, il reste fragile, la plupart des pays manquant de ressources financières et de capacités importantes. Il a souligné la nécessité, entre autres: d'un engagement accru avec le Sud dans l'exécution des programmes de l'UICN; et de l'amélioration de la diversité et de la pleine intégration des experts et du personnel du Sud au sein de l'UICN.

Rapport du chargé des élections sur les résultats de toutes les élections

Mercredi, Nilüfer Oral, Chargé des élections, a rendu compte de tous les résultats des élections autres que celle du Président, ainsi que celles des représentants régionaux au sein du Conseil et des présidents des commissions.

Les membres ont élu Angela Andrade, Colombie (Commission sur la gestion des écosystèmes); Sean Southey, Canada/Afrique du Sud (Commission de l'éducation et de la communication); Kristen Walker-Painemilla, États-Unis (Commission sur la politique environnementale, économique et sociale); Jon Paul Rodríguez, Venezuela (Commission sur la survie des espèces); Christina Voigt, Allemagne (Commission mondiale sur le droit de l'environnement); et Madhu Rao, Inde/Royaume-Uni (CMAP). Nihal Senanayake Welikala, Sri Lanka/Royaume-Uni, a été élu trésorier.

Le chargé adjoint des élections, Rahmat Mohamad, a annoncé l'élection de Razan Al Mubarak, Émirats arabes unis, en tant que nouveau Président de l'UICN.

Rapports des commissions de l'UICN, y compris les récompenses, et Rapports de toutes les commissions nationales et régionales reconnues

Mercredi, Kathy MacKinnon, Présidente de la CMAP, a présenté le travail de la CMAP. Elle a souligné, entre autres: l'élaboration des normes mondiales MPA, qui seront lancées lors de ce congrès; la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées, qui a été conçue par la Commission, y a été pilotée et constitue désormais un programme principal efficace dirigé par le Secrétariat de l'UICN; la base de données AMCE au CMSC du PNUE; et le groupe de travail sur les AP et la COVID-19, qui a produit un rapport sur les impacts de la pandémie sur le tourisme des AP.

Mercredi, la cérémonie de remise des prix de l'UICN a honoré ceux qui ont apporté une contribution à leur pays et qui ont laissé un patrimoine durable en matière de conservation. Alfred Oteng-Yeboah, Ghana, a reçu la médaille commémorative John C. Phillips, la plus ancienne récompense de l'UICN, pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale. Acceptant le prix, il a déclaré: «Si nous pouvons protéger la biodiversité, alors la dégradation des terres et le changement climatique appartiendront au passé. Lisa Dabek, États-Unis, a reçu la médaille commémorative Harold Jefferson Coolidge pour sa contribution exceptionnelle à la conservation de la nature et des ressources naturelles. Assad Serhal, Liban, Richard Watling, Fidji, Raoni Metiktire, Brésil, et Jane Goodall, Royaume-Uni, ont été nommés membres honoraires de l'UICN pour leur contribution exceptionnelle à la conservation.

Jeudi, Jon Paul Rodríguez, Président de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN, a présenté le rapport de la Commission, mettant en relief sa structure et sa gouvernance, ainsi que ses principales réalisations. Il a souligné, entre autres, que: le mandat de la Commission a été actualisé; le nombre de ses membres a augmenté de 26 % au cours de la période 2017-2021; et dix lettres d'intervention ont été envoyées aux gouvernements et aux entreprises en 2021, dont trois ont eu un impact positif. Il a parlé du travail en cours sur trois nouveaux centres pour la survie des espèces, avec six autres en cours de discussion. Concernant les réalisations majeures, il a cité 200 évaluations du statut vert des espèces et près de 77 000 évaluations et réévaluations de la Liste rouge. Il a également présenté les récipiendaires des prix suivants: le Sir Peter Scott Award for Conservation Merit; le Prix George Rabb pour l'innovation en conservation; le Prix Harry Messel pour le leadership en conservation; et la Citation d'excellence de la Chaire 2019 de la CSE.



Jon Paul Rodríguez, Président de la CSE de l'UICN

Antonio Benjamin a présenté le rapport de la WCEL, soulignant l'augmentation de la parité hommes-femmes au sein du Comité de pilotage du Congrès (CPC) et des membres de la Commission. Il a salué les réalisations: des 10 groupes spécialisés de la Commission; le Congrès mondial, divisé en événements hybrides régionaux en raison de la pandémie; la série de conférences de la Commission et la Semaine de l'environnement; l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement; et l'Académie de droit environnemental de l'UICN. Il a signalé que les juges commencent à reconnaître les principes de gouvernance et a conclu par un hommage aux défenseurs de l'environnement.

Kristen Walker-Painemilla, Présidente de la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES), a rendu compte des travaux de la Commission dans deux domaines: le cadre de gouvernance des ressources naturelles, et les personnes et la nature. Elle a parlé de plusieurs activités et réalisations, notamment: la série de dialogues virtuels #BuildBackBetter CPEES, qui a engagé les membres sur des solutions pour surmonter les défis de la COVID-19; l'établissement du Programme mondial sur les droits et la gouvernance pour faire progresser les droits et les rôles des peuples autochtones dans la conservation; et l'engagement des jeunes et intergénérationnel. En conclusion, Walker-Painemilla a engagé les membres à porter des fleurs et à observer une minute de silence pour rendre hommage aux 331 défenseurs de l'environnement tués dans le monde en 2020.

Le débat qui a suivi a porté sur les points suivants: l'investissement dans la résilience des communautés de pêcheurs vulnérables; l'écocide comme étant un acte ou une omission; et le rôle du secteur privé dans l'exacerbation des vulnérabilités climatiques.

Angela Andrade, Présidente de la Commission sur la gestion des écosystèmes, a présenté le rapport de la Commission. Elle a souligné qu'actuellement la Commission: inclut le changement climatique; comprend 16 domaines thématiques, 12 domaines spécialisés et cinq groupes de travail; est présente dans 14 régions; et compte 2000 membres. Les faits saillants, a-t-elle déclaré, comprennent la publication de plus de 90 articles scientifiques et universitaires, et des travaux sur l'adaptation fondée sur les écosystèmes. Andrade a décrit la Liste rouge des écosystèmes comme un projet phare, expliquant qu'elle avait produit plus de 25 évaluations et guides nationaux pour l'application de la Liste rouge des écosystèmes. Elle a ensuite abordé: les travaux axés sur la restauration des écosystèmes et l'élaboration de guides pour la réduction des risques d'éco-catastrophe; des travaux plus récents sur les pratiques culturelles et la gestion des écosystèmes; et la création d'un groupe de re-ensauvagement.

Sean Southey, Président de la Commission sur la sensibilisation et la communication, a annoncé l'atteinte de la



Razan al Mubarak, Présidente élue de l'UICN

barre des 2000 membres. Il a parlé des réalisations, notamment la zone de découverte #NatureForAll, qui vise à diffuser des ressources permettant aux gens de se connecter virtuellement plus facilement à la nature. Il a, en outre, souligné l'importance de l'enveloppe d'outils «Nature Storybook» mise en œuvre avec la CPEES et a annoncé la première lauréate du prix du concours vidéo, Alejandra Torrez Tarqui de Bolivie. Une autre collaboration avec la CPEES, a-t-il signalé, est la campagne de conservation Reimagine, qui vise à inspirer l'amour de la nature chez les gens. Au sujet de l'engagement des jeunes, Southey a mentionné, entre autres, le SMJ virtuel qui s'est tenu en avril 2021, l'«Oasis Nature for Youth» au Congrès et la Stratégie de l'UICN pour la jeunesse qui sera lancée en janvier 2022.

Chris Mahon et Ann-Katrine Garn, respectivement Président et Secrétaire du Groupe mondial de l'UICN pour le développement des comités nationaux et régionaux, ont rendu compte de la réunion mondiale des représentants des comités nationaux et régionaux de l'UICN et des correspondants nationaux, qui s'est tenue virtuellement le 3 septembre 2021. Ils ont déclaré que des exposés enregistrés des initiatives entreprises par six régions ont été diffusés et que le scientifique en chef de l'UICN a expliqué comment la plateforme «Contributions à la Nature» peut saisir des informations à partir de ces initiatives. Ils ont souligné la création du premier comité inter-régional de l'UICN, comprenant l'Europe, l'Asie du Nord et l'Asie centrale. Ils ont également annoncé le message du Groupe mondial au Congrès: «la collaboration est la clé de la conservation». Ils ont déclaré que le Groupe inscrirait un article intitulé «reconsidérer la nature» à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe.

Au cours de la discussion qui a suivi, les Membres: ont souligné la nécessité d'impliquer les décideurs politiques et les gouvernements en vue de susciter leur intérêt pour les travaux de l'UICN; ont exhorté l'UICN à produire une déclaration appelant les gouvernements à créer un espace pour les personnes travaillant sur les ressources naturelles ou la biodiversité; et a proposé la création d'un comité inter-régional pour l'Asie, l'Asie occidentale et l'Océanie.

Rapport du Comité du Programme et adoption du projet d'addendum au Programme de l'UICN 2021-2024

Judi, Robinson a présenté un projet d'addendum (CGR-2021-5.4/1-Rev) au Programme de l'UICN 2021-2024, un document d'accompagnement abordant les implications plus larges de la pandémie et de l'état de santé humaine sur le Programme.

Le Conseil international du droit de l'environnement a fait observer que des outils existaient déjà pour prévenir de futures pandémies et débordements et a exhorté à les utiliser.

AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION a suggéré un amendement à la Section 3.1.2. («Les gens, la santé et la conservation») pour y remplacer «aucun risque» par «aucun risque important» de propagation d'agents pathogènes, affirmant que le risque zéro n'est ni réalisable ni nécessairement souhaitable, car il pourrait éloigner les gens de la nature. Le CONSEIL DE DÉFENSE DES RESSOURCES NATURELLES (CDRN) s'y est opposé, affirmant que «aucun risque» est simplement une formulation ambitieuse et devrait être conservée même si pas réalisable. Robinson a mis l'amendement proposé aux voix, et les membres ont voté pour autoriser l'amendement. Après un deuxième vote, l'Addendum est approuvé tel qu'amendé.

Finances de l'UICN

Mise à jour du Directeur général sur les finances de l'UICN: Vendredi, le Directeur général de l'UICN, Bruno Oberle, a mis à jour l'Assemblée sur: les résultats financiers de 2016-2020; les projets pour 2021-2024; et les principaux défis, opportunités et actions. Il a signalé une baisse des revenus en 2020 par rapport à 2016-2019, principalement en raison



Nihal Welikala, Trésorier de l'UICN

de la pandémie, et a souligné la réduction des dépenses de fonctionnement, pour la même raison. Il a indiqué que le résultat global pour 2020 représente un déficit de CHF 2,4 millions, les coûts du Congrès y contribuant. S'agissant des défis posés, il a mentionné: la baisse des réserves de CHF 19,5 millions à CHF 15 millions, combinée à un portefeuille en croissance; le portefeuille de programmes ne générant pas d'excédent; et une forte dépendance vis-à-vis d'un petit nombre de donateurs-cadres pour le financement sans restriction de l'UICN. Au sujet des actions à entreprendre, il a identifié: l'extraction des contributions du portefeuille de programmes aux coûts institutionnels de l'UICN; l'investissement dans la collecte de financements illimités et souples en élargissant le nombre de partenaires-cadres pour inclure davantage de pays et d'organisations philanthropiques; et l'expansion dans d'autres domaines, tels que le renforcement des capacités et l'éducation.

Rapport du trésorier sur les finances de l'UICN: Nihal Welikala, Trésorier de l'UICN, a présenté le rapport du directeur général et du trésorier sur les finances de l'UICN en 2016-2020 (CGR-2021-7.1-1). Il a indiqué que les finances étaient stables pour la majeure partie de 2020 et, bien que la pandémie ait aggravé les pressions financières existantes et puisse affecter le financement futur des donateurs, il s'est dit confiant que la portée mondiale unique de l'UICN et sa présence sur le terrain garantiront que sa stratégie et son modèle financier resteront «en forme à des fins futures». Il a souligné, entre autres, le renforcement et la diversification des sources de revenus, la maximisation de l'efficacité et la minimisation des risques pour faire face à l'impact de la pandémie sur l'avenir financier de l'UICN. Il a identifié six facteurs à surveiller, pour augmenter la bande passante financière du Conseil, à savoir l'investissement dans la croissance et le développement, le portefeuille de projets, les réserves, la diversification des revenus, la compétitivité et la gouvernance.

Rapport de la Commission des finances et de l'audit du Congrès et approbation des états financiers audités pour l'année 2020: Ayman Rabi, Président de la Commission des finances et de l'audit (CFA), a présenté le rapport de la CFA du Congrès sur les états financiers audités pour l'année 2020 (CGR-2021-7.3-1), montrant un déficit lié à la pandémie de CHF 2,4 millions. Il a indiqué que les auditeurs ont fourni des commentaires positifs concernant les cadres de contrôle interne et que toutes les questions soulevées ont été ou sont traitées de manière satisfaisante. Il a recommandé l'approbation des états financiers audités au titre de 2020.

Il a signalé que les membres de l'UICN ont voté électroniquement pour désigner PricewaterhouseCoopers en tant qu'auditeurs externes pour les exercices 2021 à 2022 et ont demandé que le Conseil désigne les auditeurs externes pour

les exercices 2023 à 2024 à la suite d'un processus sélectif concurrentiel.

Rabi a signalé des motions nécessitant un financement illimité, telles que la motion sur l'établissement d'une Commission sur le changement climatique et a demandé au Congrès de garder à l'esprit les implications financières des motions proposées, notamment celles dont les implications financières ne sont pas faciles à évaluer. Il a énuméré les questions cruciales à examiner par le prochain Conseil et la CFA, notamment: la réduction des redondances dans le travail du comité dans le cadre du processus de motions; la fourniture de conseils sur la prise en compte des coûts potentiels lors de la soumission de motions; et la clarification des responsabilités pour la mise en œuvre et la collecte de fonds requises par les motions proposées.

Au cours du débat qui a suivi, les Membres ont discuté, entre autres: du déficit par rapport à l'excédent d'exploitation; de la répartition régionale des dépenses; des exemptions de frais d'adhésion; du soutien financier aux commissions nationales et régionales; de l'affectation de fonds aux conseils d'experts externes; et de l'examen des candidatures à l'adhésion pour s'assurer de l'alignement avec les valeurs de l'UICN, plutôt que simplement pour maximiser les sources de financement. En réponse, Oberle a expliqué que: l'excédent d'exploitation était dû, en grande partie, aux réductions de la mise en œuvre des projets et des déplacements du personnel en raison de la COVID-19; les revenus supplémentaires comprennent ceux provenant de la philanthropie et de la sous-location des installations excédentaires; un soutien est disponible pour les membres en difficulté financière; et les efforts pour atteindre les philanthropes et renforcer les partenaires cadres pour augmenter le financement des donateurs. Welikala a souligné qu'il fallait mobiliser des bénévoles pour obtenir des avis d'experts et une assistance externe en cas de besoin. Rabi a indiqué que la tâche de la CFA est d'alerter l'Assemblée des membres lorsque des motions ont des implications financières, d'où sa focalisation sur ces dernières, et a indiqué qu'un délai de grâce est disponible pour les frais d'adhésion. Le débat a également abordé l'importance des redevances pour permettre à l'UICN de mener ses travaux.

Jenny Gruenberger a présenté un rapport sur la participation de l'Assemblée. Elle a déclaré que 1 900 votes ont été possibles à la sixième séance de l'Assemblée. La septième séance a enregistré un potentiel de 268 votes de catégorie A (États et institutions gouvernementales), 180 votes de catégorie B (organisations non gouvernementales) et 1 202 voix de catégorie C (IPO). Deallo a ouvert le vote pour approuver les états financiers vérifiés 2020, que les membres ont approuvés.

Motion appelant à un vote en ligne sur toutes les motions après le congrès

Mercredi, Benjamin a présenté une motion qui propose de modifier le règlement intérieur pour renvoyer toutes les motions déposées au Congrès et ne nécessitant pas de décision immédiate, à un vote en ligne dans le mois qui suivra la clôture du Congrès. La motion en question (CGR-2021-3.2/1) a été soumise le 1^{er} septembre 2021 par 13 Membres de l'UICN. Certains membres ont fait part de leurs préoccupations, mettant en garde contre le report des votes pendant le Congrès. D'autres ont demandé que la motion soit adoptée, affirmant que les organisations à propos desquelles ils ont des procurations ont eu du mal à participer de manière significative, en raison des restrictions d'entrée en France et de difficultés techniques.

Nicholas Robinson, Conseil international du droit de l'environnement a déclaré, à propos d'un point d'ordre, que le règlement intérieur ne peut pas être modifié par une motion déposée tardivement, a demandé au conseiller juridique de se prononcer sur la cohérence de la motion avec les statuts et le règlement intérieur de procédure, et a exhorté à ne pas voter sur la motion avant que la décision soit rendue.

Sandrine Friedli Cela, Conseillère juridique de l'UICN, a déclaré que les circonstances inhabituelles dues à la pandémie méritent une considération exceptionnelle, précisant toutefois que cela n'est possible qu'avec la permission des membres, car cela implique des modifications des statuts et du règlement intérieur.

Benjamin a soumis le point d'ordre au vote – le point de savoir si voter sur la motion pouvait avoir lieu sans violation des statuts. À la suite du vote, Benjamin a signalé que les membres avaient voté pour permettre le vote sur cette motion, vote qui nécessitait une majorité des deux tiers. Toutefois, après vote, la motion a été rejetée.

Processus d'examen des motions nouvelles et urgentes

Jeudi, à la cinquième séance, le Vice-président Robinson a fait une déclaration de la CPC sur le processus d'examen des requêtes nouvelles et urgentes et a donné un aperçu des appels et des raisons de leur rejet.

Le CDRN, dans une motion portant sur les futures pandémies et la perte de biodiversité, a déclaré qu'en vertu de l'article 55 sur le quorum et le vote, les membres peuvent annuler la décision de la CPC. Les membres ont voté sur l'opportunité d'annuler le rejet des appels. Le vote a été infructueux. Répondant aux questions posées, Robinson a précisé, entre autres, que le vote ne portait pas sur le contenu de la motion, mais plutôt sur l'opportunité d'annuler une question de procédure.

Le CENTRE POUR L'ÉTHIQUE ET LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT a proposé une motion, demandant au président du Congrès d'établir les moyens, entre autres: de fournir et de rendre publics les noms des membres de la CPC et les procès-verbaux des réunions; d'énoncer les détails des approbations et les raisons spécifiques des rejets; et de demander au nouveau Conseil d'envisager de rendre le processus des motions plus juste et plus équitable.

Sandrine Friedli Cela a précisé que les noms sont publics car les membres de la CPC sont sélectionnés dès la première séance de l'Assemblée. Soulignant que bien qu'il soit possible d'énoncer les raisons et de clarifier les rejets, elle a mis en garde contre la publication intégrale des procès-verbaux des réunions, car les membres de la CPC devraient être autorisés à délibérer sans crainte de récrimination. Robinson a affirmé que l'UICN est une organisation transparente et que les informations y sont largement disponibles, ajoutant que le processus n'est pas sans visage.

STOP ECOCIDE INTERNATIONAL a demandé un vote sur l'opportunité d'annuler leur motion rejetée sur l'établissement de l'écocide en tant que crime international. Après un vote, les députés n'ont pas annulé le rejet.

À la sixième séance, le Vice-président Robinson a ouvert les débats pour la poursuite de la discussion sur le processus d'examen des motions nouvelles et urgentes. Surya Subedi, Conseillère juridique de l'UICN en matière de procédure, a estimé que le processus d'examen est démocratique et



Ali Kaka, Vice-président de l'UICN



Sandrine Friedli Cela, Conseillère juridique de l'UICN

transparent, et qu'avoir à fournir des explications détaillées pour toutes les décisions prises par la CPC serait par trop contraignant.

Le CDRN a déposé une motion demandant au Conseil de l'UICN «d'entreprendre une évaluation complète des processus d'examen, d'approbation ou de rejet, d'appel et d'action par le Congrès en vertu de la Règle 55, des motions nouvelles et urgentes examinées par le Congrès et de faire, au besoin, des recommandations pour des modifications dans les procédures et les statuts. Le Conseil devrait consulter les membres sur les enseignements tirés du Congrès de Marseille et organiser un processus de discussion en ligne sur toute proposition d'amendement recommandée.

L'INSTITUT DU DROIT ET DE L'ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT a déclaré que la raison invoquée par la CPC contre le fait que les motions ne soient «pas urgentes» est insuffisante et que les justifications détaillées ou les minutes des commissions devraient être partagées.

Le CONSEIL INTERNATIONAL DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT a ajouté que dans le passé, les minutes étaient rédigées par la CPC, ce qui signifie que cela est faisable.

Rapport de la Commission des résolutions et vote sur les motions

Mercredi, Jon Paul Rodríguez, Président de la Commission des résolutions, a présenté un rapport d'étape sur les motions en suspens. Les délégués ont voté et approuvé les motions suivantes:

- Protection des fleuves Andes-Amazone du Pérou (Marañón, Ucayali, Huallaga et Amazonas) contre les projets d'infrastructure à grande échelle;
- Actions pour renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples autochtones et des communautés paysannes;
- Renonciation à la Doctrine de la Découverte pour redécouvrir le soin de la Terre Mère;
- Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds par le biais d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins;
- Actions pour réduire la pollution lumineuse; et
- Renforcement de la protection des mammifères marins par la coopération régionale.

Rodríguez a signalé que 18 nouvelles motions urgentes avaient satisfait aux exigences et aux contrôles statutaires. Huit de ces motions ont été rejetées par le Comité des résolutions et ont fait l'objet d'un appel devant le Comité préparatoire du Congrès, qui a confirmé la décision.

STOP ECOCIDE INTERNATIONAL a déploré que le processus d'appel de la motion ne soit pas clair. Le CENTRE POUR L'ÉTHIQUE ET LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT a déclaré que les rejets ne sont pas transparents et que les décisions

sont incohérentes. Le CDRN a demandé des éclaircissements sur le rôle du Congrès dans l'annulation du rejet des motions. Le CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES ENVIRONNEMENTALES a fait valoir que les amendements suggérés à leur motion sur la création d'une commission sur les changements climatiques, modifie la visée de la motion.

Jeudi, Rodríguez a fourni des mises à jour sur les motions en suspens, signalant que 11 étaient toujours en cours de discussion dans les groupes de contact.

Il a précisé que sept motions sont prêtes pour le vote. Les délégués ont voté et approuvé:

- L'aménagement des espaces maritimes et de conservation de la biodiversité et de la géo-diversité;
- La protection des défenseurs des droits de l'homme et des peuples environnementaux et les lanceurs d'alerte;
- Le renforcement de la protection des forêts primaires et anciennes en Europe et la facilitation de leur restauration dans la mesure du possible;
- Le renforcement du rôle du tourisme durable dans la conservation de la biodiversité et la résilience des communautés;
- La garantie d'un financement adéquat pour la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées;
- L'appel à retirer le projet de permis d'exploitation de combustibles fossiles sous la mer des Wadden, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO; et
- La protection de l'Okavango de l'exploitation pétrolière et gazière.

Rodríguez a indiqué qu'à la suite de la conclusion du groupe de contact sur une motion portant sur le contrôle et la surveillance du commerce des vessies natatoires de courbines, en vue de protéger les courbines cibles et de réduire les captures accidentelles de la mégafaune marine menacée, l'ALLEMAGNE a envoyé un message, proposant la suppression de deux références à la Convention sur Commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, affirmant que le directeur général de l'UICN et la CSE n'ont pas compétence pour modifier les listes. Les co-auteurs de la motion s'y sont opposés. Robinson a demandé aux membres de voter sur les suppressions proposées par l'Allemagne. Les membres ont voté et désapprouvé. Les membres ont ensuite voté et approuvé la motion.

Vendredi, les députés ont voté et approuvé des motions sur:

- La reconnaissance et le soutien des droits et rôles des PACL dans la conservation;
- Le passage à une politique du capital naturel;
- Action en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale; et
- L'évitement du point de non-retour en Amazonie en en protégeant 80% d'ici 2025.

Au sujet de la motion appelant à éviter le point de non-retour en Amazonie, l'ÉQUATEUR a déclaré qu'elle vient du cœur des peuples autochtones d'Amazonie et qu'elle représente un cri de ceux qui ont été tués en défendant ses sources. Les délégués ont voté et approuvé la motion.

Vendredi après-midi, à la huitième séance, le ROYAUME-UNI a demandé que le Rapport de la Conférence signale qu'il s'était abstenu de voter sur la motion sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, car des parties cruciales du texte n'étaient pas claires et qu'elle incluait une formulation susceptible d'avoir des implications pour d'autres négociations internationales.

Après un vote, les membres ont adopté les motions sur:

- La restauration d'un océan paisible et calme;



Antonio Benjamin, Président de la Commission mondiale du droit de l'environnement, UICN

- La réduction des impacts de l'industrie minière sur la biodiversité;
- L'établissement d'objectifs de conservation par zone sur la base de preuves de ce dont la nature et les populations ont besoin pour prospérer; et
- L'affirmation du droit des PACL à gérer et à utiliser de manière durable les ressources sauvages dans le contexte de la COVID-19.

Rodríguez a rappelé aux membres que la discussion du groupe de contact concernant la motion sur la **création d'une commission sur le changement climatique** était dans l'impasse et que la Commission des résolutions était saisi d'une motion avec deux options: établir une commission sur le changement climatique ou établir une plateforme mondiale d'action de l'UICN contre les crises climatiques.

Sandrine Friedli Cela, Conseillère juridique de l'UICN, a déclaré qu'en raison de l'absence d'un consensus sur l'option à adopter, l'Assemblée est désormais chargée de voter sur l'acceptation ou la non acceptation de l'option plateforme. Si le vote n'était pas positif, un vote pour la commission suivrait. Le Président a ensuite proposé que ces votes aient lieu.

HAWAII CONSERVATION ALLIANCE, soutenue par beaucoup, a déclaré que l'article 59 (les membres du Conseil ont l'obligation fondamentale de servir l'UICN avec diligence et intégrité) peut permettre une décision de l'Assemblée, mais qu'il est nécessaire d'avoir une disposition garantissant que l'objectif d'une commission n'est pas dépassé par celui d'un groupe de travail ou d'une plateforme. Il a souligné que le groupe de travail sur le changement climatique, créé en 2011, avait échoué et qu'il ne devrait pas être reproduit.

NATURESERVE a déclaré que la décision devrait être prise par la Commission des résolutions. Antonio Benjamin a suggéré qu'un vote de l'Assemblée s'exprime en faveur d'une commission ou d'une plateforme.

Surya Subedi, conseillère juridique de l'UICN en matière de procédure, a proposé d'examiner la suggestion du président concernant le vote.

Une discussion de va-et-vient s'en est suivie à nouveau sur la façon de procéder. L'ASSOCIATION DE CANTON POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE a rappelé aux membres que l'existence de deux options signifie que la motion n'est pas un texte de consensus et que l'Assemblée ne peut voter que sur une motion qui a atteint un consensus. Le CONSEIL INTERNATIONAL DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT a approuvé, suggérant que le vote ne peut être conforme aux règles que si c'est le président qui propose des options.

Les membres ont ensuite débattu du bien-fondé pour et contre les deux propositions. Les arguments en faveur d'une commission comprenaient qu'elle est plus formelle, que sa

structure est solide et mieux placée pour la prise de décisions. Certains ont soutenu qu'une commission: servirait mieux les populations et les communautés vulnérables; inclurait les PACL; et amènerait de nouveaux experts dans le cercle.

Les arguments en faveur d'une plateforme comprenaient le fait qu'elle pourrait potentiellement mobiliser tout le pouvoir de mobilisation de l'UICN pour agir sur le changement climatique, agir à travers le système et fonctionner en dehors des silos, et avoir une structure de gouvernance qui «rassemble la famille de l'UICN».

Le Président a ouvert le vote sur l'amendement pour la plateforme. L'amendement n'a pas été approuvé. Le Président a ensuite déclaré que l'Assemblée devait voter sur la motion originale—à savoir celle en faveur d'une Commission. Les membres ont approuvé la motion visant à établir une Commission sur le changement climatique.

Rodríguez a ensuite présenté, et, après un vote, les membres ont approuvé, les motions portant sur:

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un CMB pour l'après 2020, qui soit transformationnel et efficace; et
- La protection du Bas-Congo des aménagements de grands barrages hydro-électriques.

Rodríguez a indiqué ensuite que la motion pour l'élaboration d'une politique de l'UICN sur la biologie synthétique en relation avec la conservation de la nature avait encore cinq propositions d'amendements en suspens. Ces dernières comprenaient: l'ajout d'une référence spécifique au principe de précaution dans le préambule; et deux dispositions alternatives dans le libellé opérationnel posant le point de savoir si le directeur général et les commissions devaient être appelés à rester neutres ou à s'abstenir de soutenir ou d'approuver la recherche, d'ici à l'adoption officielle d'une politique de l'UICN sur la biologie synthétique.

Certains Membres se sont dits préoccupés par le fait que la biologie synthétique implique le génie génétique d'organismes sauvages en tant qu'outil de conservation de la nature et que, par conséquent, le principe de précaution devrait être inclus et les risques du génie génétique devraient être mis en évidence. D'autres se sont dits préoccupés par le fait que l'ampleur des crises du climat et de la biodiversité justifie la prise en compte de toutes les technologies et approches potentielles.

Les membres ont voté pour inclure dans le préambule une référence explicite au principe de précaution comme méritant une attention particulière, en particulier dans le contexte de la biologie synthétique. Ils ont également voté pour approuver le libellé du Congrès appelant le directeur général et les commissions à rester neutres sur tous les aspects de la biologie synthétique jusqu'à l'adoption formelle d'une politique de l'UICN sur la biologie synthétique, tout en veillant à rester pleinement conscients de l'évolution de la compréhension au cours du processus.

Les délégués ont ensuite voté et adopté la motion telle qu'amendée.

Au sujet de la motion portant sur les **solutions intégrées aux crises du changement climatique et de la biodiversité**, l'Assemblée a voté en faveur de la suppression des crochets autour du libellé exhortant les gouvernements et les organismes du secteur privé à accélérer une transition équitable vers un bouquet énergétique durable, à éliminer progressivement leur dépendance aux combustibles fossiles et à mettre fin aux subventions accordées aux combustibles fossiles. L'ensemble de la motion a ensuite été soumis au vote et approuvé.

Concernant la motion sur la **protection de la santé humaine, animale et environnementale, et la prévention des pandémies par le biais de l'approche «Une seule santé» et en s'attaquant aux moteurs de la perte de biodiversité**, la TANZANIE a demandé l'inclusion de références au «bien-être animal». Le FONDS INTERNATIONAL POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL,

parlant au nom de plusieurs organisations, a exprimé son appui à l'approche «Une seule santé» pour la prévention de futures pandémies, mais s'est dit préoccupé par l'insertion de ce qu'ils ont estimé être des «qualificatifs dangereux autour du mot risque». Les membres ont voté pour approuver les amendements proposés, puis ont voté et approuvé la motion telle qu'amendée.

Résultat final

Création d'une Commission sur le changement

climatique: Dans cette résolution, le Congrès appelle les membres de l'UICN à s'entendre sur la création d'une nouvelle commission intitulée «Commission sur la crise climatique». La Commission visera à mobiliser et à coordonner l'Union et à collaborer avec les commissions régionales et nationales de l'UICN et les efforts plus larges de la société civile pour réduire les émissions et s'adapter au changement climatique sur la base des meilleures données scientifiques disponibles.

Le Congrès: décide en outre que la nouvelle commission sera financée par des ressources extrabudgétaires; demande au Conseil de fournir des orientations sur le processus de création d'un président de commission par intérim et d'un comité directeur; et charge le comité directeur de soumettre au Conseil une proposition assortie de recommandations pour les termes de référence, le mode de fonctionnement, la composition et le leadership de la nouvelle commission.

Protection des fleuves Andes-Amazone du Pérou (Marañón, Ucayali, Huallaga et Amazonas) contre les projets d'infrastructure à grande échelle: Dans cette résolution, le Congrès exhorte le Pérou à:

- Réévaluer la priorisation du projet de voie navigable amazonienne et prioriser les alternatives durables, à travers la création d'un espace de dialogue qui inclut les PACL; et
- Communiquer aux communautés susceptibles d'être impactées par les barrages hydro-électriques Chadin II et Veracruz, que les permis environnementaux des projets ont expiré et que les concessionnaires ne peuvent exercer aucun droit.

Le Congrès encourage également le Pérou à:

- Créer un cadre pour la protection des rivières à écoulement libre du Pérou;
- S'assurer que les écosystèmes aquatiques et riverains et les territoires des populations locales des fleuves amazoniens ne soient pas significativement affectés par l'entreprise de projets d'infrastructures;
- Diriger un effort sud-américain pour la gestion durable des eaux transfrontalières pour le bassin amazonien; et
- Respecter les normes fixées par l'OIT en ce qui concerne le CLIP et les droits de consultation préalable, comme condition pour l'entreprise de projets d'infrastructure qui affectent les droits des peuples autochtones.

Le Congrès demande, par ailleurs, au Directeur général d'envoyer au Président du Pérou une lettre concernant l'importance de maintenir la nature fluide de la rivière Marañón et la nécessité de créer un cadre juridique pertinent et de se conformer aux normes environnementales et sociales applicables aux grands projets d'infrastructure. Il demande également au directeur général d'offrir un soutien technique.

En outre, le Congrès appelle les bailleurs de fonds à renforcer leurs garanties pour les projets d'infrastructure affectant la biodiversité des fleuves amazoniens; et exhorte les institutions des Nations Unies à aider les pays de la région à générer des connaissances, des stratégies et des mécanismes pertinents.

Planification des zones maritimes et conservation de la biodiversité et de la géo-diversité: Dans cette résolution, le Congrès exhorte les États à adopter une approche prospective de la planification des zones maritimes à travers, entre autres:

- L'inclusion des peuples autochtones et toutes les parties prenantes dans son élaboration, son suivi et son évaluation;

- L'élaboration d'une approche stratégique imbriquée aux niveaux local, national et régional dans laquelle les impacts cumulatifs de toutes les activités seront évalués; et
- La recherche de la cohérence, de la bonne organisation et de la continuité entre les différents plans maritimes, côtiers, terrestres et avec les États voisins.

Le Congrès demande également aux États de suivre cette démarche en:

- Réalisant un diagnostic systématique des connaissances sur la biodiversité et la géo-diversité des écosystèmes marins et côtiers;
- Appliquant les principes de précaution et de prévention, ainsi que la gestion écosystémique;
- Déterminant et gérant efficacement les réseaux d'AMP;
- Partageant avec le public les évaluations des impacts cumulatifs sur tous les usages offshore et onshore;
- Mesurant les conséquences sur les espèces et le fonctionnement des écosystèmes marins et côtiers; et
- Anticipant l'évolution des impacts cumulatifs et le besoin de zones de compensation écologique en mer.

Le Congrès invite aussi les États à:

- Garantir le financement pour la détermination et à la mise en œuvre de cette planification ainsi que pour la publication ouverte des évaluations, si possible; et
- Assurer un suivi régulier avec les États et les organisations régionales concernés.

Restaurer un océan paisible et calme: Dans cette résolution, le Congrès demande au Conseil d'établir un groupe d'experts inter-commissions, comprenant des membres de la CSE, de la CMAP et de l'Organisation maritime internationale et des représentants des secteurs générateurs de bruit sous-marin, pour rechercher une approche intégrée permettant de réduire la pollution sonore sous-marine d'origine anthropique, en coopération avec les entités concernées. En outre, le Congrès demande à la CMAP de faire des recommandations promouvant une approche de précaution sur les voies et moyens de réduire et de limiter le bruit sous-marin anthropique dans les AMP, les zones maritimes particulièrement sensibles et les zones importantes pour les mammifères marins, en mettant en œuvre des mesures pour gérer certaines activités humaines à l'intérieur et à proximité de ces aires.

Le Congrès appelle les Membres à, entre autres, collaborer avec la communauté internationale en vue d'encourager les entités produisant du bruit à utiliser les meilleures technologies disponibles de réduction du bruit et de consommation de combustible.

Le Congrès encourage également les membres de l'ONU à prendre en compte la pollution sonore sous-marine d'origine anthropique, dans le cadre des négociations pour un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la



Zhang Xinsheng, Président de l'UICN

diversité biologique des zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Solutions intégrées aux crises du changement climatique et de la biodiversité: Dans cette résolution, le Congrès demande, de toute urgence, au Directeur général et aux Commissions, conformément au Programme de l'UICN 2021-2024, entre autres, de:

- Intensifier les efforts visant à poursuivre, surveiller et réviser de manière adaptative les approches intégrées destinées à résoudre les crises de la biodiversité et du climat;
- Veiller à ce que les initiatives renforcées d'atténuation des effets du, et d'adaptation au, changement climatique favorisent la conservation de la biodiversité et améliorent les synergies entre les initiatives relatives au climat et à la biodiversité;
- Donner la priorité à la protection/conservation urgente, à la gestion durable et à la restauration des écosystèmes riches en carbone;
- Aider les PACL à conserver les écosystèmes naturels, à préserver leur patrimoine et leurs moyens de subsistance; et
- Mettre l'accent sur la conservation des espèces menacées, endémiques et évolutives et fonctionnellement distinctes.

Le Congrès encourage également le Conseil et les composantes pertinentes de l'UICN à:

- Créer un cadre politique global intégré sur le changement climatique et la biodiversité;
- En coopération avec d'autres organisations concernées, prendre l'initiative de contribuer à des «plateformes d'apprentissage» pour partager les dernières connaissances sur le changement climatique et la biodiversité;
- Proposer des options pour la mise en place d'un partenariat mondial pour la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité, afin de mobiliser les membres de l'UICN et les jeunes vers plus d'ambition et d'action; et
- Demander à l'UICN et aux experts d'exhorter leurs gouvernements et les organismes du secteur privé à accélérer une transition équitable vers un bouquet énergétique durable, à éliminer progressivement leur dépendance aux combustibles fossiles et à mettre fin à leurs subventions aux combustibles fossiles.

Le Congrès appelle les Commissions, les Membres et les partenaires à:

- S'éclairer, dans leur travail, par le cadre politique intégré de l'UICN sur le changement climatique et la biodiversité; et
- Prendre des mesures ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, et pour soutenir le travail de l'UICN en faveur du climat et de la biodiversité.

Le Congrès invite les gouvernements et les bailleurs de fonds à soutenir la recherche sur les interactions entre climat et biodiversité, en particulier sur les synergies et les arbitrages possibles, pour proposer des ripostes appropriées et pour renforcer l'ambition écologique.

Il encourage également fortement les gouvernements à, selon ce qu'il convient:

- Renforcer les synergies entre les Conventions de Rio, la Convention de Ramsar et d'autres conventions pertinentes, ainsi qu'entre le GIEC et l'IPBES;
- Soutenir le déploiement des SfN qui favorisent la conservation de la biodiversité tout en contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique; et
- Rehausser l'ambition de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, et intégrer le concept SfN dans la mise en œuvre de leurs CDN, plans nationaux d'adaptation et stratégies à long terme, ainsi que celle d'autres plans nationaux, locaux et sectoriels.

Enfin, le Congrès encourage les membres de l'UICN et les autres États, institutions gouvernementales et acteurs non

étatiques à promouvoir la mise en œuvre des engagements dans le cadre des programmes d'action en faveur du climat et pour la biodiversité de manière transparente et responsable, en utilisant des indicateurs appropriés pour les efforts de suivi.

Protéger les défenseurs des droits humains et des peuples et les lanceurs d'alerte en matière d'environnement: Dans cette résolution, le Congrès encourage le Directeur général à travailler avec les États membres et non étatiques pour:

- Améliorer les connaissances, la collecte de données et la sensibilisation concernant les défenseurs de l'environnement et les lanceurs d'alerte, et les mécanismes de protection liés aux autres efforts en cours;
- Revoir le Programme de l'UICN 2021-2024 en termes d'intersections avec les enjeux des défenseurs de l'environnement;
- Élaborer une politique et un plan d'action de l'UICN sur les défenseurs des droits humains et les lanceurs d'alerte environnementaux, en collaboration avec les défenseurs et les lanceurs d'alerte;
- Dans le cadre du rapport annuel de l'UICN, rendre compte de l'élaboration et de la mise en œuvre des activités liées à la politique et au plan d'action;
- Engager un dialogue direct avec chaque État membre pour mener une enquête indépendante, le cas échéant, et améliorer la protection systématique des défenseurs; et
- Mobiliser des ressources auprès des pays donateurs intéressés pour financer des activités de soutien aux défenseurs de l'environnement et aux lanceurs d'alerte.

Le Congrès, entre autres:

- Demande aussi à la Commission de l'éducation et de la communication, à la Commission du droit de l'environnement et à la CEESP, en collaboration avec les défenseurs et les lanceurs d'alerte et leurs organisations, de lancer une campagne visant à promouvoir et soutenir le travail des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte environnementaux pour les protéger des menaces et des attaques;
- Demande aux comités nationaux d'impliquer les membres, de sensibiliser et de renforcer les capacités concernant les besoins de protection des défenseurs des droits humains environnementaux;
- Prie les États d'adopter et de faire respecter des lois visant à protéger les défenseurs et les lanceurs d'alerte, et de mettre en place des mesures de protection globales pour et en consultation avec les défenseurs et les lanceurs d'alerte;
- Appelle les institutions financières et les entreprises à mettre en œuvre une diligence raisonnable en matière de droits humains, à travers notamment, l'utilisation du CLIP pour les peuples autochtones, l'établissement et le renforcement des mécanismes de réclamation et de réparation, et l'organisation de consultations significatives inclusives avec les défenseurs, les groupes potentiellement touchés et d'autres parties prenantes dans le cadre d'une approche de tolérance zéro vis-à-vis de la violence au sein des chaînes d'approvisionnement; et
- Appelle les ONG et d'autres au sein de la communauté de l'UICN à respecter et à défendre les droits humains, à faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains et à s'engager à utiliser le CLIP pour les peuples autochtones.

Élaborer et mettre en œuvre un Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020 qui soit transformationnel et efficace: Dans cette résolution, le Congrès appelle le Directeur général et l'UICN à poursuivre leur contribution à l'élaboration du CMB et à soutenir pleinement le CMB une fois adopté.

Il appelle également les membres de l'UICN et les Parties à la CDB, les autres gouvernements, les organisations intergouvernementales, toutes les parties prenantes et les PACL

à travailler, le cas échéant, avec le niveau national et d'autres homologues engagés dans la CDB pour les encourager à unir leurs forces pour élaborer, adopter et mettre en œuvre un CMB qui, entre autres:

- Reflète le changement transformateur urgent nécessaire en vue de promouvoir une transition de l'ensemble de la société pour lutter contre les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité et sécuriser le système de soutien de la vie de la planète;
- Contient une vision pour l'horizon 2050 de vivre en harmonie avec la nature et une mission pour l'horizon 2030, inspirante et facile à communiquer, visant à stopper et à inverser la perte de biodiversité pour parvenir à un monde respectueux de la nature d'ici 2030;
- Contient des objectifs et des jalons spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et limités dans le temps pour l'horizon 2030, visant à arrêter et inverser la perte sans précédent de biodiversité et à prendre des mesures urgentes et transformatrices pour restaurer et conserver la biodiversité;
- Aborde les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité et comprend des objectifs sectoriels ambitieux pour la nature afin d'assurer un engagement et une action sectoriels efficaces;
- Puisse être traduit en objectifs, actions et engagements locaux, nationaux, régionaux, multilatéraux et sectoriels ambitieux;
- Protège les droits humains;
- Forme un cadre directeur qui intègre et réalise les objectifs de la CDB, ainsi que ceux d'autres conventions de Rio et conventions et processus liés à la biodiversité, et le Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- Établit un mécanisme de mise en œuvre solide favorisant la responsabilité et la transparence qui comprend un inventaire mondial pour évaluer les progrès collectifs;
- Appelle l'UICN à soutenir la participation des peuples autochtones et à travailler à la mise en œuvre d'activités de protection, de conservation et de restauration avec le CLIP des peuples autochtones, et avec une reconnaissance appropriée des droits des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et ressources et le plein respect de leurs divers systèmes de savoirs;
- Comprend des objectifs mondiaux garantissant qu'au moins 30% des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones côtières et marines, soient efficacement et équitablement gouvernées, protégées et conservées;
- S'assure que toutes les zones gérées font l'objet d'une gestion durable intégrant la biodiversité;
- S'assure que toutes les terres et les eaux, traditionnellement gouvernées et conservées par les PACL, sont convenablement reconnues et collectivement sécurisées;
- S'assure que les évaluations économiques et sociales sont menées conformément aux normes environnementales, sociales et de gouvernance universellement acceptées, ou aux législations et procédures nationales pour offrir des garanties sociales complètes;
- Comprend des moyens adéquats de mise en œuvre vers une voie permettant d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité; et
- Est complété par un cadre de suivi solide et complet.

Le Congrès appelle également le CMB à inclure, en tant que jalons 2030:

- Une augmentation de la superficie, de la connectivité et de l'intégrité des écosystèmes et zéro extinction d'espèces d'origine humaine, et un rétablissement de l'abondance de la population d'espèces, et la sauvegarde de la diversité génétique des espèces sauvages et domestiquées;
- Une réduction de moitié de l'empreinte des mode de production et de consommation et la garantie que toutes les

décisions publiques et privées pertinentes soutiennent la réalisation d'un monde respectueux de la nature, équitable et protège les droits humains;

- Un accès juste au, et un partage équitable des, avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels connexes; et
 - Le déploiement de ressources financières et autres qui soient adéquates pour la mise en œuvre du cadre, notamment à travers une augmentation considérable du financement fourni par toutes les sources pour la mise en œuvre du CMB et la minimisation des flux financiers publics et privés qui nuisent à la biodiversité d'ici 2030.
- Il exhorte également tous les gouvernements à:
- Élever la nécessité de s'attaquer d'urgence à la dégradation de la nature et à la perte de biodiversité au plus haut niveau politique, notamment à travers les prochaines réunions de haut niveau des Nations Unies;
 - Intégrer pleinement la nature dans toutes les décisions politiques, économiques, culturelles et sociales importantes;
 - Obtenir, dès que possible, un accord ambitieux juridiquement contraignant en faveur de la biodiversité dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale;
 - Prendre les mesures nécessaires pour éliminer, réorienter, réaffecter ou réformer les subventions et autres incitations identifiées comme potentiellement nuisibles à l'environnement d'ici 2030;
 - Assurer le succès de la COP15 de la CDB et l'adoption d'un CMB transformateur, en utilisant la période entre aujourd'hui et les réunions prévues en janvier pour rapprocher le processus du consensus et des niveaux d'ambition souhaités; et
 - Poursuivre les efforts visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C pour la biodiversité et les humains.

Actions visant à renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples autochtones et des communautés rurales: Dans cette résolution, le Congrès demande au directeur général de promouvoir davantage de discussions au sein des commissions compétentes sur la relation entre la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire et les peuples autochtones et les communautés rurales, compte tenu le rôle des savoirs traditionnels et locaux.

Le Congrès demande aux Commissions concernées d'étudier les options pour renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples autochtones et des petites communautés agricoles.

Le Congrès appelle:

- Les membres, avec d'autres organismes internationaux, à promouvoir la promulgation d'un décret établissant des mécanismes de reconnaissance et de protection du patrimoine bio-culturel dans les territoires collectifs et ruraux; et
- Les États et autres parties prenantes actives dans les questions d'agro-biodiversité à s'assurer que les peuples autochtones peuvent exercer leur droit au CLIP concernant les questions affectant leurs territoires.

Reconnaître et soutenir les droits et les rôles des PACL dans la conservation: Dans cette résolution, le Congrès demande au directeur général de constituer un groupe de travail coordonné par la CEESP, avec la participation des OIP, pour élaborer des orientations et des stratégies pour tous les membres afin de soutenir les efforts de conservation menés par les peuples autochtones et les communautés locales. Le Congrès demande également à l'UICN et à ses Membres: de veiller à ce que les processus décisionnels portant sur les aires protégées et conservées, soient inclusifs et équitables, avec une représentation et une participation effectives des PACL; et de soutenir les PACL dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de développement durable génératrices de revenus. Le Congrès encourage les Membres à s'assurer que: les PACL gouvernent

et gèrent les aires protégées et conservées, ou au moins participent pleinement, équitablement et efficacement à la prise de décision qui s'y rapporte; le CLIP est respecté; et les autorités de gouvernance coutumière et locale des PACL sont dûment reconnues dans l'établissement, l'expansion et la gestion des aires protégées et conservées.

Renonciation à la Doctrine de la Découverte pour redécouvrir le soin de la Terre-Mère: Dans cette résolution, le Congrès:

- Renonce à la Doctrine de la Découverte;
- Demande au Conseil d'établir un groupe de travail de l'UICN sur la vérité et la réconciliation, pour explorer et expliquer les bonnes pratiques permettant d'impliquer les peuples autochtones dans la co-intendance des zones naturelles protégées, la conservation de la nature et l'utilisation durable des espèces;
- Exhorte tous les États à abroger tous les vestiges juridiques de la doctrine de la découverte et à envisager de créer des commissions sur la vérité et la réconciliation, à travers lesquelles l'histoire de la doctrine de la découverte peut être révélée et les voies vers la justice découvertes; et
- Exhorte les dirigeants de tous les pays à promouvoir de nouveaux paradigmes en matière de conservation, où les savoirs ancestraux des peuples autochtones sont intégrés.

Vers une politique favorable au capital naturel: Dans cette résolution, le Congrès:

- Propose la prise en compte de principes non contraignants dans l'élaboration d'une politique de l'UICN sur le capital naturel; et
- Demande au Conseil d'établir un mécanisme inclusif permettant aux Membres d'examiner les principes non contraignants proposés.

L'annexe énonce les principes à prendre en considération, qui visent à garantir que toutes les mesures prises pour préserver ou restaurer le capital naturel sont équitables, efficaces et durables.

Réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité: Dans cette résolution, le Congrès exhorte à mettre fin aux pratiques qui ne garantissent pas la sécurité humaine et la protection de la nature à long terme contre l'élimination des déchets miniers dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce, marins et côtiers.

Le Congrès charge également le Programme de droit de l'environnement de l'UICN d'élaborer des directives sur la législation et les réglementations; et appelle les États à réglementer efficacement les activités d'exploration, d'extraction et de traitement sur leur territoire, et à appliquer l'approche de précaution à la gestion des risques liés aux phases d'exploration, d'extraction et de traitement de l'exploitation minière.

En outre, le Congrès recommande de réduire la consommation de ressources primaires; demande que les gouvernements et les industries donnent la priorité aux alternatives à l'extraction de matières premières vierges et à la récupération des ressources, à la réutilisation et au recyclage des minéraux, ainsi qu'à la substitution par des matériaux renouvelables; invite les États et autres autorités à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transition pour réduire la demande de matières premières vierges et éliminer progressivement leur production et fournir à la place des matières recyclées et trouver des substituts renouvelables; et encourage les gouvernements à coopérer pour la création de plans d'approvisionnement et de substitution en minerais à moyen et long terme, en tenant compte des questions de biodiversité et de bien-être humain.

Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds marins à travers un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins: Cette résolution appelle les États membres à soutenir et à mettre en œuvre un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins. Il avertit que la

délivrance de nouveaux contrats d'exploitation et d'exploration et l'adoption de réglementations sur l'exploitation minière des fonds marins devraient être subordonnées à des évaluations d'impact rigoureuses et transparentes. Il note également que les risques environnementaux, économiques, sociaux et culturels de l'exploitation minière des grands fonds marins doivent être bien compris et appelle à la mise en œuvre du principe de précaution, de l'approche écosystémique et du principe du pollueur-payeur.

Vers l'élaboration d'une politique de l'UICN sur la biologie synthétique en relation avec la conservation de la nature:

Dans la résolution, le Congrès demande:

- Au directeur général, aux présidents des commissions et aux membres de lancer un processus inclusif et participatif pour l'élaboration d'une politique de l'UICN sur les implications de l'utilisation de la biologie synthétique dans la conservation de la nature, qui sera débattue et votée par le Congrès de la conservation de 2024;
- Au Conseil, de créer un groupe de travail composé de membres de l'UICN et assurant un équilibre entre les genres, les régions, les perspectives et les systèmes de connaissances; et
- Au Conseil d'établir un processus de rédaction et d'examen participatif pour le groupe de travail chargé d'entreprendre l'élaboration de la politique de l'UICN sur la biologie synthétique en relation avec la conservation de la nature.

Le Congrès appelle également le Directeur général et les Commissions à rester neutres sur tous les aspects de la biologie synthétique jusqu'à ce qu'une politique de l'UICN sur la biologie synthétique soit adoptée.

Les annexes définissent les termes de référence pour: le processus inclusif; l'établissement d'un groupe de travail; et le processus d'élaboration des politiques.

Prendre des mesures pour réduire la pollution lumineuse:

Le Congrès appelle tous les membres et agences qui gèrent les zones terrestres et aquatiques à élaborer, diffuser et mettre en œuvre des programmes d'engagement, d'éducation et de sensibilisation pour expliquer les impacts nocifs de la pollution lumineuse, les avantages de la préservation de l'obscurité naturelle, et les méthodes permettant de réduire la pollution lumineuse.

Le Congrès recommande, entre autres, que:

- Les milieux naturels ne doivent pas être éclairés pour réduire ou éviter la pollution, sauf si la sécurité est en jeu;
- Les autorités identifient, préservent et restaurent les infrastructures naturellement sombres pour faciliter le fonctionnement d'environnements nocturnes sains et riches en espèces; et
- Les institutions qui financent la recherche soutiennent la recherche et la synthèse des preuves sur les effets de l'éclairage nocturne artificiel sur les espèces.



Des participants en consultation pendant une pause

Fixer des objectifs de conservation par zone sur la base de preuves de ce dont la nature et les humains ont besoin pour prospérer: Dans cette résolution, le Congrès appelle les composantes de l'UICN à:

- Reconnaître l'évolution de la science, dont la majeure partie soutient que la protection d'au moins la moitié de la planète est probablement nécessaire pour faire face aux crises de la biodiversité et du climat, comme fondement d'une gestion durable de l'ensemble de la planète;
- Soutenir, au minimum, un objectif de protection et de conservation efficace et équitable d'au moins 30% des zones terrestres, intérieures, côtières et marines, en se concentrant sur les sites d'importance particulière pour la biodiversité; et
- Accorder la priorité au soutien à la participation pleine et effective des peuples autochtones et à la mise en œuvre de toutes les activités de protection, de conservation et de restauration avec leur CLIP, et avec une reconnaissance appropriée de leurs droits et le plein respect de leurs divers systèmes de savoirs.

Le Congrès encourage également les autorités compétentes à mettre en œuvre des objectifs territoriaux adaptés aux conditions régionales par le biais de processus de planification spatiale participatifs et fondés sur les connaissances qui incluent l'identification et la conservation dans des aires protégées et AMEC gérées de manière efficace et équitable.

Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale: Dans la résolution, le Congrès demande aux États de renforcer la protection des mammifères marins en:

- Identifiant les zones marines et les régions présentant des problèmes de conservation importants pour les mammifères marins;
- Renforçant les accords et engagements existants dans ces zones marines, régions et pays, et établir de nouveaux accords et engagements dans ceux qui ont des problèmes importants de conservation des mammifères marins et qui n'ont pas encore conclu d'accords ou d'engagements;
- Créant, au sein de ces régions, des AP renforcées pour les populations de mammifères marins les plus menacées;
- Identifiant les organismes scientifiques pertinents et les soutenant dans leur programme de recherche et d'échange de connaissances;
- Identifiant les gestionnaires de ces zones et les accompagnant dans leur échange de connaissances;
- Assistant les réseaux régionaux de gestionnaires d'AMP dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de protection des mammifères marins; et
- Exhortant les États et les organisations régionales de gestion des pêcheries à mettre en place des mesures d'atténuation pour parvenir à une réduction substantielle des prises accessoires.

Le Congrès exhorte également la Convention sur les espèces migratrices et la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine à aider les États et autres autorités compétentes à mettre en œuvre les accords régionaux et les engagements nationaux, en veillant à ce qu'à court terme, ce soutien permette une réduction significative des principales menaces auxquelles sont confrontés les mammifères marins.

Renforcer la protection des forêts primaires et anciennes en Europe et faciliter leur restauration là où cela est possible: Dans cette résolution, le Congrès demande au Directeur général de développer un contexte favorable à la conservation en:

- Parvenant à un accord sur une entente pratique pertinente pour toutes les régions d'Europe; et
- Catalysant l'achèvement d'une carte complète des forêts primaires et anciennes à travers l'Europe indiquant l'emplacement, les habitats naturels, le niveau de maturité et l'état de protection.

Il encourage également les États membres européens à promouvoir un cadre juridique pour la conservation et la restauration des forêts primaires et anciennes, notamment, en:

- Fixant la stricte protection des forêts primaires et anciennes comme objectif du Green Deal européen;
- Soutenant la création de systèmes d'alerte pour identifier et prévenir les nouvelles menaces dès leur apparition; et
- Évaluant et promouvant la protection à perpétuité, notamment à travers les aires protégées, ainsi qu'à travers d'autres outils.

Enfin, le Congrès encourage les États membres européens et les gestionnaires forestiers à sauver toutes les forêts primaires et anciennes en:

- Interdisant l'approvisionnement en bois des forêts primaires et anciennes, en dehors des forêts anciennes, et en assurant la protection de ces forêts de préférence par des voies et moyens réglementaires éventuellement fondés sur le mécanisme de la diligence due; et
- Catalysant les efforts de protection et de restauration des forêts primaires et anciennes.

Agir pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans l'océan au-delà de la juridiction nationale: Dans cette résolution, le Congrès:

- Prie les États de conclure rapidement la négociation d'un nouvel et ambitieux instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale;
- Invite le Directeur général, les Commissions et le Secrétariat à fournir un appui technique et à promouvoir et soutenir ces actions; et
- Encourage l'UICN et ses Membres à promouvoir ces objectifs et à soutenir activement la conclusion, l'adoption et la ratification et la mise en œuvre rapides de l'instrument une fois adopté.

Éviter le point de non-retour en Amazonie Protéger 80% d'ici 2025: Dans cette résolution, le Congrès, reconnaissant les décès et la dépossession des PAQL, exhorte les États à assurer la pleine mise en œuvre de l'Accord de Durban adopté en 2003 et de la Promesse de Sydney adoptée en 2014, notamment en ce qui concerne la gouvernance des AP. Le Congrès appelle également:

- Le directeur général et les membres à soutenir les objectifs de conservation par zone, afin de protéger, conserver et gérer durablement au moins 80% de l'Amazonie d'ici 2025 et ce, en partenariat avec et en reconnaissant le leadership des peuples autochtones d'Amazonie;
- Les États de l'Amazonie à travailler avec les autorités et les structures de gouvernance des peuples autochtones et à reconnaître leurs autorités de gouvernance locales d'ici 2025; et
- Les États, à promulguer des moratoires sur les activités industrielles dans les forêts primaires.



Membres sortants du Conseil de la Région Afrique

Le Congrès exhorte, en outre:

- Les États de l'Amazonie à encourager les efforts visant à restaurer au moins la moitié des zones forestières dégradées dans le bassin amazonien d'ici 2025; et
- Les gouvernements et autres institutions de financement à accroître leur soutien à une assistance financière et technique directe, soutenue et équitable, aux peuples autochtones pour la conservation et la gestion durable de leurs territoires.

Renforcer le rôle du tourisme durable dans la conservation de la biodiversité et la résilience des communautés: Dans cette résolution, le Congrès appelle:

- Le Directeur général à consacrer une attention particulière au tourisme axé sur la nature en y incluant le tourisme durable comme thème et en y intégrant des événements et activités touristiques axés sur la nature dans les futurs Congrès et conférences de l'UICN; et
- Les Commissions à envisager la création d'un groupe de travail inter-commissions axé sur le rôle du tourisme durable dans la conservation de la biodiversité et la résilience des communautés.

Le Congrès appelle en outre les membres et les affiliés à:

- Soutenir le développement d'activités de subsistance durables et diversifiées, de programmes de formation professionnelle et de marchés alternatifs d'approvisionnement en protéines dans les communautés dépendantes du tourisme;
- Établir des partenariats d'entreprise pour intégrer la conservation et le suivi de la biodiversité dans toute la chaîne d'approvisionnement touristique; et
- Mettre en place des campagnes de financement plus durables pour soutenir les actifs cruciaux de la biodiversité pendant les récessions de l'industrie touristique.

Le Congrès exhorte également le groupe de travail de la CMAP sur la COVID, en collaboration avec d'autres groupes de spécialistes et groupes de travail, à renforcer son appel à l'action pour le sauvetage, le rétablissement et la reconstruction.

Assurer un financement adéquat pour la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées: Dans la résolution, le Congrès:

- Demande aux protecteurs de la nature de l'UICN et au président de la CSE de collaborer étroitement avec le directeur général à la collecte de fonds pour la Liste rouge;
- Appelle les donateurs à répondre généreusement à l'initiative de collecte de fonds du directeur général pour la Liste rouge;
- Encourage les donateurs à veiller à ce qu'un financement soit disponible pour soutenir le travail de la CSE et des partenaires de la Liste rouge dans la mise en œuvre du Plan stratégique de la Liste rouge; et
- Demande en outre au directeur général de s'assurer, dans la limite des ressources disponibles, que l'unité chargée de la Liste rouge ait la capacité de traiter les évaluations des espèces en anglais, français, portugais et espagnol.

Contrôler et surveiller le commerce des vessies natatoires des courbines pour protéger les courbines cibles et réduire les captures accidentelles de la mégafaune marine menacée: Dans cette résolution, le Congrès demande au directeur général et à la CSE: de produire, d'ici 2023, une analyse sur les impacts de la demande du commerce sur les gueules de poisson des espèces de courbines et de la mégafaune marine menacée; et, de promouvoir la prise en compte des captures accidentelles de la mégafaune marine dans l'élaboration de politiques efficaces qui traitent spécifiquement de ce problème.

Le Congrès, aussi:

- Invite les Membres à soutenir l'établissement de réglementations commerciales sur les gueules de poisson par le biais de lois et réglementations nationales;
- Demande à l'Organisation mondiale des douanes d'imposer des codes harmonisés pour les exportations et les importations de gueules de poisson; et



Présidents sortants des Commissions de l'UICN

- Encourage les États qui soutiennent une ou plusieurs populations ou espèces de mégafaune marine en danger critique d'extinction, menacées ou vulnérables connues pour être capturées dans les pêcheries, et qui ne sont pas incluses dans une action de conservation ou un plan de reconstitution qui incorpore des dispositions spécifiques réglementant ces pêcheries, à en interdire l'export jusqu'à ce que de telles mesures de conservation ou plans de reconstitution soient élaborés et mis en œuvre.

Appel au retrait du projet de permis d'exploitation de combustibles fossiles sous la mer des Wadden, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO: Dans cette résolution,

le Congrès demande au gouvernement des Pays-Bas de retirer le projet de permis d'exploitation de combustibles fossiles en reconnaissance de la nécessité mondiale de protéger et de préserver la mer des Wadden en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que de la nécessité mondiale de prévenir les dommages causés aux habitats critiques par les émissions de gaz à effet de serre.

Protéger le cours inférieur du fleuve Congo contre les aménagements de grands barrages hydro-électriques: Dans cette résolution, le Congrès:

- Invite les Commissions et les Membres à examiner les recommandations de la Commission mondiale sur les barrages et d'autres documents plus récents, et à les synthétiser en un ensemble actualisé de recommandations de bonnes pratiques;
- Demande au Directeur général d'adresser une note au Président de la République démocratique du Congo l'encourageant à, entre autres, soutenir la protection et la restauration des écosystèmes du Bas-Congo, équilibrer le développement en édictant des protections juridiques et une gouvernance pour le Bas-Congo, et s'assurer que tous les contrats impliquant des projets d'infrastructure majeurs ayant un impact sur la région incluent les parties prenantes locales dans la planification et les discussions; et
- Demande à la CSE d'adresser une note au Président de la République Démocratique du Congo l'informant d'urgence des menaces potentielles sur les écosystèmes du Bas-Congo sur la base des plans d'aménagement des barrages.

Protéger la santé humaine, animale et environnementale, et prévenir les pandémies par le biais de l'approche «Une seule santé» et en s'attaquant aux facteurs de la perte de biodiversité: Dans cette résolution, le Congrès appelle les Membres et invite les Nations Unies et d'autres organismes internationaux compétents:

- À promouvoir les politiques, plans, approches et futurs instruments et mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux pour améliorer la préparation et la réponse et donner la priorité à la nécessité de prévenir les futures pandémies découlant des zoonoses en s'attaquant aux facteurs de la biodiversité déclin; et

- À adopter l'approche «Une seule santé» afin que le commerce d'espèces sauvages ne pose pas de risque significatif pour les écosystèmes, ou pour la santé humaine ou animale.

Le Congrès appelle également les Membres et invite les autres gouvernements et parties prenantes concernées à s'attaquer d'urgence aux facteurs causant un risque important de propagation d'agents pathogènes, selon ce qu'il convient.

La résolution exhorte les Membres à, entre autres:

- Promouvoir une action urgente pour une approche ambitieuse de «Une seule santé» dans les principaux événements et processus internationaux, notamment dans le cadre du CMB pour l'après 2020, à la COP 15 de la CDB, à la COP 26 de la CCNUCC et dans des discussions à venir sur un éventuel traité international sur les pandémies;
- Renforcer les mesures visant à réduire le potentiel de propagation d'agents pathogènes dans les interactions humains-animaux; et
- Élaborer des stratégies de prévention des retombées d'agents pathogènes qui comprennent l'inversion de la perte et de la dégradation des écosystèmes et le rétablissement des fonctions écosystémiques.

Protéger l'Okavango de l'exploitation pétrolière et gazière:

Dans la résolution, le Congrès:

- Prie instamment les États membres de veiller à ce que les droits humains et autres obligations du droit international soient une considération primordiale dans les politiques et les décisions concernant l'exploration et le développement du pétrole et du gaz et d'autres activités d'extraction;
- Prie les États membres de veiller à ce que les décisions concernant l'exploration et le développement du pétrole et du gaz et d'autres activités d'extraction respectent le droit au CLIP; et
- Demande aux gouvernements du Botswana et de la Namibie de veiller à ce que des évaluations d'impact environnemental stratégiques complètes, entre autres dispositions, soient menées avant de poursuivre l'exploration et le développement futur des ressources pétrolières et gazières et d'autres activités d'extraction à l'intérieur et/ou affectant le bassin du fleuve Okavango et ses personnes.

Affirmer le droit des PACL à gérer et à utiliser de manière durable les ressources sauvages dans le contexte de la COVID-19:

- Dans cette résolution, le Congrès exhorte:
- Le Directeur général, le Conseil et tous les constituants de l'UICN à s'assurer que les ripostes à la pandémie de COVID-19 et à toute autre future pandémie soient bien réfléchies et justes sur les plans social, économique et environnemental; et
 - Tous les membres, à s'assurer que les investissements et la mise en œuvre des initiatives de relance économique post COVID-19 soient favorables à la nature et tiennent pleinement compte des droits des PACL à gérer et à bénéficier des ressources naturelles.

Le Congrès, également:

- Appelle le Directeur général, le Conseil et tous les constituants de l'UICN à reconnaître le droit des PACL à utiliser et gérer de manière durable leurs ressources naturelles, les espèces sauvages d'animaux, de plantes et de champignons, dans le cadre des législations régissant la conservation de la faune et de la nature de leurs pays respectifs;
- Demande au Conseil de l'UICN et aux Commissions concernées de travailler sur des directives visant à garantir que l'utilisation, la consommation et le commerce des espèces sauvages sont légaux et efficacement gérés, durables et qu'ils ne posent aucun risque significatif de propagation d'agents pathogènes, en tenant particulièrement compte des droits et des besoins des PACL; et
- Encourage les Membres à appliquer des approches de conservation fondées sur les droits et à plaider pour des

mesures et des politiques de conservation et de santé publique qui tiennent compte des impacts socio-économiques, de sécurité alimentaire, culturels et écologiques de ces actions pour les PACL.

Motions de gouvernance

Mercredi, Amran Hamzah, UICN, a fait le point sur les travaux de la Commission de gouvernance de l'UICN, indiquant que la Commission s'est réunie pour examiner les 12 motions de gouvernance soumises avant la réunion, et une nouvelle motion qualifiée d'urgente. Soulignant que toutes les motions ont été examinées dans des groupes de contact, il a précisé que six étaient prêtes à être examinées par l'Assemblée. Les membres ont voté et approuvé les six motions suivantes:

- Établissement d'un poste de conseiller autochtone élu;
- Modification du terme «Conseiller régional»;
- Protection de l'indépendance intellectuelle des travaux fondés sur les connaissances et les preuves effectués par les Commissions de l'UICN et le Secrétariat;
- Rôle des commissions dans les commissions nationales et régionales;
- Clarification des conditions de réadmission des anciens États membres; et
- Fonctions du Trésorier de l'UICN.

Jeudi, Amran Hamzah, Commission de gouvernance de l'UICN, a indiqué que sur les sept motions de gouvernance restantes, trois étaient prêtes à être votées. Les membres ont voté et approuvé la motion sur l'établissement des règles de fonctionnement et de supervision des commissions nationales, régionales et inter-régionales.

Au sujet de la motion sur l'amélioration du processus des motions en plafonnant le nombre d'abstentions pour qu'une motion soit adoptée, Hamzah a déclaré que le groupe de contact est parvenu à un consensus pour retirer la motion. Après un vote, l'Assemblée a décidé de retirer la motion.

Au sujet de la motion sur l'amélioration du processus relatif aux motions, pour ce qui est du point relatif à la majorité requise pour l'adoption des motions, les membres ont voté pour son renvoi au Conseil pour un examen plus approfondi.

Vendredi, Amran Hamzah a informé que la motion sur l'adhésion des gouvernements infranationaux à l'UICN a été transmise à un groupe de contact pour examen des principaux points de discordance concernant la définition des gouvernements infranationaux. Il a expliqué que le groupe de contact a révisé le texte pour donner aux gouvernements infranationaux un vote collectif exprimant une seule voix, quel que soit leur nombre. Après un vote, la motion a été adoptée.

Hamzah a ensuite présenté la motion amendée portant sur l'élection des conseillers régionaux résidant dans les territoires dépendants. PARA LA NATURALEZA a déclaré qu'en tant que territoire indépendant menacé par le changement climatique,



Amran Hamzah, UICN

il existe souvent peu de moyens de participer au Conseil, et a demandé une classification spéciale pour les territoires indépendants pour le processus d'élection des conseillers. La motion amendée a été adoptée.

Hamzah a présenté une motion sur l'élaboration d'une nouvelle vision stratégique sur 20 ans, comprenant une stratégie financière et un plan stratégique pour l'Union, comportant un libellé amendé du groupe de contact. La motion a été adoptée telle qu'amendée.

Hamzah a présenté la nouvelle motion urgente visant à permettre une présence et une participation effectives des Membres aux futures sessions du Congrès, telle qu'amendée par le groupe de contact. La motion a été adoptée telle qu'amendée.

La WILD FOUNDATION, intervenant au nom de 17 organisations membres, a soulevé un point d'ordre concernant la motion appelant à un vote en ligne sur toutes les motions, après le Congrès. Le représentant a déclaré, reconnaissant les circonstances extraordinaires de la tenue de cette conférence pendant la pandémie, que le groupe est préoccupé par de nombreuses incohérences, y compris, entre autres, un dépassement apparent de la commission de pilotage, le fait que la motion pertinente n'aurait dû nécessiter qu'une majorité simple, et la privation du droit de vote ressentie par de nombreux députés. Il a exhorté le Conseil à réfléchir à ce qui s'est passé au Congrès afin que cela ne crée pas de précédent, car l'UICN doit rester unie dans son travail.

Résultat final

Inclure les gouvernements infranationaux parmi les membres de l'UICN: Le Congrès adopte les amendements suivants au Règlement intérieur et au Règlement:

- La résolution ajoute une nouvelle sous-catégorie de membres au sein de la catégorie A pour y inclure les États, les institutions gouvernementales et les gouvernements infranationaux;
- Les gouvernements infranationaux sont alors définis comme des entités gouvernementales au niveau étatique, provincial, local, territorial ou régional, qui ont été élues et disposant d'un pouvoir décisionnel effectif dans le domaine de la conservation et d'autres compétences pertinentes;
- Les gouvernements infranationaux sont ensuite ajoutés à toutes les références répertoriées des membres de la catégorie A; et
- La résolution accorde une voix au collectif des membres du gouvernement infranational au sein de l'État.

Election des conseillers régionaux résidant dans les territoires dépendants: Un amendement adopté au règlement intérieur et aux règlements, stipule que chaque région n'aura pas plus d'un conseiller régional par État. La résolution indique toutefois que cela n'exclut pas les conseillers régionaux du même État, comme résidents d'un territoire dépendant de cet État, s'ils sont désignés par des membres de la région où se situe le territoire dépendant.

Création d'un poste de conseiller autochtone élu: Le Congrès adopte les modifications suivantes au Règlement intérieur et au Règlement:

- Le Congrès a pour fonction d'élire plusieurs postes, notamment celui de président, de trésorier et le poste nouvellement créé de conseiller autochtone;
- Les membres des catégories A, B et C ont le droit de proposer des candidats pour ce poste au Congrès;
- Les nominations des personnes autochtones seront faites par cinq membres ayant droit de vote, dont au moins deux membres de la catégorie C, issus de plus d'un État; et
- Le Conseiller autochtone sera élu par le Congrès.

Modification du terme «Conseiller régional»: Le Congrès modifie le Règlement intérieur afin que le terme «Conseiller

régional» soit remplacé par le terme «Conseillers élus issus des Régions».

Protéger l'indépendance intellectuelle des travaux fondés sur des connaissances et des preuves effectués par les Commissions et le Secrétariat de l'UICN: Le Congrès adopte les amendements suivants aux Statuts de l'UICN, qui protègent l'indépendance intellectuelle et le travail des Commissions.

Le premier stipule que l'UICN peut atteindre son objectif en fournissant des informations scientifiques, y compris des savoirs écologiques traditionnels, sous forme d'évaluations, d'analyses et de conseils sur l'état et l'évolution de la nature, y compris, entre autres, sur les menaces posées et les scénarios futurs. La résolution ajoute également l'exigence de maintenir des normes élevées dans le travail scientifique sans influence induite ou conflit d'intérêts.

Rôle des Commissions dans les Commissions nationales et régionales: Le Congrès adopte l'amendement suivant aux Statuts de l'UICN, concernant les Commissions nationales et régionales et les forums régionaux: à savoir que chaque Commission peut nommer un représentant officiel, résidant dans tel État ou telle Région qui peut assister et prendre la parole aux réunions des organes directeurs des Commissions nationales et régionales, sans droit de vote.

Clarification des conditions de réadmission des anciens États membres: Le Congrès adopte l'amendement suivant aux Statuts et Règlements de l'UICN, concernant la réadmission des Membres: Les États ou les organismes d'intégration politique et/ou économique peuvent réintégrer l'UICN en notifiant au Directeur général leur adhésion aux Statuts, qui devient effective dès le paiement de la première année de cotisation. Une institution gouvernementale, une organisation non gouvernementale nationale et internationale, une organisation de peuples autochtones et les qualifications des membres des réunions affiliées peuvent être réadmis par le Conseil, après avoir payé toutes les cotisations en souffrance.

Établissement de règles de fonctionnement et de contrôle des commissions nationales, régionales et inter-régionales: Le Congrès est invité, entre autres à:

- Remercier le Conseil sortant de l'UICN pour ses éclairages sur les conditions requises pour la création de commissions nationales, de commissions régionales et de commissions inter-régionales;
- Demander au prochain Conseil de l'UICN d'étudier ces éclairages, en consultation avec les représentants des Membres, des commissions nationales/régionales/inter-régionales et du Groupe mondial pour le développement des commissions nationales et régionales; et
- Autoriser le prochain Conseil de l'UICN à élaborer des propositions pour consultation avec les Membres et soumission à un vote électronique par les Membres de l'UICN durant la période d'intersession.

Fonctions du Trésorier de l'UICN: Le Congrès adopte un certain nombre d'amendements aux Statuts et Règlements de l'UICN concernant les fonctions du Trésorier. Les amendements portent sur l'avis et le rapport du Trésorier au Congrès, ainsi que sur l'assistance au Conseil dans sa fonction de suivi des affaires financières de l'UICN.

Élaboration d'une nouvelle vision stratégique sur 20 ans, comprenant une stratégie financière et un plan stratégique pour l'Union: Cette résolution demande au Conseil d'établir un groupe de travail intersessions comprenant des membres de l'UICN pour diriger et travailler avec le directeur général en vue d'entreprendre:

- Une analyse globale de l'UICN pour dégager des options pour le traitement des articles de l'examen externe des aspects de la gouvernance de l'UICN;

- L'élaboration d'une vision stratégique à long terme portant sur 20 ans et comprenant une stratégie financière et un plan stratégique; et
- L'établissement d'une feuille de route permettant de s'assurer que l'Union remplit ses objectifs mandatés.

Le groupe de travail devrait consulter les membres de l'UICN tout au long du processus et soumettre ces plans avant le prochain Congrès.

Permettre une présence et une participation effectives des membres aux futures sessions du Congrès: Dans cette résolution, le Congrès établit un «Groupe consultatif chargé de la révision des Statuts», pour travailler sur ces questions pertinentes et mieux préparer les futures sessions du Congrès pour circonstances extraordinaires.

Le Congrès demande au Conseil de:

- S'assurer que le soutien financier des Membres pour la prochaine session du Congrès n'est pas conditionné par leur vote lors de la session en cours du Congrès;
- Élaborer des projets de révision des Statuts de l'UICN et des propositions aux Membres pour l'amélioration de la participation à distance des Membres et l'utilisation des votes en ligne pendant le Congrès; et
- Déterminer la composition du groupe consultatif nouvellement créé et annoncer sa composition au plus tard trois mois après réception des candidatures.

Manifeste de Marseille

Vendredi, lors de la huitième séance de l'Assemblée, Jennifer Mohamed-Katerere a présenté le Manifeste de Marseille (CGR-2021-11.1-1). Elle a souligné que son objectif explicite est de communiquer les conclusions et les engagements du Congrès, et qu'il n'est pas destiné à être une déclaration de politique. Elle a fait remarquer que le Manifeste a été élaboré de manière inclusive en consultation avec le comité des Amis du président, avec 10 membres représentant toutes les régions. Elle a indiqué que, pour la première fois, les résultats du Congrès se trouvent concentrés sur: la capture des principaux engagements des réunions du Forum; un processus ascendant pour encourager des engagements ambitieux; et le suivi et l'évaluation par le biais de la plate-forme des Contributions en faveur de la Nature. Les membres ont écouté la lecture du Manifeste de Marseille et l'ont salué par acclamation.

Résultat final: Le Manifeste de Marseille, qui survient au milieu d'une pandémie mondiale et d'une escalade des urgences climatiques et de la biodiversité, souligne que le climat et la biodiversité ne sont pas distincts mais qu'ils sont plutôt deux aspects d'une même crise. Le Manifeste souligne également que l'humanité a atteint un point de basculement et que notre fenêtre d'opportunité pour répondre à ces urgences interdépendantes est en train de se rétrécir. Le Manifeste affirme qu'un changement fondamental est nécessaire pour construire des sociétés qui valorisent, protègent et investissent dans la nature pour notre avenir collectif.

Le Congrès s'engage à respecter et à exploiter les perspectives et l'action de tous les citoyens, à poursuivre la collaboration et les partenariats, et à reconnaître l'action locale comme un puissant outil de changement.

Pour contrer les impacts de la pandémie de la COVID-19, le Congrès encourage les gouvernements, la société civile et le secteur privé à: rétablir une relation positive avec la nature et les humains en encourageant les investissements dans la nature; entamer une transition vers une économie positive pour la nature; et prioriser les investissements dans la nature qui font progresser la justice sociale et l'inclusion.

Le Congrès s'engage également à:

- Arrêter la perte de biodiversité en s'engageant dans un CMB pour l'après 2020, transformateur, efficace et ambitieux; et
- Faire face aux risques et impacts de l'urgence climatique.



Bérangère Abba, Secrétaire d'État à la Biodiversité, France

Le Congrès s'engage sur les actions suivantes:

- Soutenir l'établissement et la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Bleue;
- Soutenir et donner la priorité à la mise en œuvre du premier Programme mondial de l'UICN pour la gouvernance des terres, territoires, eaux, mers côtières et ressources naturelles autochtones; et
- Établir un partenariat avec les Champions de haut niveau de la CCNUCC pour l'action climatique afin d'améliorer et d'accélérer les initiatives mondiales et régionales visant zéro émissions.

Le Manifeste détaille également les engagements suivants pris lors du Congrès:

- L'UICN, avec plus de 30 gouvernements infranationaux, villes, organisations partenaires: étendre l'accès universel à des espaces verts de haute qualité et pour améliorer la biodiversité urbaine dans 100 villes;
- L'UICN, avec Kering, Holcim, L'Occitane, LVMH, Pernod Ricard: restaurer et valoriser la biodiversité à travers des stratégies et actions d'entreprise favorables à la nature;
- La Grèce: réduire la surpêche en établissant des zones de non-prélèvement dans 10% de ses eaux territoriales d'ici 2030 et réduire de 60% la pollution plastique marine;
- El Salvador, Belize, Pakistan, Chili et Région Sud, France: restaurer un total collectif de 5,5 millions d'hectares, portant ainsi le total des engagements du «Bonn Challenge» à plus de 215 millions d'hectares;
- L'Allemagne: allouer 20 millions d'euros à l'UICN pour établir un pôle d'experts techniques sur la restauration des paysages forestiers; et
- L'Association internationale de l'hydro-électricité: réaliser l'engagement clair de non-participation aux opérations menées à l'intérieur des sites du patrimoine mondial qui lie tous les membres.

Dans le Manifeste, le pays hôte, la France s'engage à:

- Atteindre 30% d'AP au niveau national d'ici 2022 et 5% de son espace maritime méditerranéen sous forte protection d'ici 2027, soit 25 fois plus que l'aire actuelle;
- Contribuer à faire avancer le Programme international pour la protection de l'océan en organisant, en collaboration avec l'ONU, le Sommet «Un seul Océan»;
- Accélérer la lutte contre la déforestation importée et protéger les forêts avec l'Alliance pour la conservation des forêts tropicales;
- Promouvoir un traité sur la pollution plastique; et
- Intégrer les risques financiers liés à la perte de biodiversité dans les analyses économiques et financières et renforcer les investissements favorables à la biodiversité, notamment les SfN.

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est tenue le vendredi soir 10 septembre. Après le visionnage d'une vidéo et un show visuel et musical, la modératrice Asha Sumputh, journaliste, a retracé plusieurs réalisations du Congrès, telles que: quatre espèces de thon montrant des signes de rétablissement grâce à une action nationale; le Manifeste de Marseille; et le «One Ocean Summit» annoncé par le Président français Emmanuel Macron.

Bérangère Abba a déploré le manque de progrès sur les objectifs mondiaux de biodiversité post-2020, affirmant qu'environ 30% des espèces restent menacées d'extinction. Soulignant que la marge de progrès est immense, elle a affirmé que la France relèvera ce défi mondial, à travers des actions telles que la protection de 30% des zones marines et la lutte contre les déchets marins.

Bruno Oberle a décrit le Congrès comme étant un parlement mondial de l'environnement, unique, où toutes les parties prenantes ont une voix. Il a déclaré que les décisions qui y sont prises conduiront à des actions pour faire face aux crises de la biodiversité et du climat dans les décennies cruciales à venir. Il a souligné que le temps des changements fondamentaux est maintenant. Oberle a conclu en remerciant le personnel du Secrétariat et les commissions, et en honorant les membres sortants du Conseil, les présidents des commissions, le trésorier et le président de l'UICN.

Dans sa déclaration au Congrès, Razan al Mubarak, Président élu du Conseil de l'UICN, a salué le succès du Directeur général Oberle dans sa conduite de l'UICN pendant la pandémie. Elle a indiqué que le nouveau Conseil devrait établir son engagement envers la nature. Elle a souligné la nécessité pour le Conseil d'être visionnaire et de prendre des mesures fortes, audacieuses et ambitieuses pour la protection de la nature. Al Mubarak a affirmé que prendre soin de la nature et de la biodiversité est notre devoir éthique à tous. Elle a exhorté les personnes présentes à se battre pour la nature pour sa propre valeur intrinsèque et pas seulement pour ce qu'elle fait pour l'humanité. Elle a conclu en appelant la communauté de la conservation à faire avancer sa mission avec le sentiment d'urgence que la nature exige.

Benoît Payan, Maire de Marseille, a souligné que l'action locale est un levier puissant et que les villes ne peuvent plus être ignorées dans la lutte contre le changement climatique, affirmant que «nous sommes le terreau du changement». Il s'est félicité de la décision historique adoptée à Marseille d'inclure les gouvernements infranationaux en tant que membres de l'Union et a déclaré que Marseille serait le premier membre de cette nouvelle catégorie. Il a rappelé les engagements de Marseille à se passer du plastique, à atteindre la neutralité carbone, à développer l'agriculture urbaine et à protéger 30% de ses territoires terrestres et maritimes d'ici 2030. Il a terminé par un message clair de la ville de Marseille aux délégués de la COP15 de la CDB à Kunming: «Écoutez-nous, impliquez-vous, le monde regarde».

Didier Réault, Vice-Président, Aix-Marseille-Provence Métropole, a exprimé sa satisfaction et ses remerciements pour le travail de quatre entités locales et du gouvernement pour faire du Congrès un franc succès. Il a remercié le Congrès d'avoir soutenu la motion déposée par la France et a souligné les solutions locales réussies pour la conservation de la biodiversité.

Anne Claudius-Petit, Présidente de la Transition Énergétique, Stratégie Déchets, Commission Qualité de l'Air, Région Bouches-Du-Rhône, France, a parlé des travaux à venir de sa région vers une Méditerranée Zéro Plastique, du nouveau statut de membre à part entière des représentants infranationaux de l'UICN et d'un partenariat avec le Costa Rica visant à promouvoir une protection accrue des zones marines.

Le Président sortant de l'UICN, Zhang Xinsheng, a déclaré que l'Édition 2021 du Congrès à Marseille a fait preuve de résilience, étant la première réunion hybride de l'Assemblée, et qu'elle



Modératrice Asha Sumputh, journaliste

constitue un véritable jalon pour une future ère de civilisation écologique. Il a exprimé sa confiance en son successeur, exprimant son humilité en passant le relais à Razan Al Mubarak. Le Congrès, a-t-il déclaré, a transformé la pandémie et la crise de la nature en opportunités de changement transformationnel. Il a félicité l'UICN pour avoir organisé une réunion réussie qui reconnaît l'importance du partenariat et la nécessité de réaliser une action intégrée pour la biodiversité et le changement climatique.

Le Président Zhang a appelé les délégués à «aller de l'avant dans l'action, l'action, l'action!». Il a déclaré le Congrès clos à 22h03 CET.

Réunions à venir

Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO sur l'être humain et la biosphère (MAB-ICC): Le MAB-ICC est l'organe directeur du Programme MAB et, entre autres, évalue les priorités, examine les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme et recommande de futurs projets de recherche. Le MAB-ICC décide également des nouvelles réserves de biosphère et prend note des recommandations sur les examens périodiques des réserves de biosphère. **date:** 13-17 septembre 2021 **lieu:** Abuja, Nigeria, et en ligne **www:** en.unesco.org/mab/icc

Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires: Dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour atteindre les ODD d'ici 2030, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires fournira une plate-forme pour de nouvelles actions ambitieuses, des solutions innovantes et des plans pour transformer les systèmes alimentaires et tirer parti de ces changements pour réaliser des progrès à travers tous les ODD. Il se tiendra pendant l'Assemblée générale des Nations Unies pour préparer le terrain pour la transformation des systèmes alimentaires mondiaux. **date:** 23 septembre 2021 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **www:** un.org/en/food-systems-summit

Première partie de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15 de la CDB): La première partie de la COP15 de la CDB, la 10e réunion de la Conférence des Parties faisant office de réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et la 4e réunion de la Conférence des Parties faisant office de réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, devraient avoir lieu dans un format virtuel avec une présence limitée sur place de délégués des ambassades et des organisations basées en Chine. Cette première partie comprendra l'ouverture des réunions et abordera les articles de l'ordre du jour identifiés par le Bureau comme étant essentiels pour la poursuite du fonctionnement de la Convention et de ses Protocoles, y compris le budget. Il y aura également un segment de haut niveau les 12 et

13 octobre. **dates:** 11-15 octobre 2021 **lieu:** Kunming, Chine, et en ligne **www:** cbd.int/meetings/COP-15

Douzième Conférence ministérielle de l'OMC: La 12ème Conférence ministérielle aura lieu du 30 novembre au 3 décembre 2021 à Genève, en Suisse. La conférence devait initialement avoir lieu du 8 au 11 juin 2020 à Nur-Sultan, au Kazakhstan, mais a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. La Conférence abordera, entre autres, la pollution plastique. **dates:** 30 novembre au 3 décembre 2021 **lieu:** Genève, Suisse **www:** www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/mc12_e/mc12_e.htm

COP26 de la CCNUCC: La COP26, la 16e réunion de la COP agissant comme réunion des Parties au protocole de Kyoto (CMP16) et la troisième réunion de la COP agissant comme réunion des Parties à l'accord de Paris (CMA), se réuniront après avoir été reportées d'un an en raison de la pandémie. **dates:** 1-12 novembre 2021 **lieu:** Glasgow, Ecosse, Royaume-Uni **www:** unfccc.int/process-and-meetings/conferences/glasgow-climate-change-conference

61e réunion du Conseil du FEM: Le Conseil, principal organe directeur du FEM, se réunit deux fois par an pour élaborer, adopter et évaluer les politiques et programmes opérationnels des activités financées par le FEM. Il examine et approuve également le programme de travail du FEM (projets soumis pour approbation). **dates:** 7-9 décembre 2021 **lieu:** Washington, D.C., US **www:** thegef.org/council-meetings/gef-61st-council-meeting

Sessions de reprise des organes subsidiaires de la CDB et du GT-3 sur le CMB post-2020: Les sessions de reprise de la SBSTTA-24, de la SBI-3 et de la troisième réunion du groupe de travail à composition non limitée sur le CMB post-2020 devraient se réunir à nouveau en tant que réunions en mode présentiel et aborder, en tant que sujet central, les questions en suspens concernant le CMB post-2020. **dates:** 12-28 janvier 2022 (TBC) **lieu:** Genève, Suisse **www:** cbd.int/meetings

Reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-5.2): L'ANUE-5.2 aura lieu sous le thème «Renforcer les actions pour la nature pour atteindre les objectifs de développement durable». Son objectif sera de connecter et de consolider les actions environnementales dans le cadre du développement durable et de motiver le partage et la mise en œuvre de démarches réussies. Lors de cette conférence, l'ANUE discutera également de l'opportunité de créer un comité de négociation intergouvernemental en vue d'un nouvel accord sur les déchets marins et la pollution plastique. La session en mode présentiel de l'ANUE-5 sera suivie d'une session spéciale de l'ANUE (UNEA-SS), les 3 et 4 mars 2022, pour commémorer le 50e anniversaire de la création du PNUE en 1972. **date:** 28 février au 2 mars 2022 **lieu:** Nairobi, Kenya **www:** www.unep.org/environmentassembly/unea5

SC74 de la CITES: La 74e réunion de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) se réunira en mode présentiel ou sous un format hybride au début de 2022 ou en ligne à la fin de l'automne/hiver 2021/2022. **dates:** 2021/2022 à fixer **lieu:** à déterminer **www:** www.cites.org

Deuxième partie de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15 de la CDB): La deuxième Partie de la COP15 de la CDB, la 10e réunion de la COP faisant office de Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et la 4e réunion de la COP faisant office de Réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, devraient se réunir à nouveau en face à face à Kunming, en Chine. La COP15 devrait prendre une décision finale sur le CMB post-2020, ainsi que des décisions sur des sujets connexes, y compris le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources. **dates:** 25 avril au 8 mai 2022 **lieu:** Kunming, China **www:** cbd.int/meetings/

COP19 de la CITES: La 19e réunion de la COP à la CITES se réunira en 2022. **dates:** 2022 (à fixer) **lieu:** (à déterminer) **www:** www.cites.org

Pour d'autres réunions, consulter sdg.iisd.org/

Glossaire

CBD	Convention sur la diversité biologique
CPEES	Commission des politiques environnementale, économique et sociale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
COICA	Coordinateur des organisations autochtones du bassin de l'Amazonie
COP	Conférence des Parties
CPC	Comité de pilotage du Congrès
CFA	Commission des finances et de l'audit
CLEP	Consentement libre, préalable et éclairé
FVC	Fonds vert pour le climat
CMB	Cadre mondial de la biodiversité
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
RMJB	Réseau mondial des jeunes sur la biodiversité
SMJ	Sommet mondial de la jeunesse
CCPAA	Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique
IPBES	Plate-forme inter-gouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco-systémiques
GIEC	Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
OPI	Organisation des Peuples Indigènes
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles
AMP	Aire marine protégée
SfN	Solutions fondées sur la nature
CDRN	Conseil de défense des ressources naturelles
AP	Aire protégée
ODD	Objectifs de développement durable
UNEA	Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CMSC	Centre Mondial du Suivi de la Conservation
CMAP	Commission mondiale des aires protégées